

Devant le refus de plusieurs personnalités de rejoindre le panel

Le dialogue peine à démarrer

Lire page 3



Quotidien National d'Information - 8^e Année - Mercredi 31 juillet 2019 - 28 Dou Al Q'ida 1440 - N° 2159 - Algérie : 10 DA / 1 € www.lechodalgerie-dz.com

En marge de la cérémonie en l'honneur
des meilleurs lauréats des Cadets de la Nation

Gaïd Salah souhaite la tenu d'un dialogue national «loin des préalables»



Lire page 4 Photo : P.P. Agency ©

23^e marche des étudiants à Alger

Une mobilisation moins nombreuse que d'habitude

Un millier d'étudiants, beaucoup moins que lors des précédentes marches ont arpenté, ce mardi, pour la 23^e fois, des rues du centre d'Alger. Même le dispositif sécuritaire a été allégé, le tunnel des facultés n'a pas été fermé cette fois-ci.

Les protestataires sous un soleil de plomb ont à nouveau scandé les habituels slogans comme «État civil, non militaire» et «pas de dialogue avec le gang». Sur les banderoles déployées on pouvait lire en français et en arabe :

«Inébranlables, nous rejetons le gang», «Vous nous avez accueillis avec la répression, nous avons répondu par le sourire» et «étudiants mobilisés pour libérer l'Algérie».

La marche a débuté vers 10h à place des Martyrs. Des dizaines d'étudiants, entourés d'une foule compacte de citoyens, débattaient du dialogue que sous la direction de Karim Younes, des personnalités s'apprentent à conduire. Visiblement, l'initiative ne semblait pas susciter un enthousiasme débordant...



Lire page 5 Ph : L'Echo d'Algérie ©

Accidents de la circulation

195 morts et plus de 5000 blessés en zones urbaines durant le 2^e trimestre 2019



Cent quatre-vingt-quinze personnes ont trouvé la mort et 5332 autres ont été blessées, lors du deuxième trimestre 2019, dans des accidents de la circulation survenus en zones urbaines. Les statistiques ont enregistré une hausse des cas de décès (+22), des blessés (+394) et des accidents (+224), par rapport à la même période de l'année dernière. Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents, en raison du non-respect du code de la route. Les services de la sécurité routière ont recensé, lors de la même période, 11 940 délits routiers, 3400 contraventions, 4544 véhicules mis en fourrière, outre 128 458 amendes forfaitaires

et 34 321 retraits immédiats de permis de conduire. La DGSN poursuit ses actions de sensibilisation en matière de prévention et de sécurité routières, à travers 210 591 actions organisées au profit des usagers de la route durant le deuxième trimestre de l'année en cours, en sus de 885 cours théoriques et pratiques dispensés au niveau des établissements éducatifs et des circuits de l'éducation routière. A cette occasion, la DGSN appelle les usagers de la voie publique à faire preuve de vigilance et à respecter le code de la route notamment durant la saison estivale marquée par une dynamique particulière.

Tentative d'émigration clandestine à Oran 16 ressortissants subsahariens interceptés au large de Cap Falcon

Seize candidats à l'émigration clandestine, tous des ressortissants subsahariens, ont été interceptés mardi, au nord ouest de Cap Falcon (Aïn El Turk), par les unités du groupement territorial des gardes-côtes d'Oran. Ces 16 candidats à l'émigration clandestine ont tenté leur aventure, à bord d'une embarcation en polyester, pour rallier les côtes espagnoles. Ils ont été interceptés mardi à 4 h du matin, à 6,5 miles au nord ouest de Cap Falcon (Aïn El Turk) par les unités du groupement territorial des Gardes côtes d'Oran. Après les formalités d'usage, les mis en cause, dont une femme, ont été remis à la brigade de la gendarmerie de Aïn El Turk avant d'être présentés à la justice.

Lutte contre la criminalité Plus de 158 kg de kif traité saisis à Ghazaouet, Beni Saf et Tlemcen

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, et dans la dynamique des opérations visant à endiguer la propagation du fléau des drogues dans notre pays, des unités de garde-côtes ont saisi, ce lundi, suite à des opérations distinctes menées à Ghazaouet et Beni Saf - 2^e Région militaire, 123,4 kg de kif traité, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi à Tlemcen - 2^e RM, une autre quantité de la même substance s'élevant à 35 kg». D'autre part, un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) «a arrêté 5 orpailleurs et saisi un véhicule tout-terrain, 5 sacs de mélange de pierres et d'or brut, ainsi qu'un téléphone satellitaire et divers outils d'orpaillage, à Tindouf - 3^e RM, alors qu'un autre détachement de l'ANP a saisi à Djanet - 4^e RM, 5 groupes électrogènes et 6 marteaux-piqueurs». Par ailleurs, des garde-côtes et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de 14 personnes à Aïn Témouchent et Oran - 2^e RM, tandis que des gardes-frontières ont intercepté 21 immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen et Tindouf».

Le bilan de l'accident survenu à Boufatis s'alourdit 6 morts et 11 blessés

Le bilan de l'accident de la route, survenu lundi près du village de Slatna, de la commune de Boufatis (Oran) s'est alourdi pour être porté à 6 morts dont 2 bébés âgés de 18 mois. En effet, quatre personnes sont mortes, lundi soir, au service des urgences médicales de l'hôpital d'El

Mohguen, des suites de leurs graves blessures. 11 autres personnes ont été blessées et ont quitté l'hôpital après avoir reçu les soins nécessaires. L'accident s'est produit suite à une collision entre deux véhicules touristiques au niveau de la RN 13, près du douar Slatna, dans la commune

de Boufatis (daïra de Oued Tlélat) causant la mort sur place de deux bébés et 15 blessés dont 7 femmes âgées entre 1 et 40 ans. Quatre de ces blessés ont rendu l'âme après leur hospitalisation. Les services de la Gendarmerie nationale d'Oued Tlélat ont ouvert une enquête.

Vol de câbles électriques 12 individus arrêtés et 47,09 quintaux de câbles récupérés

Les éléments de la gendarmerie de Boufatis (Oran) mis hors état de nuire une bande de 10 individus, spécialisés dans le vol de câbles électriques et récupéré 47,09 quintaux de cette matière. Ces malfaiteurs ont été arrêtés suite à l'enquête diligentée depuis le 12 juin dernier dans le cadre d'une affaire de vol de câbles électriques en aluminium de haute tension. Cette opération a également permis la saisie 2 camions, d'un véhicule utilitaire et des équipements utilisés dans ces actes réprimés par la loi. Une quantité de 47,09 qx de câbles électriques volés a été récupérée. Les éléments de la Brigade territoriale de la gendarmerie de Boufatis poursuivent toujours leurs investigations. Les 10 prévenus seront présentés devant la justice.

Constantine

Chute mortelle d'un jeune

Un jeune a trouvé la mort, ce mardi, suite à sa chute d'un rocher de la corniche au centre-ville de Constantine. Le corps de la victime dont l'âge est évalué entre 20 et 25 ans, a été repêché des gorges du Rhumel à 60 m en contrebas par des éléments de la protection civile du poste avancé de Bab El Kantara avec la collaboration de ceux de l'unité secondaire du chef-lieu de wilaya.

Le décès sur le coup de la victime a été confirmé sur place par le médecin pompier, ajoute la même source, soulignant que le corps sans vie de la victime a été acheminé vers la morgue du centre hospitalo-universitaire, CHU-Ben Badis. Une enquête a été diligentée par les services concernés afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame.

Tiaret

Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue et saisie de plus de 8 kg de kif traité

Les éléments de la brigade de recherche et d'intervention du service de Police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tiaret ont réussi, dernièrement, à démanteler un réseau spécialisé en trafic de drogue, ainsi que la saisie de 8,46 kg de kif traité. Agissant sur informations parvenues à la brigade de recherche et d'intervention de la police judiciaire la semaine dernière faisant état d'un groupe criminel transportant une quantité de drogue de Tiaret, un plan a été élaboré pour démanteler ce réseau composé de 4 personnes âgées

de 25 à 35 ans. Sur ordre d'extinction de la compétence au territoire du tribunal de Tiaret, les éléments de ce réseau qui étaient à bord de 2 véhicules à Si El Haouès ont été arrêtés. Ainsi, 8,460 kg de kif traité soigneusement dissimulés dans un véhicule ont été saisis. Après complément des procédures, les éléments du réseau ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Tiaret et ensuite déférés devant le juge instructeur qui les a placés en détention provisoire.



Devant le refus de plusieurs personnalités de rejoindre le panel Le dialogue peine à démarrer

Conçu et réalisé par la présidence de la République, le dialogue inclusif pour lequel six personnalités nationales ont été choisies, peine à démarrer. Et pour cause, la majorité des personnalités sollicitées pour rejoindre l'Instance nationale de dialogue et de médiation, ont décliné l'invitation d'adhérer au panel, alors que d'autres ont émis des réserves et des préalables.

Dans ce contexte, l'ancien chef de gouvernement, Mouloud Hamrouche, a réitéré sa position de ne pas être candidat à d'éventuelles instances de transition ou élection. Il considère que «le mouvement unitaire et pacifique du peuple a, depuis le 22 février dernier, neutralisé, momentanément, une série de facteurs de déstabilisation et stoppé d'imminentes menaces». Ces menaces «n'ont pas disparu pour autant et sont toujours en gestation. Il revient à ceux qui sont aux commandes d'agir, de répondre au Hirak et de mobiliser le pays pour lui éviter les pièges d'un chaos», a-t-il souligné. Pour sa part, l'avocat et militant des Droits de l'Homme, Mokrane Aït Larbi, a affirmé ne pas participer à aucun dialogue rejeté par la «révolution pacifique», rappelant que le dialogue «est un moyen de rapprocher des opinions dans le but de régler des crises, mais le seul objectif de ce dialogue, tracé par le pouvoir, ne dépasse pas la préparation de l'élection présidentielle». Aït Larbi a souligné qu'«aucun dialogue ne peut aboutir avant la prise par le pouvoir de mesures d'apaisement tangibles et des garanties suffisantes de respect des droits et des libertés», citant, entre autres la libération des prisonniers d'opinion, le respect des libertés publiques individuelles et collectives, le respect de la libre circulation, l'exclusion de tous les symboles de la corruption issus du système et l'ouverture des médias. Pour sa part, l'avocat et ancien député Mustapha Bouchachi a décliné l'invitation à rejoindre le panel du dialogue et de la médiation, en estimant sur son compte Facebook, que «les données et conditions de la tenue d'un dialogue national ne sont pas réunies». Il a expliqué que parmi les préalables à sa participation à ce dialogue figuraient, notamment la libération des «détenus d'opinion et la cessation du harcèlement exercé sur les manifestants pacifiques». De son côté, Lyes Merabet, président du Syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP), également membre de la Confédération des syndicats algériens (CSA), s'est dit «honoré» que son nom soit cité pour une mission «aussi noble» afin de contribuer à une sortie de crise, indiquant, toutefois, que la décision définitive d'intégrer ce panel revient à son syndicat et à la CSA. Merabet a ajouté que le dialogue «ne doit pas être focalisé uniquement sur l'élection présidentielle et les réformes qui seront initiées «doivent marquer une rupture avec les anciennes pratiques de gestion des affaires publiques». «Le dialogue doit être ouvert pour que les revendications populaires soient réellement concrétisées», a-t-il martelé. Le porte-parole du Conseil national autonome

du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'éducation (Cnapeste), Messaoud Boudida, a précisé, quant à lui, qu'il s'exprimait au nom de son syndicat qui est également membre du Forum de la société civile et de la CSA. «Ces deux Organisations disposent déjà d'une feuille de route pour une sortie de crise. De ce fait, il est inconcevable d'adhérer à une autre feuille de route qui ne serait pas acceptée par ces deux Organisations», a-t-il dit. Il a, en outre, indiqué avoir appris par le biais de la presse que son nom figurait dans la liste émise par le panel, niant tout contact direct avec les membres de ce panel. En revanche, le coordonnateur du panel, Karim Younes, a défendu, hier, son rôle et nié être l'émissaire du pouvoir, affirmant être seulement un citoyen appelé à apporter sa contribution au règlement de la crise politique que traverse le pays. «Même si je dois encore être victime de mise en accusation, je continuerai à agir de façon équitable en dépit de la manière inique dont certains opèrent, car je me suis engagé dans ce processus qui vise à prendre à bras le corps la réalité telle qu'elle est», a-t-il ajouté.

L'Etat devra prendre des mesures d'apaisement à même de créer un climat devant conduire nécessairement à un dialogue sincère qui exprime les vœux et les revendications populaires et qui mènera à l'organisation d'une élection présidentielle transparente, régulière et libre

L'ancien président de l'Assemblée populaire nationale (APN) s'est dit «triste» de constater que son appel à l'action «se transforme en appel à la réaction». Pour lui, «l'homme instruit par l'Histoire sait que la société est transformée par l'opinion, que l'opinion ne se modifiera pas toute seule et qu'un seul individu est impuissant à la changer... mais il sait que plusieurs hommes opérant ensemble dans le même sens peuvent modifier l'opinion. Cette connaissance lui donne le sentiment de son pouvoir, la conscience de son devoir et la règle de son activité qui est d'aider à la transformation de la société dans le sens qu'il regarde comme le plus avantageux», a-t-il écrit. Le coordonnateur du panel a nié être le pouvoir ou son émissaire, affirmant être seulement un citoyen «appelé à apporter sa contribution aux côtés des hommes et des femmes de bonne volonté pour faire aboutir la lutte enclenchée de longue date, impulsée par la révolution de



février 2019». «Que ceux qui pensent détenir la vérité, en s'installant dans le confort du censeur fassent mieux. J'applaudirai à leurs succès», a-t-il insisté. Le panel de personnalités, composé de Fatiha Benabbou, Lalmas Smail, Lazhari Bouzid, Abdelwahab Bendjelloul et Benaïssa Azzedine, a fait savoir qu'il était «conscient de l'ampleur du blocage politique que vit le pays actuellement», mettant en avant toutes les précédentes initiatives pour un dialogue. Ces personnalités ont tenu à souligner qu'elles n'étaient pas représentantes du Hirak populaire, ni ses porte-parole, affirmant avoir accepté cette mission «en toute liberté». Les membres du panel des personnalités appelées à conduire et à mener le dialogue national ont mis l'accent sur l'impératif pour l'Etat de prendre des mesures d'apaisement à même de créer un climat devant conduire nécessairement à un dialogue sincère qui exprime les vœux et les revendications populaires et qui mènera à l'organisation d'une élection présidentielle transparente, régulière et libre dans les plus brefs délais». Parmi les mesures auxquelles elles ont appelé : «la libération de tous les détenus du hirak», «la levée de toutes les formes de pression sur les médias», et «la garantie de toutes les

conditions et les facilitations à même de permettre aux citoyens d'exercer leurs droits constitutionnels dans les manifestations et les rassemblements pacifiques». Lors de cette rencontre, plusieurs questions relatives aux revendications populaires dont celles liées au gouvernement ont été évoquées, a fait savoir Karim Younes. Le chef de l'Etat, Abdelakder Bensalah, a fait part de sa «disponibilité» à prendre des mesures d'accompagnement et d'apaisement en réaction aux préoccupations soulevées par le panel. En réaction à une sollicitation des membres du panel sur les mesures d'accompagnement et d'apaisement qu'il y a lieu de prendre, le chef de l'Etat a fait état de sa disponibilité à œuvrer pour inviter la justice à examiner la possibilité d'élargissement des personnes, dont l'interpellation s'est faite en lien avec le déroulement des marches populaires, à envisager l'allègement du dispositif mis en place par les services de sécurité pour garantir la liberté de circulation dès lors que cet allègement ne porte pas préjudice à l'impératif de préserver l'ordre public, et la protection des personnes et des biens lors des marches populaires».

T. Benslimane

Banque mondiale - FMI Mohamed Loukal à Accra pour la réunion des gouverneurs africains



Le groupe des gouverneurs africains (Caucus Africain), auprès de la Banque mondiale et du FMI, tiendra une réunion à Accra (Ghana), du 31 juillet au 2 août, avec la participation du ministre des Finances, Mohamed Loukal. Le Caucus africain se réunit généralement une fois par an, en vue d'examiner les questions stratégiques et opérationnelles d'intérêt commun, ainsi que de coordonner et harmoniser les positions et les actions des gouverneurs africains auprès des institutions de Bretton Woods, lors des assemblées annuelles de ces institutions, explique la même source. La réunion 2019

de ce groupe portera sur le thème «L'Afrique au-delà de l'aide : renforcer les capacités institutionnelles et les financements innovants pour une croissance durable». Elle sera l'occasion pour les gouverneurs africains d'échanger leurs points de vue sur les questions liées au développement des capacités et compétences humaines pour accélérer la création d'emplois et la transformation économique, au renforcement de la capacité institutionnelle et la gestion des finances publiques, et à la promotion de financements novateurs pour stimuler une croissance tirée par le secteur privé. Les travaux de cette

réunion donneront lieu à l'adoption du «Mémoire 2019», portant, notamment sur ces trois questions, dans la perspective de sa communication aux dirigeants du FMI et du groupe de la Banque mondiale lors de leurs prochaines assemblées annuelles prévues en octobre 2019. Le ministre des Finances mettra à profit sa participation à cette réunion pour rencontrer certains de ses homologues des pays africains, avec lesquels il échangera les points de vue sur l'état et les perspectives de coopération entre l'Algérie et ces pays.

N. I.

En marge de la cérémonie en l'honneur
des meilleurs lauréats des Cadets de la Nation

Gaïd Salah souhaite la tenue d'un dialogue national «loin des préalables allant jusqu'aux diktats»

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a exprimé, hier, son souhait de voir le dialogue national se dérouler «loin de la méthode imposant des préalables allant jusqu'aux diktats».

Le général de corps d'armée «a valorisé les étapes franchies sur la voie du dialogue national, notamment après l'audience accordée par le chef de l'Etat à un groupe de personnalités nationales, qui se chargera de la conduite de ce dialogue, s'engageant à mettre à disposition les moyens nécessaires et réunir les conditions idoines pour l'organisation de la présidentielle dans les plus brefs délais», a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans ce domaine et en réponse aux exigences de cet intérêt suprême de la patrie, le Haut commandement de l'ANP a œuvré, depuis le début de la crise, à adopter une approche empreinte de rationalité dans sa présentation, de logique dans son traitement et de réalisme dans l'accompagnement du peuple algérien et des institutions de l'Etat, affirmant à maintes occasions, qu'il n'a aucune ambition politique, sauf être au service de la nation et de ses intérêts suprêmes», a-t-il souligné dans une intervention à l'occasion d'une cérémonie en l'honneur des meilleurs lauréats des Cadets de la Nation au baccalauréat et au BEM, session juin 2019.

«Il n'est plus question de perdre davantage de temps, car l'élection constitue le point essentiel autour duquel doit s'axer le dialogue, un dialogue que nous saluons et espérons qu'il sera couronné de succès et de réussite»

«Dans ce contexte précisément, nous valorisons, au sein de l'ANP, les étapes franchies sur la voie du dialogue national, notamment après l'audience accordée par le chef de l'Etat à un groupe de personnalités nationales, qui se chargera de la conduite de ce dialogue, s'engageant à mettre à disposition les moyens nécessaires pour l'accompagner dans cette noble démarche et réunir les conditions idoines pour la tenue des présidentielles dans les plus brefs délais», a-t-il expliqué. Pour le chef d'état-major de l'ANP, «il n'est plus question de perdre davantage de temps, car l'élection constitue le point essentiel autour duquel doit s'axer le dialogue, un dialogue que nous saluons et espérons qu'il sera couronné de succès et de réussite, loin de la méthode imposant des préalables allant jusqu'aux diktats», a-t-il souligné. A cet égard, il fait savoir que «de telles méthodes et thèses sont catégoriquement rejetées, car l'Algérie a besoin aujourd'hui de ceux qui se sacrifient pour elle et qui élèvent l'intérêt suprême de la patrie au-dessus de toute considération, de ceux qui font preuve d'intégrité, de sagesse, de sérénité et de clairvoyance, ceux qui haussent le niveau du débat et s'élèvent au-dessus des questions secondaires et s'écartent de la surenchère, car il s'agit de l'avenir du peuple et du destin de la nation». Par la même occasion, le chef d'état-major de l'ANP a évoqué «certaines idées empoisonnées que véhicule la bande et qu'adoptent certains porte-voix qui orbitent autour d'elle, notamment l'appel à l'élargissement des détenus, qualifiés à tort comme des prisonniers d'opinion, l'atténuation des mesures sécuritaires entreprises au niveau des entrées de la capitale et des grandes villes et les tentatives de porter atteinte à la crédibilité et à la performance des institutions de l'Etat, à travers des rumeurs qui visent à tromper l'opinion publique et à compromettre les efforts des responsables intègres et dévoués». «Aussi, je rappelle encore une fois que seule la justice est souveraine de la décision, conformément à la loi, concernant ces individus qui se sont pris aux symboles et aux institutions de l'Etat et ont porté outrage à l'emblème national», a-t-il dit. Il a précisé, à ce propos, qu'«il n'est permis à quiconque d'interférer dans son travail (justice) et ses prérogatives ou tenter d'influer sur ses décisions», ajoutant qu'«au sein de l'ANP, nous l'encourageons et nous l'appelons à poursuivre sa démarche patriotique dévouée avec la même détermination et la même résolution, loin des contraintes et pressions qui donnent à la bande et à ses relais, une occasion pour échapper à la sanction et revenir pour semer l'anarchie et impacter sur le cours des événements». «En effet, les institutions de l'Etat et l'appareil de justice ont démasqué les intentions pernicieuses



de la bande et se sont mobilisés, plus que jamais, afin de faire réussir l'opération de lutte contre la corruption, atteindre son objectif, relever le défi de traiter les dossiers de corruption présentés auprès de la justice et juger ceux qui y sont impliqués, avec rigueur, impartialité et sérénité, notamment après que le Haut commandement de l'ANP s'est engagé à fournir les garanties suffisantes pour accompagner les mesures qu'a prises et que prend encore la justice dans ce domaine», a-t-il ajouté. «Concernant l'appel suspect et illogique portant sur l'atténuation des mesures sécuritaires entreprises au niveau des entrées de la capitale et des grandes villes, je tiens à indiquer que ces mesures préventives prises par les services de sécurité pour la sécurisation des marches, sont des mesures prises pour l'intérêt du peuple et non le contraire», a indiqué le général de corps d'armée.

«Les institutions de l'Etat sont une ligne rouge qui n'admet ni tractations, ni préalables ou encore des diktats illégaux, de quelle que partie que ce soit et continueront à accomplir leurs missions, jusqu'à l'élection du nouveau président de la République»

Il a précisé, que «dans le même ordre d'idées, et malgré la satisfaction de la majorité des revendications populaires sur le terrain, nous constatons l'élévation de certaines voix pour tenter de nuire à la crédibilité et la performance des institutions de l'Etat, à travers des rumeurs qui visent à tromper l'opinion publique et à compromettre les efforts des responsables intègres et dévoués». «Nous, en tant que Haut commandement de l'ANP, nous suivons de près et n'avons enregistré aucune anomalie dans la performance de ces responsables patriotiques dans le fonctionnement de ces institutions. Bien au contraire, ils ont pu réaliser durant cette courte période ce qui n'a pu être réalisé pendant des années», a-t-il poursuivi. Pour le chef d'état-major de l'ANP, «les réalisations dans tous les domaines sont multiples et ne peuvent être niées que par un ingrat ou un conspirateur qui agit sur instruction et tend à exécuter des agendas suspects. Le peuple est plus que jamais conscient et ne peut plus être induit en erreur ou entraîné dans des

impasses jonchées de périls». «Aussi, nous rappelons encore une fois que les institutions de l'Etat sont une ligne rouge qui n'admet ni tractations, ni préalables ou encore des diktats illégaux, de quelle que partie que ce soit et continueront à accomplir leurs missions, jusqu'à l'élection du nouveau président de la République, qui jouira de toutes les prérogatives pour entamer les réformes nécessaires», a-t-il affirmé. Le général de corps d'armée «a réaffirmé que le Haut commandement de l'ANP ne dévierait jamais de sa position constante, en ce qui concerne l'attachement au cadre constitutionnel, étant donné qu'il est tenu par les lois républicaines et engagé à respecter la Constitution, devant Allah, la patrie et le peuple, rappelant que notre pays possède tous les attributs de la renaissance et du développement, pourvu qu'ils soient employés d'une manière exemplaire et totale, et à condition également que les revendications du peuple et ses réelles préoccupations soient mieux cernées, tout en s'éloignant de l'égoïsme et des calculs personnels étroits», note la même source. Il a ajouté qu'«aussi, nous mettons en garde ces porte-voix qui ne cessent d'appeler à s'éloigner de la Constitution, pour tomber dans l'écueil du vide constitutionnel qui constitue une porte directe s'ouvrant sur l'anarchie et l'inconnu. Nous affirmons par ailleurs que la voie du salut est celle du dialogue intègre, basé sur de bonnes intentions dévouées, qui permettront à notre pays de transcender les difficultés, frayer sa voie vers le progrès et la prospérité et poser les jalons de son avenir prometteur». «Enfin, et au regard des menaces et des périls qui guettent notre pays, nous réaffirmons de nouveau que le Haut commandement de l'ANP, de par la responsabilité historique qui lui incombe dans cette conjoncture, fait face à toutes les tentatives destructrices et à toutes les mauvaises intentions dont les objectifs réels ont été dévoilés, et œuvre, avec résolution et détermination, à consolider l'accompagnement du peuple algérien et les institutions de l'Etat, pour aller de l'avant, pour assurer les conditions appropriées pour la tenue des présidentielles permettant à notre pays de repartir sur la voie du développement et de l'évolution et de relever tous les défis confrontés, en étant uniquement au service de l'Algérie et par allégeance à notre chère patrie», a-t-il conclu.

T. M. /Ag.

23^e marche des étudiants à Alger

Une mobilisation moins nombreuse que d'habitude

Un millier d'étudiants, beaucoup moins que lors des précédentes marches ont arpenté, ce mardi, pour la 23^e fois, des rues du centre d'Alger. Même le dispositif sécuritaire a été allégé, le tunnel des facultés n'a pas été fermé cette fois-ci.



Photo : L'Echo d'Algérie ©

Les protestataires sous un soleil de plomb ont à nouveau scandé les habituels slogans comme «État civil, non militaire» et «pas de dialogue avec le gang». Sur les banderoles déployées on

pouvait lire en français et en arabe : «Inébranlables, nous rejetons le gang», «Vous nous avez accueillis avec la répression, nous avons répondu par le sourire» et «étudiants mobilisés pour libérer l'Algérie».

La marche a débuté vers 10h à place des Martyrs. Des dizaines d'étudiants, entourés d'une foule compacte de citoyens, débattaient du dialogue que sous la direction de Karim Younes, des personnalités s'apprêtaient à conduire. Visiblement, l'initiative ne semblait pas susciter un enthousiasme débordant. De Bab Azzoun à la Grande Poste, en passant par la rue Ben M'hidi, le Boulevard Amirouche, «Yetnahaw ga3», «Article 7, pouvoir au peuple», ont fusé. Un étudiant en 3^e année droit à Alger n'a raté aucune marche. «La plupart de mes camarades sont partis», confie-t-il. «J'ai voulu sacrifier mes vacances pour une cause noble. Je veux faire entendre ma voix en rejetant tout représentant du Hirak, notamment, ceux qui ont déjà travaillé pour le gouvernement», a-t-il affirmé, comme écho à beaucoup de ses camarades. Les étudiants se sont dispersés sans incident en début d'après-midi.

Libérer «les Otages»

«Karim Younes, dégage, dégage ! Pas de dialogue avec le gang au pouvoir» ou encore «Quelle honte ! le gang dirige le dialogue», ont longtemps scandé les étudiants à leur tour. De nombreux étudiants exigent comme préalable la libération des détenus d'opinion, dont les manifestants placés en détention provisoire pour avoir brandi un drapeau amazigh. Samy, un étudiant en génie mécanique

et pour qui les détenus d'opinion sont des «otages», estime que le pouvoir voit en ces prisonniers une carte de négociation.

«Le pouvoir les a mis en prison exprès. Comme ça, il présentera leur libération comme une concession si jamais il y a un dialogue», a-t-il affirmé. Mais même s'il s'agit d'une «ruse», Samy trouve que la libération des détenus doit précéder tout dialogue. D'autres manifestants dénoncent la présence de personnes «indésirables» au sein de ce panel, comme Bouzid Lazhari qui a soutenu toutes les triturations de la constitution opérées par l'ancien Président Abdelaziz Bouteflika. «Bouzid Lazhari représente un grand problème dans ce panel», trouve un manifestant quadragénaire venu renforcer les rangs des étudiants.

«Quand tu regardes le visage de Lazhari, tu comprends comment fonctionne ce système», ironise un autre. Certains nuancent par contre et estiment que le plus important reste l'objectif du dialogue. «Pour moi les personnes ne comptent pas trop. Ce qui m'intéresse, c'est le fait qu'ils accomplissent leur mission», explique Maya.

Et d'ajouter : «C'est pour cette raison que la mobilisation doit se poursuivre : «Quelque soit la personne qui doit faire face au pouvoir, elle sait qu'il y a un peuple derrière elle et si elle fait une erreur, nous serons là pour lui dire de déguerler !».

M. M.

L'espace aérien algérien toujours interdit au Boeing 737 Max

Le constructeur annonce près de 3 milliards de dollars de pertes

Quatre mois après le crash mortel d'Ethiopian Airlines, 9 mois après celui de Lion Air, soit 346 morts au total. Le Boeing 737 MAX cloué au sol dans le monde entier ne reprendra pas les airs de sitôt.

L'avionneur américain semble s'y préparer puisque la semaine dernière en dévoilant des chiffres financiers désastreux, le PDG de Boeing, Dennis Muilenburg, a annoncé que l'avionneur pourrait cesser de produire «temporairement» le 737 Max en cas d'immobilisation prolongée au sol, a évoqué une possible suspension de la production. Tout dépend il faut dire des autorités de régulation. À commencer par la FAA, l'agence fédérale américaine chargée de dire si les conditions techniques sont réunies pour une reprise des vols en toute sécurité. Mais la crédibilité de cette agence est pointée du doigt, car sa relation avec l'industriel Boeing est apparue des plus ambiguës.

Une énième enquête dans la presse américaine, dans le *New York Times* en l'occurrence, est venue à nouveau semer le doute. Sur la base de documents internes de la FAA, mais aussi de témoignages anonymes d'ancien et actuel cadre de l'agence, le journal aboutit à une conclusion effarante.

Sur le Boeing 737 MAX, mis en service en 2016, le régulateur a cédé ses prérogatives quasi entièrement aux responsables et ingénieurs de Boeing, notamment, en ce qui concerne le MCAS, le système logiciel anti-décrochage dont la défaillance a apparemment été à l'origine des deux crashes.

Les détails de ce système, et surtout la nécessité d'informer les pilotes sur son existence, tout cela aurait été caché par Boeing aux ingénieurs de la FAA. Toujours, selon la même source, la FAA a, pendant des décennies forgé les normes internationales en matière de sécurité aérienne. Le point qui a été souvent souligné, c'est que la FAA n'a pas le budget nécessaire pour effectuer tous les tests nécessaires et qu'elle externalise de plus en plus, y compris au constructeur. Des cadres qui passent de Boeing à la direction de l'agence, ou vice-versa.

Des ingénieurs que l'on pousse à travailler main dans la main avec ceux de Boeing pour certifier les avions. Certains laissant même entendre que le retard de la FAA pour clouer

au sol le 737 Max après les crashes vient de ce noyautage opéré par l'avionneur.

Dans ses statuts, l'agence est bien entendu indépendante et elle a été pendant des décennies encore une fois une autorité incontestable. C'est un vrai problème politique.

Au Congrès américain, une réflexion est en cours pour aider la FAA à retrouver sa crédibilité, sévèrement entachée, désormais.

Dans les deux cas, l'accident s'est produit quelques minutes après le décollage, une similitude qui a conduit les autorités du monde entier à suspendre son exploitation.

Boeing annonce la plus importante perte de son histoire

Quatre mois après le crash de l'avion d'Ethiopian Airlines, l'avionneur américain a annoncé le 24 juillet près de 3 milliards \$ de pertes, soit la plus grosse perte de son histoire, après les déboires du 737 Max, son avion vedette cloué au sol depuis la mi-mars. La facture de l'accident d'Ethiopian Airlines survenu en mars 2019 (157 morts), et du crash de Lion Air en octobre 2018 (189 morts) s'élève pour l'instant à 8 milliards \$ (7,17 milliards €) et cela sans compter les indemnités des familles des victimes qui ont déjà porté plainte contre l'avionneur américain. Le coût de la catastrophe, estimée dans un 1^{er} temps à 900 millions \$ (807 millions €), pourrait encore augmenter dans les semaines à venir.

Attaqué en justice par des proches des victimes des deux accidents, Boeing a pris les devants en s'engageant à leur verser 100 millions \$ (90 millions €).

Un fonds spécifique doté de 50 millions \$ (45 millions €) disponibles à immédiatement été mis en place, il est géré par Kenneth Feinberg, un avocat américain spécialiste dans les fonds de compensation aux familles de victimes. Une semaine avant la publication de ses résultats trimestriels, le géant de l'aéronautique a indiqué qu'il allait provisionner 5,6 milliards \$ (5 milliards €) dans ses comptes du 2^e trimestre, pour compenser les pertes des compagnies aériennes et des loueurs d'avions qui ont dû annuler des milliers de vols. Boeing ne va pas forcément leur verser de l'argent, mais leur



accorder, selon l'importance de la flotte clouée au sol -, des ristournes sur de futures commandes, ou encore offrir des services de maintenance et de formation. Outre la provision trimestrielle exceptionnelle, Boeing va, également, devoir supporter une hausse de 1,7 milliard des coûts de fabrication du 737 Max, liée principalement à une réduction des cadences de production qui sont passées de 52 à 42 appareils par mois depuis la catastrophe.

Boeing face à sa crise la plus grave

Même si l'avionneur dit avoir déjà effectué plus de 135 essais en vol depuis l'immobilisation, le groupe aéronautique n'a toujours pas soumis aux régulateurs aériens, pour certification, le correctif du système anti-décrochage MCAS, mis en cause dans les deux accidents. «Les autorités réglementaires vont déterminer la procédure d'homologation du logiciel du MAX, des mises à jour concernant la formation (des pilotes) et ainsi que du moment propice pour lever l'immobilisation au sol», a prévenu Boeing. D'autant que fin juin, l'agence fédérale de l'aviation américaine (FAA) avait décelé un

nouveau problème de microprocesseurs sur le 737 Max, présentant un «risque potentiel.» Ce défaut, qui concernerait la conception même de l'avion, pousse de nombreux experts à pronostiquer le retour en service du 737 Max pour le 1^{er} trimestre 2020.

Pour rappel, l'Autorité chargée de l'aviation civile en Algérie avait décidé de suspendre toutes les opérations de vol (survol, atterrissage et décollage) dans l'espace aérien algérien, pour les avions de type Boeing 737-Max 8 et Boeing 737-Max 9, et ce, à la suite du crash de l'avion d'Ethiopian Airlines (ET), et ce, depuis mars 2019.

Cette décision était intervenue «en application du principe de vigilance et suite au crash de l'avion de type Boeing 737-Max 8 de la compagnie aérienne nationale éthiopienne «Ethiopian Airlines», avait souligné dans un communiqué le ministère des Travaux publics et des Transports, rapporté par l'agence officielle. L'Autorité chargée de l'aviation civile en Algérie «suivra, de près, les résultats de l'enquête technique relative au crash de l'appareil Boeing 737-Max 8 «d'Ethiopian Airlines». Avait conclu la même source.

Synthèse / Yasmine Derbal

Lutte contre la traite des personnes

L'Algérie présentera un avant-projet de loi spécifique en 2020

Un avant-projet de loi spécifique à la lutte contre la traite des personnes sera présenté l'année prochaine (2020), a indiqué le président du Comité national de prévention et de lutte contre la traite des personnes, Mourad Adjabi.

« Il s'agit pour l'Algérie de disposer d'une loi spécifique et entièrement dédiée à la lutte contre ce phénomène dans toutes ses dimensions », a précisé Adjabi à l'occasion d'une Journée d'étude organisée par ce Comité et coïncidant avec la célébration de la Journée mondiale de la dignité des victimes de la traite des personnes. Selon Adjabi qui est, également, directeur des affaires politiques internationales au ministère des Affaires étrangères, cet avant-projet de loi sera élaboré en « étroite collaboration avec des experts du ministère de la Justice », rappelant que les textes de lois sur la traite des personnes existent en Algérie, mais ils sont « éparpillés à travers d'autres textes de loi ».

Qualifiant la traite des personnes de « crime odieux », le président du Comité a souligné que « l'Algérie a signé les traités et adhéré aux protocoles de lutte contre ce phénomène qui n'épargne aucun pays de par le monde ». Il a ajouté que durant l'année 2018, « trois cas de traite de personnes ont été traités par la justice en Algérie, impliquant sept accusés et faisant un total de 17 victimes », précisant toutefois qu'il est « difficile d'avoir des chiffres exacts sur ce phénomène qui

demeure limité en Algérie ». Par ailleurs et à l'occasion de cette Journée d'étude, le Comité a annoncé la mise en ligne de son site web : www.comitetraitepersonnes.dz. Adjabi a, également, fait observer que la lutte contre ce crime est menée en collaboration avec les pays du voisinage, soulignant à ce propos que l'Algérie apporte à ces pays des aides en tous genres dans ce cadre.

Dans ce sens, l'ambassadeur des États-Unis d'Amérique en Algérie, John Paul Desrocher, a indiqué dans son intervention que son pays était disposé à collaborer avec l'Algérie pour lutter contre ce phénomène mondial, précisant que la lutte contre la traite des personnes est « une priorité en Amérique ». De son côté, le chef de mission de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en Algérie, Paolo Caputo a fait savoir qu'entre 2003 et 2016, plus de 225 000 victimes de la traite ont été recensées dont 72% sont des femmes et des filles, alors que le pourcentage des enfants a plus que doublé entre 2004 et 2016.

Il a en outre exprimé la « disponibilité totale des Nations unies à appuyer les efforts engagés par l'Algérie dans la prévention et la lutte contre la traite des personnes ». Pour



sa part, l'ambassadeur et chef de délégation de l'Union européenne en Algérie, John Joseph O'Rourke a indiqué que « l'UE ne se place jamais en donneur de leçon, mais a

toujours affiché son intérêt à l'expérience algérienne en matière de lutte et de prévention contre ce phénomène ».

Moussa O.

Contrôle commercial

Le montant du chiffre d'affaires dissimulé au 1^{er} semestre 2019 augmente de 206 %

Le montant du chiffre d'affaires dissimulé des transactions commerciales, décelé durant le 1^{er} semestre 2019 par les services du ministère du Commerce, a augmenté de 206% par rapport à la même période de 2018. Selon un bilan de l'activité du contrôle économique et de la répression des fraudes, effectué de janvier à juin 2019, les services du ministère ont constaté 4654 infractions liées à la facturation, dont 286 qualifiées d'établissement de factures fictives et de fausses factures. Ainsi, les opérations de contrôle ont permis la mise au jour d'un chiffre d'affaires dissimulé d'un montant de 35,85 milliards de dinars, contre 11,7 milliards de dinars enregistrés au 1^{er} semestre 2018, soit une augmentation de 206%, précise le bilan du ministère, soulignant que les procès-verbaux (PV) établis à l'encontre des contrevenants ont été transmis aux juridictions compétentes pour mise en œuvre de l'action publique.

L'augmentation du chiffre d'affaires dissimulé décelé par les services du ministère reflète principalement un changement de l'action de contrôle qui a ciblé durant le 1^{er} semestre 2019 en particulier l'amont de l'activité économique (production, importation, commerce de gros). « Les actions engagées ont été orientées vers la prise en charge des préoccupations résultant des dysfonctionnements observés sur le marché durant l'exercice précédent tant en matière de pratiques commerciales que de conformité des produits. À ce titre, le programme d'actions mis en œuvre pendant cet exercice, a été articulé autour des axes de la lutte contre les pratiques commerciales illicites et de la surveillance de la conformité des produits fabriqués localement et importés », a noté le ministère dans son bilan. Concernant les profits illicites, les opérations de contrôle ont enregistré un montant de 170,10 millions de dinars, pour lequel les agents habilités ont établi 317 PV pour infraction qualifiée de pratique de prix illicites (non-respect des prix réglementés, fausse déclaration de prix de revient et manœuvres visant à dissimuler les majorations illicites). Globalement, l'action de contrôle durant le 1^{er} semestre 2019 s'est soldée par 626 586 interventions (-37% par rapport à la même période de l'année 2018) ayant permis de constater 49 460 infractions commerciales (-61%), l'établissement de 45 765 PV (-62%) ainsi que la proposition de fermeture de 4393 locaux commerciaux (-50%). En outre, les services de contrôle ont eu à prendre des mesures administratives conservatoires consistant en la saisie de marchandises pour une valeur globale de 3,94 milliards de dinars (-18% par rapport à la même période de l'année 2018). En matière de contrôle des pratiques commerciales, les services de contrôle ont effectué 32 5851

interventions, donnant lieu à la constatation de 32 502 infractions, soit une réduction du taux infractionnel à 10% contre 15% au 1^{er} semestre de l'année 2018. Les services du contrôle ont établi, à ce titre, 29 800 PV et proposé 3499 fermetures d'établissements et locaux commerciaux, selon le même bilan. Les principales infractions constatées dans ce domaine sont le défaut de publicité des prix et tarifs avec 11 051 infractions soit 37,3% du total, le défaut de publicité des mentions légales (6529 infractions soit 22%), le défaut de facturation et l'établissement de factures non conformes (4654 infractions soit 15,7%), l'opposition au contrôle (2995 infractions soit 10,1%), le défaut de registre du commerce (2097 soit 7,08%), l'exercice d'activité commerciale sans local (1971 infractions soit 6,65%), ainsi que les pratiques de prix illicites (317 infractions soit 1,07%). En matière de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes, il a été enregistré 300 735 opérations de contrôle tant sur le marché qu'aux frontières, donnant lieu à la constatation de 16 959 infractions aux règles relatives à la protection du consommateur. En outre, il a été procédé à la saisie de marchandises non conformes d'une valeur de 261 millions de dinars, le blocage aux frontières de 255 cargaisons pour une quantité de 11 969,41 tonnes de produits non conformes d'une valeur de 3,09 milliards de dinars, la fermeture de 894 locaux de commerce et l'élaboration de 15 965 dossiers de poursuites judiciaires.

Analyse d'échantillons : un taux de non-conformités de 9%

Les principales infractions constatées en la matière se répartissent entre le défaut d'hygiène et de salubrité avec 7967 infractions, soit 47,7% du total, la tromperie ou tentative de tromperie du consommateur (2406 infractions, 14,4% du total), l'absence de l'autocontrôle (2080 infractions, 12,5% du total), la détention et mise en vente de produits non conformes (1866 infractions, 11,2% du total), le défaut d'étiquetage (1178 infractions, 7,1% du total), le défaut de certificat de garantie (367 infractions, 2,2% du total) et l'opposition au contrôle (363 infractions, 2,2% du total). Au plan du contrôle analytique, les services de contrôle ont effectué 6062 prélèvements d'échantillons aux fins d'analyses, dont 533 échantillons se sont avérés non conformes, ce qui représente un taux de non-conformités de 9%. En matière d'analyses physicochimiques, 2932 échantillons ont été prélevés dont 278 se sont avérés non conformes, soit un taux de non-conformités de 9,5%. Les produits incrimi-

nés sont principalement les viandes et produits de la viande en raison du taux élevé en matière grasse par rapport à la matière sèche et la présence de matières étrangères ainsi que le vinaigre et les produits d'assaisonnement (présence d'acide acétique synthétique). En matière d'analyses microbiologiques et sur un nombre total de 2828 échantillons prélevés, 229 se sont avérés non conformes, soit un taux de 8,1%.

Les produits incriminés sont principalement les graisses animales et végétales en raison de la présence de salmonelles et d'entérobactéries, les pâtisseries pour la présence des coliformes et des staphylococcus aureus, les herbes sèches pour la présence de moisissures et de germes totaux. En sus, il a été prélevé 302 échantillons de produits industriels, dont 26 se sont avérés non conformes, soit un taux de 8,6%.

Par ailleurs, les services du ministère ont effectué 503 opérations d'inspection des laboratoires autorisés donnant lieu à la constatation de 16 mises en demeure et 15 PV ayant trait principalement à la détention de réactifs chimiques périmés ou absence de ces derniers, l'absence d'équipement de protection du personnel, la non-teneur de registres reportant les enregistrements de la réception d'échantillons et des analyses effectués et l'absence d'hygiène des locaux.

Concernant le bilan d'activités des brigades mixtes dans le cadre de la coordination intersectorielle, les paramètres de contrôle des 5 brigades mises en place (Commerce-Impôts-Douanes, Commerce-Vétérinaire, Commerce Phytosanitaire, Commerce-Santé, Commerce-Métrologie légale) ont enregistré une régression allant du -23,54% à -83,94% durant le 1^{er} semestre 2019. Cette régression des résultats « est due principalement au mouvement des grèves observées par les agents de contrôle, durant le mois de Ramadhan », explique le ministère.

Dans son évaluation globale de l'activité pour le 1^{er} semestre 2019, le ministère estime que « les principaux indicateurs confirment la redynamisation de l'action de contrôle à travers le ciblage de l'amont de l'activité économique à savoir, la production, l'importation et la distribution en gros, l'objectif étant la maîtrise du risque sanitaire au plan de la conformité des produits et la lutte contre les gisements de fraudes au plan des pratiques commerciales ».

« La mobilisation de l'ensemble des agents de contrôle sur le terrain à travers la surveillance de la conformité des produits et de lutte contre les pratiques commerciales frauduleuses a permis de réduire la mise sur le marché de produits non conformes et de participer à l'amélioration de la transparence des pratiques commerciales aux différents stades de la commercialisation ».

N. I.

AADL1

L'opération d'attribution des logements sera parachevée en fin septembre

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud, a annoncé que les opérations d'attribution des logements de type location-vente aux souscripteurs d'AADL 1 (2001-2002) seront parachevées fin septembre prochain, clôturant ainsi définitivement ce dossier.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une cérémonie de distribution de 744 unités de logements de type location-vente aux souscripteurs AADL 1, le ministre a fait état de «12 000 logements (location-vente) distribués dans deux mois (mai-juin)», prévoyant la clôture du dossier AADL1 fin septembre prochain. Les programmes de logements devant être distribués concernent les souscripteurs AADL1 au niveau de Blida, Alger, Médéa, Biskra, Bouira, Tizi-Ouzou et Béjaïa. Cette dernière compte un pôle de 16 000 unités de logement de type location-vente dédiées aux souscripteurs des programmes 2001 et 2002, a précisé Beldjoud. A partir de ce jeudi, il sera procédé à la remise des attestations de pré-affectation au profit de près de 1000 souscripteurs du programme AADL1 à Tizi-Ouzou. Des quotas considérables de logements, tous types confondus, seront distribués avec la prochaine rentrée sociale au niveau de plusieurs wilayas du pays, a indiqué le ministre. Beldjoud a affirmé que

les nouveaux pôles urbains disposent des différentes structures publiques, notamment les établissements éducatifs et les structures sécuritaires et administratives à même de garantir les différents services aux citoyens. Le ministre a fait état de la formation de commissions chargées du contrôle de la qualité des travaux des logements se trouvant en cours de réalisation et du respect des conditions définies par le cahier des charges par les entreprises de réalisation, appelant, dans ce sens, les citoyens à visiter logements afin de s'enquérir de la qualité des travaux et de dénoncer tout dépassement exercé par l'entrepreneur. Pour rappel, il a été procédé à la distribution des clés de 744 logements de type location-vente réalisés à la nouvelle ville de Bouinan au profit des souscripteurs au programme AADL1 résidant à Blida, et ce, en présence du ministre de l'Habitat et des autorités de wilaya, de sécurité et militaires, outre des membres de la société civile.

Arab M.



Emploi et Sécurité sociale

Le ministère se dote d'une nouvelle base de données des statistiques nationales



Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tidjani Hassen Heddam, a fait état, lundi, à Alger, d'un projet de «base de données des statistiques nationales» devant contribuer à «l'élabora-

tion des plans et des stratégies adéquates et au renforcement des mécanismes de suivi et d'évaluation». Supervisant la clôture des travaux d'une journée d'étude sur les statistiques dans le secteur du Travail, Heddam a précisé que son département s'attela, au niveau de l'administration centrale et en coordination avec les établissements sous tutelle, à «créer une base de données des statistiques nationales sur le réseau informatique du secteur».

Cette démarche, «aidera à l'élaboration des plans et des stratégies et au renforcement des mécanismes de suivi et d'évaluation», a-t-il expliqué, faisant savoir que cette base de données «permettra de stocker et de traiter les données et obtenir ainsi des indicateurs exacts qui seront exploités par la suite dans la réalisation d'études prospectives». Soulignant l'importance des données statistiques étant «un outil performant pour l'obtention d'indicateurs et d'aide à la prise de décision», le ministre a affirmé que «la mise en place d'un système informatique solide permettrait l'obtention de données exactes et instantanées». De surcroît, le secteur du Travail «est confronté à des défis majeurs», notamment en matière de protection sociale et d'offre de poste d'emploi pour les jeunes, d'où l'importance d'obtenir des statistiques précises permettant de procéder à l'analyse des programmes d'action de façon objective».

Pour ce faire, Heddam a mis l'accent sur l'impératif de «conjuguer les efforts pour s'adapter aux technologies d'aujourd'hui, et d'œuvrer à la collecte d'un maximum de données pour la promotion du secteur du Travail».

Commerce

Djellab met l'accent sur l'accélération de la poursuite des opérations de numérisation du secteur

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a mis l'accent sur la nécessité d'accélérer la poursuite des opérations de numérisation dont la mise en œuvre a été entamée sur le terrain, en vue de se mettre au diapason des évolutions survenues dans le domaine des TIC, à l'instar du reste des secteurs. S'exprimant lors d'une réunion à laquelle ont pris part des cadres centraux en charge de l'opération de numérisation du secteur et des spécialistes en la matière, le ministre a mis en avant l'importance d'accélérer les opérations de numérisation et de se mettre au diapason des évolutions, à partir du registre électronique en passant par la création de réseaux de communication interne entre les directions régionales et de wilaya, jusqu'à la réalisation d'un système d'alerte précoce, d'un système de surveillance électronique au niveau des différentes inspections du secteur au niveau national, lequel devra faciliter les opérations de contrôle aussi bien des agents que des opérateurs économiques. Djellab a également mis en avant l'accélération de la mise en place d'une base de données de maîtrise de l'approvisionnement du marché en produits essentiels et de large consommation ainsi que de son contrôle, laquelle sera à même de contribuer indirectement à l'éradication définitive de la spéculation. M. A.

Distinction

Le ministre de l'Éducation nationale se félicite de la bonne organisation des examens scolaires en 2019

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, s'est félicité, de «la bonne organisation» des examens scolaires de l'année en cours et ce, grâce aux efforts de la corporation de l'éducation et de l'ensemble des intervenants. Belabed a indiqué que «la toute dernière leçon donnée par l'école algérienne et les responsables en charge, est la bonne organisation des examens scolaires et de la session 2019 du baccalauréat, qualifiée par tous de session réussie, voire, meilleure que les sessions précédentes». Le ministre a estimé que les résultats du baccalauréat session 2019 «sont stables, même dans la conjoncture difficile que traverse le pays, une conjoncture qui n'a pas eu d'impact négatif sur le déroulement et les résultats des examens». Il a, à ce titre, salué les efforts de tous, notamment du Premier ministre, du vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), des membres du gouvernement, des commandants de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale, ayant accompli avec professionnalisme leur devoir professionnel et national lors de ces examens scolaires. Belabed a également rendu hom-

mage aux partenaires sociaux qui ont pesé de tout leur poids pour sécuriser les examens des trois cycles scolaires, de par leur appui sur le terrain, en se dressant contre les tentatives vaines et désespérées visant à porter atteinte aux examens et à en perturber le bon déroulement. En dépit du léger recul du taux de réussite au bac, le nombre des candidats ayant obtenu le diplôme avec mention «très bien» s'élevait à 8043 lauréats, 21679 lauréats avec mention «bien» et 84 285 lauréats avec mention «assez bien», portant ainsi le taux des lauréats avec mention, à 19,21 %. Le taux de participation aux épreuves du baccalauréat concernant les détenus des établissements pénitentiaires est passé de 75,54 % l'an dernier, à 88,94 % lors de la session 2019. Il a relevé, à cette occasion, que le nombre des cas de tricherie a atteint son plus bas niveau depuis sept années, ne dépassant pas le taux de 0,11 %, tandis que le taux de réussite est passé de 40,16 % à 46,12 %. Le ministre de l'Éducation nationale a estimé qu'en dépit des efforts déployés, les résultats demeurent «en deça de aspirations» et que «le caractère complexe et délicat du secteur requiert de la pondération en mati-

re de gestion et une lucidité en matière de décision». Le ministre a salué, à l'occasion, le rôle de l'école dans la formation des jeunes et la préparation d'un citoyen capable d'assumer la responsabilité, étant l'un des plus puissants outils de l'État pour préserver l'identité nationale et garantir l'éducation des générations. Il a ajouté, à ce propos, que l'Algérie «ne possède ni laboratoires ni même des tribunes pour le traitement éducatif en dehors des espaces officiels» qui demeurent ouverts à tous, pour contribuer à améliorer le rendement de l'école algérienne, «dans le cadre de la Constitution et la loi, et le respect des référents religieux, historiques et nationaux». Dans le même contexte, Belabed a mis en avant la détermination de l'État à régler les problèmes soulevés par les syndicats du secteur, mettant en avant le rôle du dialogue qui demeure la seule voie pour le règlement des conflits, réitérant par là même, la nécessité de défendre l'école publique et la gratuité de la scolarité, une question qui doit, a-t-il dit, être défendue par l'ensemble de la communauté éducative.

Houda H.

Aïn Defla

Hausse de la consommation de l'électricité durant la période allant de la mi-juin à la fin juillet 2019

La consommation de l'électricité durant la période allant de la mi-juin à la fin juillet 2019 a été de 98 GW heure, en hausse par rapport à la même période de l'année dernière (77 GW heure), a indiqué, hier, à Miliana (Aïn Defla) le directeur de l'antenne de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Ouest (SDO).

« Ces chiffres ciblant la période comprise entre le 15 juin et le 25 juillet attestent d'une augmentation de 23% de la consommation d'électricité par rapport à l'année dernière », a précisé Kalakhi Slimane au cours d'un point de presse tenu en marge des portes ouvertes organisées à l'occasion de la célébration du 50^e anniversaire de la création du groupe Sonelgaz abritée par l'agence commerciale de Miliana. « Il est clair que pour chaque degré au-dessus des températures normales de saison, une tendance haussière de la consommation de l'électricité est enregistrée », a observé Kalakhi, signalant que les incendies qui se sont déclarés ça et là à travers nombre de forêts du pays ont contribué à exacerber la chaleur, incitant à un recours « prolongé » des climatiseurs et autres ventilateurs. Faisant remarquer que les fortes chaleurs n'ont pas eu d'incidences sur le réseau MT et HT de Sonelgaz, le directeur de l'antenne de la SDO de Aïn Defla a soutenu que la wilaya n'a pas connu de perturbations dans la distribution et le transport de l'électricité. « De brèves coupures de courant se sont bien évidemment

produites, mais elles ont vite été prises en charge par nos agents », a-t-il assuré. Il a toutefois invité les citoyens à utiliser cette source d'énergie à bon escient, observant que des gestes d'apparence anodine tels « éteindre les appareils en veille, limiter l'envoi d'emails avec des pièces jointes trop lourdes ou déconnecter son téléphone de son chargeur lorsqu'il est totalement chargé » doivent « impérativement » être exécutés. Kalakhi a, par ailleurs, mis en exergue les efforts déployés par sa direction en vue de moderniser les prestations par l'introduction de technologies nouvelles. « La facture de consommation peut être envoyée aux clients par message, ces derniers pouvant s'en acquitter par internet », a-t-il dit en guise d'illustration, observant que la relève des clients « moyenne tension » se fait désormais à distance. Une exposition montrant les appareils et les équipements utilisés par Sonelgaz ainsi que les précautions de sécurité en vigueur a marqué la première journée de ses portes ouvertes qui s'étaleront jusqu'au 31 du mois en cours.

A. B.



Bouira

1,3 milliard de dinars pour renforcer l'alimentation en eau potable



Une enveloppe financière de l'ordre de 1,3 milliard de dinars a été allouée à la réalisation prochaine de 38 projets pour renforcer et améliorer le réseau de l'alimentation en eau potable dans plusieurs communes et villages de la wilaya de Bouira, a indiqué, hier, le directeur de l'Algérienne des eaux (ADE), Ramdane Haouchène. Selon les détails fournis par le même responsable, la Direction des ressources en eau (DRE) de la wilaya compte réaliser prochainement 62 projets, dont 38 concernant le renforcement et l'amélioration du réseau de l'alimentation en eau potable dans plusieurs communes et villages. Dans un rapport présenté récemment lors d'un conseil de wilaya présidé par le wali Mustapha Limani, la DRE avait précisé que ces projets et opérations toucheront des localités et villages relevant des communes de Aïn Lahdjar, Aïn Bessem, Bouderbala, Zbarbar, Maïlla, Guerrouma, Lakhdaria, Ridane, Dirah, Dechmia (Ouest), Sour El Ghoulane, El Hachimia (Sud), Saharidj, Chorfa, Ahnif, M'chedallah, El Adjiba, Ahl Laksar (Est de Bouira). « Les communes d'Aomar, Kadiria, El Mokrani, Souk Lakhmis, Raouraoua, Bir Ghablou Hadjra Zarga, Taguedit, Mesdour, Bordj Okhris, Taghzout, Ath Laâziz, Haïzer et Bouira sont aussi concernées par ces opérations lancées durant ce premier semestre 2019 », a encore précisé la direction du secteur dans son rapport. Ces projets portent, notam-

ment sur des travaux de réhabilitation de réseaux de l'alimentation en eau potable (AEP) et des stations de pompage, ainsi que sur la réalisation de conduites de refoulement, dont la majorité des cahiers de charges établis ont été remis à la direction de l'administration locale (DAL) « Cette enveloppe de 1,3 milliard de dinars a été allouée sur le budget de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL) », a encore précisé le directeur de l'ADE de Bouira. Sur les 45 communes que compte la wilaya de Bouira, 43 municipalités sont alimentées et raccordées aux systèmes des grands transferts des deux barrages de Koudiet Acerdoune et de Tilesdit. « La situation s'est beaucoup améliorée par rapport aux années précédentes », a souligné Haouchène. Par ailleurs, la commune de Maïlla, qui compte quelque 7000 habitants souffre d'un manque criant en matière d'eau potable, s'est plaint le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Mohamed Belkadi.

Le 2^e plus grand barrage au niveau national, en l'occurrence celui de Koudiet Acerdoune, d'une capacité 640 millions de mètres cube, est réalisé sur le territoire de cette municipalité montagnaise, où les habitants du chef-lieu restent insuffisamment approvisionnés en eau potable à partir de l'unique source dont dispose la commune.

Taïb Hocine

Boumerdès

Les flammes ravagent 100 hectares de forêt

Déjà objet de multiples dépassements, le couvert végétal de la wilaya de Boumerdès se réduit comme une peau de chagrin. Ce qui a été épargné par la bêtise de l'homme a fini par être anéanti en cette période de grande de chaleur à cause des incendies. La Conservation des forêts fait état de 385 ha de verdure, partis en fumée depuis le début de la saison estivale. La semaine dernière, au moins 30 départs de feu ont été enregistrés dans la région, ravageant une superficie de 113 ha entre maquis, forêt et broussailles. La forêt de Béni Khalfoun, sur les hauteurs de Chabet El Ameur, offre un décor apocalyptique. Constituée principalement de chêne-liège, son étendue s'est réduite de 50 ha, a-t-on appris de même source. Idem pour la forêt de Sahel Boubarak qui surplombe la côte de Sidi Daoud, offrant une vue panoramique sur la Méditerranée ; elle aussi a été réduite en cendres. « Même durant les années de terrorisme, on n'a pas vu un tel massacre », déplore un citoyen de la région. Ailleurs, sur les hauteurs de Beni Amrane, Thénia et Souk El Had, les incendies ont ravagé des dizaines d'oliviers et d'arbres fruitiers, notamment des figuiers, suscitant la colère et l'indignation de leurs propriétaires. « L'Etat doit nous indemniser. J'ai perdu une quarantaine d'oliviers qui, parfois, me fournissent

1500 litres d'huile/an. C'est ma principale source de revenu », dira un oléiculteur de Beni Amrane. Comme à l'accoutumée, les raisons ou les auteurs de ces sinistres risquent de ne jamais être identifiés. « On a déposé 86 plaintes contre x. Pour l'heure, on ne peut rien avancer. On attend les résultats des enquêtes de la gendarmerie », dira Baâziz, responsable à la Conservation des forêts. Il est vrai que la chaleur favorise énormément le déclenchement des incendies et leur propagation, mais les moyens dont disposent les services des forêts et de la Protection civile rendent la lutte contre les flammes très difficile.

A titre d'exemple, la Conservation des forêts est dotée de 3 stations (camions-citernes), ce qui est insuffisant surtout lorsque l'on sait que la superficie de son patrimoine dépasse 23 000 ha, soit 16% de la surface de la wilaya. La même direction dispose de six brigades d'intervention, constituées de 50 éléments et a mis en place 3 postes vigiles dans toute la région. La Protection civile dispose de 12 unités à travers la wilaya qui, elle, compte 32 communes. Ses éléments mettent parfois énormément de temps pour arriver sur les lieux des incendies. Cela a été constaté récemment à Naciria, Chabet El Ameur et Timezrit où la réalisation d'unités des soldats du feu est vivement souhaitée.

Alger

Suspension de l'alimentation en eau potable à Aïn Bénian

Dans le cadre du projet de sécurisation de l'alimentation en eau potable, et en vue d'améliorer la desserte en eau de la commune d'Aïn Bénian, la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger - SEAAL procède durant la nuit du mardi 30 juillet 2019 au mercredi 31 juillet 2019 de 18h à 6h, à des travaux de remplacement d'une vanne sur la conduite qui alimente le réservoir principal de distribution. Ces travaux, localisés au niveau du complexe hydraulique de Belle Vue dans la commune d'Aïn Bénian, engendreront une suspension de l'alimentation en eau potable, qui impactera la totalité de la commune d'Aïn Bénian. SEAAL précise à ses clients que le retour à la normale se fera progressivement durant la journée du mercredi 31 juillet 2019, et se stabilisera totalement durant la nuit du mercredi 31 juillet 2019 au jeudi 1^{er} août 2019. Un dispositif de citernage sera mis en place afin d'assurer les usages prioritaires (établissements publics et hospitaliers). SEAAL prie ses clients de l'excuser des désagréments causés par ces travaux, et met à leur disposition, pour toute information, le numéro de son Centre d'accueil téléphonique Opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24.

Skikda

Mise en service d'une nouvelle pompe à la station de pompage «Les Frères Khaldi»

La station de pompage «les Frères Khaldi» de Skikda s'est dotée, cette semaine, d'une nouvelle pompe d'un débit de 40 litres/seconde, a-t-on appris, ce lundi, du chargé de communication de l'Algérienne des eaux de Skikda.

Selon Samir Guias, cette nouvelle pompe va alimenter la partie supérieure de la ville qui enregistre des perturbations de l'alimentation en eau potable durant la saison estivale à l'instar des cités Sidi Ahmed, Boulekroud 1, 2 et 3. Soulignant l'ancienne pompe devra servir de pompe de secours, la même source a expliqué que cette opération fait partie de la série de mesures prises par l'ADE-Skikda pour améliorer la distribution de l'eau potable durant la saison estivale, réparer les fuites d'eau enregistrées sur le réseaux et pour contrôler la qualité de l'eau. A cet effet, l'ADE-Skikda avait récemment procédé à l'installation d'une pompe immergée d'un débit

de 11 litres/seconde à la station de pompage de la commune d'El Zitouna et ce, après la mise à l'arrêt temporaire de la source d'«El Mahguen», a-t-il encore révélé. Guias a également fait état de la mise en service d'une pompe similaire dans le puits principale de la commune de Flifila ainsi que la réhabilitation de puits de Ramdane-Djamel qui alimente certains quartiers du centre ville ainsi que plusieurs mechtas de la région. Par ailleurs, un puits artésien vient d'être réceptionné dans la commune de Salah-Bouchour en plus de la réfection de 28 mètres linéaires de la conduite de distribution d'eau potable à la cité Chabour dans la commune de Collo, a-t-on signalé.

Mechaka A.



• Près de 167 hectares de forêts ravagés par les flammes durant les dernières 48h



Une superficie globale de 167 hectares de couvert végétal et 8253 arbres fruitiers ont été détruits par les feux de forêts au cours des dernières 48 h dans la wilaya de Skikda, a-t-on appris, hier, de la Direction de la Protection civile. Le plus important incendie s'est déclaré, samedi, dans la région de «Béni Doua» dans la commune de Kerker (ouest de la wilaya) où les flammes ont détruit pas moins de 29 ha de broussailles et 8100 arbres fruitiers, selon la même source qui a indiqué qu'il aura fallu plus de 8 h aux 5 camions anti-incendie ainsi que les 18 agents de la Protection civile et de la

conservation des forêts mobilisés sur place pour maîtriser cet incendie. Depuis la journée de samedi, la commune d'Aïn Bouziane a également enregistré deux foyers d'incendie ayant parcouru un total de 40 ha de broussailles, indique la même source. La direction de la Protection civile a aussi fait de 82 ha de maquis et 60 arbres fruitiers réduits en cendre dans les régions de Beni Zid et Zitouna. Hier encore, 3 incendies se sont déclenchés dans les régions d'El Cantour, Chraïa et Sidi Mezghiche ravagent 16 ha de broussailles et 75 arbres fruitiers, selon la même source. M. A.

Feux de forêt à Béjaïa

Les incendies ont occasionné des pertes importantes

Les feux dévastateurs, qui ont occasionné des pertes considérables dans les plantations agricoles en montagne et dans les forêts de la wilaya de Béjaïa, ont suscité inquiétude et colère chez les habitants, notamment ceux dont les flammes ont frôlé les habitations. Cette situation a provoqué une polémique sur l'origine des incendies, ouvrant la voie à des supputations. Rencontré dans son bureau, le chargé de la communication des services des forêts de la wilaya de Béjaïa, Lahelal Abane, estime que tout ce qui se dit autour de l'origine des incendies n'est que le fruit d'une «polémique». Profitant de l'occasion, le responsable dément l'existence de pertes animalières dans le milieu forestier de la wilaya de Béjaïa. En effet, des photos authentiques montrant des singes, des lièvres, un chacal, des perdrix et même des chats calcinés ont été attribuées à la région de Béjaïa. «Comme chaque année à cette période, nous enregistrons des dizaines de départs de feux naturels dans des endroits habituels, généralement dus à la canicule et plus souvent à la négligence des riverains lors des opérations de défrichage et de débroussaillage», dit le responsable. Ce dernier pointe du doigt les activités d'élevage dans les périmètres des parcours forestiers, d'après les résultats de l'enquête préliminaire qui a été émise, sous réserve, par la Conservation des forêts (CF). Les éleveurs utilisent le feu pour les prairies de pacage, pour permettre la régénération de l'herbe pour les bêtes. Après la campagne de lutte contre les feux, les services des forêts, la Protection civile et les services de sécurité reviennent sur les lieux des sinistres pour approfondir les investigations. Les éleveurs et autres petits fellahs choisissent souvent la facilité pour venir à bout des broussailles gênant leur exploitation. «Pour bénéficier d'une opération de cadastre, le service en question exige des propriétaires à ce que le terrain soit nu. Donc, comme pour le défrichage, les gens choisissent la solution la plus facile, le feu», regrette notre interlocuteur. Pour lui, «on ne parle pas beaucoup d'un autre phéno-

mène social qui consiste en le retour des citoyens à leur terre après leur retraite pour y cultiver ne serait-ce que des potagers». A Ouzellaguen, un incendie qui s'est rapproché dangereusement des habitations a été le fait d'un citoyen qui débroussaillait son lopin de terre. Il est identifié et une procédure judiciaire est lancée contre lui, selon nos informations. Le cas du dernier feu de Tala Hamza est édifiant. Les propriétaires ont tenté de défricher un terrain qui se trouve dans l'indivision dans le but de le parcelier. En mettant le feu à la végétation pour défricher le terrain et faciliter au géomètre l'opération de parcellement, les propriétaires ne s'attendaient pas à ce que les flammes prennent de l'ampleur et s'étendent dans la forêt et près des habitations. Les agents de la Conservation des forêts sont intervenus neuf fois pour tenter de circonscrire des départs de feux dans la journée de jeudi 25 juillet. Quatre d'entre ces incendies ont pris de l'ampleur, nécessitant l'intervention de la Protection civile. Cependant, pas moins de 32,5 ha de couvert végétal ont été ravagés par les flammes, en cette journée, pendant que d'autres feux ont été signalés samedi et dimanche sur les hauteurs de Boukhalifa, Adekar et Semaoun. En une seule journée, soit le samedi, les feux ont dévoré 3 ha d'oliveraies, 9 ha de forêt et un demi-hectare de broussailles. Les feux ont été localisés dans les communes de Tizi N'Berbère, Ouzellaguen, Darguina et Kendira, selon le bilan de la Conservation des forêts de Béjaïa. Depuis le début de la campagne de lutte contre les feux, pas moins de 120 incendies ont été enregistrés par les mêmes services, dont une soixantaine ont été classés importants par rapport au volume des dégâts qu'ils ont occasionnés dans les plantations parcourues. Au jeudi 25 juillet, la CF a comptabilisé un total de 483,50 ha de végétation partis en fumée. Les incendies ont occasionné des pertes importantes dans les plantations d'olives (30,50 ha), de figuiers (9,50 ha), de grenadiers, d'amandiers et de poiriers, totalisant 3 ha de pertes.

BREVES

BORDJ BOU-ARRERIDJ

- Des étudiants profitent de leurs vacances pour effectuer des travaux dans les chantiers, histoire de se prendre en charge financièrement pour la rentrée. Si la saison estivale est synonyme pour certains de détente et d'évasion, pour d'autres, c'est le moment opportun pour dénicher de petits jobs afin d'aider la famille à remonter la pente et à joindre les deux bouts, mais aussi pour donner un sens à cet espace temporel, marqué par la lassitude et la routine. Ainsi, dès le début des grandes vacances, bon nombre de jeunes étudiants partent à la recherche d'une autonomie financière pour éviter de vivre aux crochets des leurs.

Et le phénomène touche même une partie des actifs. Nous avons rencontré et engagé la conversation avec quelques-uns de ces étudiants qui affichent leur autonomie et leur débrouillardise, et qui refusent de vivre à la solde d'autrui.

JIJEL

- Le parc national de Taza a organisé lundi sur la plage des Aftis dans la commune d'El Aouana (20 km à l'ouest de Jijel) une campagne visant à sensibiliser les estivants à la protection des sites naturels, dans le cadre du projet pilote «Med MPA Network». Selon la directrice du parc, Lilia Bidouhan, cette campagne s'inscrit dans le cadre du partenariat avec le Fonds mondial de la nature (WWF) portant sur l'organisation d'opérations d'envergure pour sensibiliser les estivants à la protection des aires marines et des sites naturels en intégrant toutes les directions exécutives et instances concernées telles que la Direction de l'environnement, le Commissariat national du littoral, la Conservation des forêts, la Protection civile, la Gendarmerie nationale et les Scouts musulmans algériens. Cette journée a permis aux estivants de prendre part à une opération de nettoyage de la plage et de bénéficier des explications des organisateurs sur l'importance de préserver les aires marines en particulier et l'environnement en général.

Oran

Démarches pour introduire la perruche ondulée à la réserve de la forêt de M'sila

L'association «Chafaallah» d'ornithologie et de protection de l'environnement et de la faune d'Oran s'attèle à introduire à la réserve de la forêt de M'sila dans la commune de Boulélis (ouest d'Oran) des oiseaux rares d'Australie dont la perruche ondulée qui est un oiseau tropical, a-t-on appris auprès de son président.

Dans ce cadre, l'association a installé 100 nids en mai dernier pour le lâcher, pour la première fois au niveau de cette réserve, de 50 couples de ces perruche avec l'approche de la saison de l'automne ou au début du mois d'octobre prochain, a indiqué Chafaallah Benamar. Pour fournir les conditions adéquates de vie et de repeuplement de cette nouvelle espèce ornithologique, des grains seront épanchés au niveau d'une superficie d'un hectare. Les céréales sont l'aliment préféré de la perruche ondulée, a-t-il fait savoir soulignant que l'initiative du lâcher vise à repeupler la forêt de M'sila en ce genre d'oiseaux tropicaux, encourager leur reproduction et par

conséquent, préserver le milieu naturel et la biodiversité. Cette opération, qui entre dans le cadre du programme élaboré par l'association «Chafaallah» d'ornithologie et de protection de l'environnement et de la faune, intervient suite au succès d'élevage de ces oiseaux en cages, selon la même source. Par ailleurs, l'association a initié, en collaboration avec l'association de chasse «Lions», le lâcher de 100 perdrix au niveau de la forêt de Djebel K'har (Montagne des lions) dans la commune de Gdyl (est d'Oran), premier du genre au niveau de cet espace boisé qui attire les familles oranaises pour le repos et loisirs et les campeurs.

Lehouari K.



Aïn Témouchent

La maîtrise à distance a permis le contrôle de 1200 km du réseau électrique

Le système Scada de maîtrise à distance a permis d'assurer le contrôle de 1200 km du réseau électrique à travers le territoire de la wilaya d'Aïn Témouchent de manière permanente et régulière, a-t-on appris, ce lundi, auprès des responsables de la Société de distribution d'électricité et du gaz de Sonelgaz d'Aïn Témouchent.

Le système Scada a, également, permis de conférer l'efficacité dans le domaine d'intervention des équipes de maintenance pour réparer les pannes en un temps record, a ajouté la même source en marge de «Portes ouvertes» organisées 3 jours durant à l'occasion du 50^e anniversaire de la création de la société par l'unité commerciale de la commune de Hammam Bouhadjar. Il a donné de la qualité au contrôle du réseau d'électricité permettant de détecter des pannes le long de 1200 km dont dispose la wilaya d'Aïn Témouchent en basse et moyenne tension, a souligné le directeur de la société de distribution d'électricité

et du gaz, Mohamed Samadi.

Ce système exerçant en H/24 et à longueur de semaine sans interruption veille à assurer une alimentation régulière en électricité et à détecter avec précision toute panne au réseau permettant l'intervention automatique des équipes de maintenance relevant de la société pour isoler la partie concernée et de réparer la panne en un temps record, a affirmé le même responsable. Ce système est en développement adapté à l'évolution du réseau à travers le territoire de la wilaya et à l'extension future, a souligné Samadi.

La Société de distribution d'électricité et du gaz de la wilaya d'Aïn Témouchent a initié des «Portes ouvertes» en faveur du public au niveau de son unité commerciale dans la commune de Hammam Bouhadjar pour faire connaître les missions et services de cette entreprise publique et son évolution depuis sa création en 1969.

Mostaganem

La gendarmerie sensibilise les automobilistes contre les accidents de la circulation

«Un été sans accidents de la circulation», tel est le slogan de la campagne de sensibilisation lancée depuis dimanche dernier à Mostaganem au profit des automobilistes par l'unité de sécurité routière de la Gendarmerie nationale, dont le siège principal se trouve à Kharouba (cité des 300 Logements). C'est au niveau de l'axe routier de Sidi Mansour, relevant de la RN 11, à l'ouest de Mostaganem, que le coup d'envoi de cette campagne a été donné. Sur les lieux, les éléments de la gendarmerie ont distribué des dépliants et dispensé des conseils de prévention et des orientations aux conducteurs de véhicules, tous types confondus, pour une conduite saine et sûre qui permettra d'éviter les drames routiers durant la saison estivale, marquée par l'intense trafic sur les routes du littoral. Lors de cette opération, les gendarmes ont insisté sur l'importance du respect du Code de la route, pour préserver la vie du conducteur et celle des autres. De leur côté, les usagers ont salué cette louable initiative, qui est une occasion de rappeler les règles à observer sur la route.

Relizane

Les habitants souffrent pour s'approvisionner en eau

Le projet d'alimentation de la wilaya en eau dessalée qui a été présenté en fanfare par les différents ministres qui se sont succédé depuis son lancement et ayant surtout consommé une faramineuse somme estimée à plus de 11 milliards de dinars en plus d'une partie en devises ne profitent pas aux habitants puisque toutes les régions sont confrontées à une sérieuse pénurie en cette période des grandes chaleurs, les populations de Yellel, dans l'ouest de Oued R'hiou, de Hameri et d'autres galèrent pour se procurer le précieux liquide. «Nous souffrons pour nous approvisionner en eau» a expliqué un citoyen en lançant un appel pressant aux responsables pour leur venir en aide. «Nous nous sommes, malgré nous, rabattus sur les revendeurs avec tout ce que cela pourrait constituer comme danger», a noté un citoyen, non sans exprimer son inquiétude devant les éventuelles maladies à transmission hydrique. «Nous vivons dans un stress permanent à cause de cette

situation», a-t-il affirmé. Cette situation a poussé certains à réclamer l'ouverture d'une enquête approfondie sur tous les contours de ce projet d'acheminement d'eau dessalée à partir de la station de la Mecta sur la mer Méditerranée. Notons qu'en principe, à la réception définitive du projet, pas moins de 150 000 m³ d'eau dessalée devaient arriver dans la wilaya de Relizane, une quantité largement suffisante pour répondre aux besoins des populations des 30 communes concernées par le raccordement au réseau en question. «Les responsables nous ont rassurés sur la disponibilité de l'eau avec la mise en vigueur du MAO dans la majorité des communes, mais hélas, nous sommes en train de courir dans tous les sens sous la pression de la forte canicule pour soustraire à peine quelques litres, alors que l'eau dessalée est supposée être desservie depuis des mois», a renchéri un citoyen, en concluant que «seule une enquête pourra éclairer les dessous de ce dossier».

BREVES

RELIZANE

- Le nombre de points de vente des moutons de l'Aïd El Adha est passé de 11 à 30 dans la wilaya de Relizane, a-t-on appris, ce dimanche, auprès des services de la Direction du commerce de la wilaya. Ces sites ont été retenus par décision de la wilaya portant sur l'organisation de la vente des sacrifices et leur contrôle au niveau des communes disposant des marchés hebdomadaires de bestiaux. Ces espaces sont créés pour permettre aux citoyens d'acquiescer des moutons dans des lieux autorisés et proches de leurs résidences, a-t-on indiqué. Ces endroits sont soumis au contrôle des vétérinaires des secteurs public et privé et de techniciens dans le but de préserver la santé et la sécurité du citoyen.

Ces équipes inspectent les bestiaux venus des wilayas limitrophes, à l'instar de Tiaret, Mascara et Mostaganem et œuvrent à assurer une permanence lors de l'Aïd El Adha au niveau des circonscriptions relevant de l'Inspection vétérinaire, des bureaux communaux d'hygiène et des abattoirs. L'Inspection vétérinaire de la wilaya organisera, dans les prochains jours, des campagnes de sensibilisation des citoyens sur les bonnes méthodes d'abattage et les conditions de conservation de la viande. La wilaya de Relizane dispose d'un important potentiel animalier, soit 300 000 têtes ovines.

ORAN

- Une quinzaine de pêcheurs de la wilaya d'Oran bénéficient, depuis hier d'une formation de 2 jours sur l'utilisation de sonar de pêche, au niveau de l'Institut des techniques de pêche et d'aquaculture (ITPA) d'Oran, a-t-on appris auprès du directeur de cet établissement. Il s'agit d'une formation organisée en partenariat avec la Chambre de pêche et d'aquaculture et une entreprise privée, spécialisée dans l'importation et le montage de matériel de pêche (FURINO), a précisé Lahouari Kouissem «Un sonar de pêche est un matériel qui permet de détecter le poisson et orienter le pêcheur de manière précise aux endroits où se trouvent les bancs de poissons», a-t-il expliqué, ajoutant que la formation actuelle porte sur un équipement récent, le sonar L800. Ce matériel qui détecte les bancs de poissons est utilisé, notamment, dans la pêche de la sardine, a-t-on précisé, ajoutant que la formation assure un apprentissage pratique sur l'utilisation de cet équipement. L'ITPA d'Oran assure des formations sur les nouvelles techniques de pêche au profit des professionnels du secteur de toute la région ouest et tout au long de l'année.

Tamanrasset et Illizi

Les préoccupations des professionnels au centre de la visite d'Omari

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Chérif Omari, poursuivait la visite de travail et d'inspection entamée, ce lundi, dans les wilayas du Sud (wilaya déléguée d'Aïn Salah, Tamanrasset et Illizi) pour s'enquérir des préoccupations des professionnels en vue de trouver des solutions d'urgence à même de promouvoir et de relancer le secteur agricole.

Cette visite entre dans le cadre des instructions du Premier ministre concernant l'organisation de la filière «élevage camelin et caprin», l'élargissement de la collecte de céréales, la distribution de fourrage et la santé animale. Dans la wilaya déléguée d'Aïn Salah (Tamanrasset), le ministre avait procédé, ce lundi, à l'inauguration d'une coopérative agricole spécialisée en céréales et légumineuses qui faciliteront la collecte du blé et permettra de bénéficier des services du guichet unique en matière de distribution des semences améliorées et des engrais. Le ministre a assisté au 1^{er} contrat d'assurance établi par la Caisse nationale de mutualité agricole et à l'ouverture du guichet unique du crédit «Rfig» pour la campagne agricole 2019-2020. Chérif Omari a, également, écouté les préoccupations des éleveurs de camelins qu'il a informés des mesures prises par l'État pour développer cette filière. Après avoir écouté leurs préoccupations, axées essentiellement sur le manque de fourrage et d'eau potable pour les troupeaux et la santé animale, le ministre a affirmé que sa visite, qui s'inscrit dans le cadre du suivi sur le terrain des dispositions prises par le Gouvernement, permettra de prendre les mesures d'urgence à même de soutenir les éleveurs et tous les professionnels en vue de relancer le secteur agricole. Il a, à cette occasion, fait part de la décentralisation de l'administration au profit des agriculteurs à travers toutes les wilayas du Sud, notamment, Aïn Salah, précisant que les services agricoles pren-

dront en charge les préoccupations des agriculteurs. Le ministre a en outre évoqué la coordination avec les services hydrauliques pour l'ouverture de puits et la réalisation de points d'abreuvement pour le bétail. Pour ce qui est de l'aquaculture, le ministre a indiqué que les dossiers des investisseurs dans ce domaine seront transférés à la direction de Ouargla, une annexe de direction devant être ouverte à Aïn Salah dans les plus brefs délais. Concernant les quotas d'orge destinés aux éleveurs, il a été décidé d'accélérer les opérations de distribution assurées par les coopératives relevant de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI). Pour rappel le Premier ministre avait chargé le ministre de l'Agriculture d'activer la dernière décision du Gouvernement portant soutien de la filière élevage camelin et caprin au niveau du Grand Sud et des zones steppiques en assurant un accompagnement vétérinaire et les eaux en faveur des éleveurs de cette richesse animale nationale. À cet effet, il a été décidé de mettre en place un Conseil national qui se chargera de l'organisation de la filière cameline et de faciliter la concertation entre les éleveurs et l'administration. Cet organisme devra contribuer à la structuration des acteurs de cette filière, notamment l'organisation des éleveurs en vue de valoriser le potentiel de cette filière animale et lever les obstacles qui entravent son développement. Aussi, des mesures relatives aux fourrages ont été prises dont la rationalisation des quantités, la préservation des pâturages et la garantie



d'une couverture vétérinaire, notamment à travers l'acquisition des médicaments nécessaires pour lutter contre les épizooties et les maladies camelines outre le renforcement des campagnes de vaccination. Par ailleurs, des zones d'abreuvement seront mobilisées à travers tous les périmètres de pâturage. Les travaux sont à pied d'œuvre

pour la réhabilitation des points d'abreuvement existant, le forage de puits et la réalisation de nouveaux points d'abreuvement. Pour rappel, le cheptel camelin s'élève à 471 332 têtes (250 404 chèvres) répartis sur 10 wilayas dont 38% (steppiques) et 20% (autres wilayas).

Kadiro Frih

Postes frontaliers du Sud

Le Gouvernement n'a accordé aucune autorisation d'exportation de produits alimentaires subventionnés

Les Douanes ont affirmé que le Gouvernement n'a accordé aucune autorisation d'exportation des marchandises de produits alimentaires subventionnés de large consommation via les postes frontaliers du Sud, a indiqué un communiqué de la Direction générale des douanes. Suite à la demande d'intervention formulée par des membres du Conseil de la nation concernant l'arrêt immédiat des opérations d'exportation autorisées de produits alimentaires de large consommation via les postes frontaliers du Sud, «l'administration des douanes affirme que le gouvernement actuel n'a accordé aucune autorisation d'exportation de ces marchandises», a précisé le communiqué. «L'administration des douanes

veille, conformément à la loi et aux instructions des hautes autorités du pays, à lutter contre toutes formes de contrebande pour protéger l'économie nationale», ajoute-t-on de même source. Cinq membres du Conseil de la nation représentant la région du Sud ont adressé une correspondance au général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale réclamant une intervention pour interdire l'exportation de ces produits via les postes frontaliers. «Ce qui se produit aux postes frontaliers des communes de Bordj Badji Mokhtar, Timiaouine et Aïn Guezzam est dangereux du fait qu'il gangrène l'économie nationale», ont-ils indiqué, précisant que l'exportation des produits alimen-

taires de large consommation subventionnés par l'État, autorisés ou non autorisés, ronge l'économie nationale. La correspondance porte les signatures des sénateurs Khafi Akhmadou de la wilaya de Tamanrasset, Djedae Abdelkader (Ouargla), Benmebarak Salem (Adrar) ainsi que Boudjemaâ Zeffane et Tahar Ghazil (Tamanrasset). Le Gouvernement que conduisait Abdelmadjid Tebboune, en 2017, avait évoqué ce dossier et installé une commission intersectorielle qui avait pour mission l'élaboration d'un rapport exhaustif sur le taux d'application du règlement régissant les opérations d'exportation des marchandises produites avec des matières premières subventionnées. A. B.

Ouargla

Plus de 1200 piqûres de scorpion depuis le début de l'année, selon la DSP



Pas moins de 1260 piqûres de scorpion, dont quatre ayant causé des décès, ont été enregistrées depuis le début de l'année dans la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris, hier, auprès de la Direction de la santé et de la population (DSP). Le service de prévention de la DSP a signalé que les personnes victimes de piqûres de scorpion ont été totalement prises en charge au niveau des structures hospitalières de la wilaya. Selon les données fournies par la DSP et arrêtées à la 3^e semaine de ce mois de juillet, le plus grand nombre de cas de piqûres de scorpion, soit 446 cas, a été relevé durant le mois de juin, période coïncidant avec le début des chaleurs estivales. Dans le cadre de la prévention, l'association de wilaya d'Ouargla pour la lutte contre l'envenimation scorpionique a fait état de la collecte, dans le cadre de la campagne annuelle moyennant une somme de 100 DA par insecte, de 57 000 scor-

pions devant être remis à l'Institut Pasteur pour la fabrication de l'antidote. Mohamed Laâroussi, membre de l'association en question, a relevé que cette campagne a donné lieu à la collecte, rien que dans le Grand Ouargla, de 26 177 scorpions. Ces insectes collectés sont remis à l'annexe régionale de l'Institut Pasteur d'Ouargla pour l'extraction du venin qui est ensuite acheminé à l'Institut Pasteur d'Alger pour la production du sérum anti-venin de scorpion, a-t-il expliqué. Afin d'impliquer le citoyen dans la campagne de lutte contre l'envenimation scorpionique, une enveloppe de 4 millions de dinars a été dégagée par les pouvoirs publics pour l'encouragement de cette opération. Un montant que Laâroussi a jugé «insuffisant», au regard du nombre important et croissant de scorpions ramassés quotidiennement dans la wilaya. K. F.

Le smartphone pliable Huawei Mate X prend du retard



Le Huawei Mate X est, avec le Samsung Galaxy Fold, le smartphone pliable le plus attendu. Huawei avait pris son temps, mais il semblerait que l'appareil ne soit toujours pas prêt. Il y a quelques mois, Huawei annonçait le smartphone pliable

Mate X, la réponse au Galaxy Fold de Samsung. Cependant, la sortie était repoussée à juin. Ceci, selon Huawei, pour réaliser des tests additionnels et éviter les soucis rencontrés par Samsung avec son Galaxy Fold. Maintenant que la

sortie du Galaxy Fold est prévue pour septembre, les yeux se tournent vers Huawei. Où en est le Mate X ? Malheureusement, si vous espérez le voir apparaître bientôt, il va falloir vous faire une raison, cela ne devrait pas être le cas.

Selon le directeur des affaires, He Gang, le Mate X n'est pas encore prêt à arriver sur le marché. Selon ses propres mots : «Tout le monde devrait savoir que les exigences de qualité de Huawei sont très élevées. Si un appareil ne répond pas à toutes ces exigences, nous ne le laissons pas sortir sur le marché.» Et d'ajouter, «nous avons mené d'innombrables tests pour le Mate X. La date de sortie sur le marché de l'appareil de Samsung n'est pas importante pour nous. Le plus important, pour nous, c'est que nos clients aient ce

produit quand il sera prêt. Nous livrons des produits de grande qualité pour de parfaites expériences client.» Autrement dit, le Huawei Mate X pourrait ne pas avant d'être lancé avant plusieurs mois encore. Il va donc falloir patienter, encore, pour pouvoir mettre la main dessus si vous êtes intéressé (e). Une fois encore, cela n'est pas nécessairement une mauvaise chose. Nous n'avons toujours qu'une seule et unique 1^{re} impression, celle-ci doit être la plus parfaite possible. Nous ne pouvons blâmer Huawei d'essayer.

Oppo dévoile son écran Waterfall

Parmi les nombreuses batailles que se livrent les fabricants de smartphones, il y a celle du plus grand ratio écran/châssis. Oppo vient de dévoiler une arme intéressante, l'écran Waterfall.



Les fabricants de smartphones, et plus particulièrement les fabricants chinois, se livrent actuellement une bataille en règle pour pouvoir proposer le plus grand ratio écran/châssis sur leur appareil. C'est comme cela que l'on a vu apparaître l'encoche, les écrans percés et les caméras pop-up. Oppo s'attaque, aujourd'hui, aux bords latéraux avec son écran Waterfall qui plonge littéralement sur les côtés. L'écran Waterfall est opérationnel jusqu'à 88° sur les côtés gauche et droit de l'appareil. L'effet est saisissant. Quand on regarde le smartphone de face, on jurerait qu'il n'a aucun bord. Résultat des opérations, on obtient un appareil qui ne ressemble à rien de ce qui existe actuellement sur le marché. Il faut y voir là la prolongation, à l'extrême, de ce qu'avait lancé Samsung avec son écran incurvé sur les deux côtés du Galaxy S6 Edge. Oppo n'a fourni aucun détail concernant l'appareil en question. Difficile de savoir s'il s'agit d'un smartphone prêt à être commercialisé ou d'un simple prototype. Aucune information concernant les spécifications de la bête et encore moins, vous pouvez l'imaginer, de date de sortie. Une récente fuite indiquait que Vivo travaillait certainement sur une technologie similaire. L'année 2020 devrait être riche en écrans qui débordent sur les côtés.

Sony lance «Sony Reon Pocket», un climatiseur personnel portable

L'été est bel et bien là, la canicule aussi. Les ventilateurs et blocs de climatisation tournent à plein régime. Et si vous pouviez avoir votre propre petit climatiseur constamment sur vous ? Avec la canicule, il devient difficile de vivre sans climatisation ni ventilateur. Les astuces de grand-mère ont leur limite. Heureusement, la technologie moderne peut aider. Sony vient par exemple de lancer via le financement participatif le Reon Pocket, un climatiseur personnel portable. C'est dans le cadre de son programme First Flight que le géant japonais lance ce produit

particulier. Le Reon Pocket se place dans la petite poche d'un T-shirt spécial. Il restera alors bien en place sur votre nuque et grâce à l'effet Peltier, vous pourrez au choix sélectionner une température diffusée entre 23°C et 36°C. L'effet Peltier est un effet thermoélectrique consistant en un phénomène physique de déplacement de chaleur en présence d'un courant électrique. La température est contrôlée manuellement via une application mobile, mais Sony précise qu'un mode automatique fera son apparition via une mise à jour logicielle

ultérieure. Et vous n'aurez pas non plus à vous inquiéter de la batterie de l'appareil puisque, selon le fabricant, celui-ci tient aisément 24 h sur une seule charge, charge qui ne prend que deux petites heures via USB-C. Le projet Reon Pocket sera bientôt financé à 100%, mais malheureusement, il ne devrait être livré qu'au Japon, à partir de 120 \$. Espérons que Sony décide de le commercialiser dans d'autres marchés, en France, notamment. Côté tarif, il faut compter environ 120 \$. Si vous êtes intéressé (e), direction le site officiel.



Apple veut rendre son iPhone plus résistant encore à l'eau

Un smartphone résistant à l'eau peut être très pratique dans la vie de tous les jours, nul n'est à l'abri d'un petit accident. Ces dernières années, Apple a doté ses iPhone d'une certaine résistance à l'eau. Il ne s'agit pas d'une totale étanchéité, et la firme de Cupertino insiste bien sûr ce point, mais simplement d'une résistance à l'eau jusqu'à un certain point. Cela n'empêche pas la marque à la pomme de vouloir améliorer son système, comme c'est le cas dans un récent brevet. Dans le brevet en question, Apple décrit comment les boutons physiques peuvent servir de point d'entrée pour l'eau. La marque à la pomme a ainsi conçu un système qui pourrait éliminer les entrées d'eau par ce

biais. Selon la description fournie, «les composants d'engagement peuvent s'étendre, de telle manière qu'une partie de ces composants soient positionnés dans des ouvertures formées sur les côtés du logement. L'assemblage peut aussi inclure des supports très divers, un dôme tactile en contact avec le bouton et au moins plusieurs supports. Un composant de cet assemblage peut être positionné juste à côté de l'ouverture et en alignement avec le bouton et/ou le dôme tactile pour un actionnement par pression.» L'idée avec ce nouveau design est d'assurer en toute circonstance, surtout au moment précis où l'on actionne le bouton, que l'eau n'ait aucun moyen de pénétrer dans le châssis.



Nul ne sait si ce design de bouton sera un jour intégré dans les iPhone, mais le simple fait de réfléchir à les rendre plus résistants à l'eau est une très bonne idée.

Des chercheurs créent des lentilles de contact avec zoom intégré

Les chercheurs de l'université de Californie à San Diego ont créé des lentilles souples intégrant un zoom. Ce dernier y est contrôlable en clignant (deux fois) de l'œil. Dans un entretien accordé au site New Scientist, Shengqiang Cai, le chercheur principal de ce projet, explique que grâce au mouvement de nos globes oculaires, les yeux ont constamment un potentiel électrique. C'est lui qui est exploité pour alimenter des lentilles «cybernetiques». L'équipe a donc trouvé le moyen de faire changer la longueur focale d'une lentille en la faisant se déformer à travers des impulsions électriques créées par le mouvement oculaire. Pour parvenir à ce résultat, ils ont fabriqué une lentille de contact conçue avec un élastomère diélectrique : elle n'est pas conductrice, mais se déforme lorsqu'elle est traversée par de l'électricité. Selon les universitaires, l'invention devrait trouver de nombreuses applications dans le domaine de la santé, notamment, (prothèses oculaires, par exemple), mais on imagine très bien que ce type de gadget trouvera aussi un usage dans le domaine militaire ou du renseignement.



Netflix et YouTube arrivent bientôt dans les voitures Tesla



Le grand écran frontal des voitures Tesla permet de visualiser de nombreuses informations relatives à la conduite. Et de jouer aussi, quand vous ne conduisez pas. Bientôt, c'est le streaming qui débarque. Il est possible de jouer à de nombreux jeux vidéo sur le grand écran des Tesla, quand on ne conduit pas, bien évidemment, et très bientôt, il sera possible de regarder ses films et séries préférés sur Netflix ou YouTube. Elon Musk, le patron de Tesla, a annoncé la nouvelle tout récemment. Tesla propose déjà un certain nombre de jeux aux propriétaires de ses véhicules. Bethesda avait même annoncé à l'E3 que Fallout Shelter allait être rendu compatible. Il y a aussi certains jeux Atari, pour les fans de rétrogaming. Les jeux vidéo ne sont accessibles que lorsque le véhicule est garé et que le volant peut alors s'utiliser comme une manette. Cette limitation sera aussi valable pour Netflix et YouTube. Le streaming ne sera possible qu'une fois le véhicule garé. Elon Musk n'a pas précisé la date de déploiement de cette fonctionnalité. À l'E3, il était déjà question de proposer YouTube dans les voitures. Le PDG de Tesla a en tout cas précisé que, une fois la conduite totalement autonome par les autorités, la voiture permettra le streaming même en pleine conduite. Voilà qui devrait assurément rendre les trajets bien moins longs.

Insolation : quand le cerveau est en surchauffe

Ce n'est pas tout à fait un coup de chaleur, qui se manifeste par une température corporelle supérieure à 45°C, mais cela peut en être les prémices. «Une insolation est un trouble neurologique qui survient suite à une exposition de la tête au soleil», expliquent les spécialistes. Le soleil, par ses rayonnements infrarouges en particulier, peut réchauffer très localement le cerveau qui peine à redistribuer la chaleur et à maintenir une température qui lui permette de fonctionner correctement. Résultat, une fatigue intense, des nausées, des vomissements, un malaise généralisé qui peut aller jusqu'à la perte de conscience et des convulsions. Avant d'en arriver là, il est important de reconnaître les 1^{ers} signes de l'insolation. «Les personnes semblent souvent rouges, présentent des signes de

déshydratation et se plaignent de forts maux de tête» décrivent les médecins. Et mieux vaut ne pas se fier à ses préjugés : «Bien que les personnes âgées et les enfants soient plus à risque, tout le monde peut faire une insolation.»

Agir promptement

Une fois les symptômes repérés, il faut agir rapidement. «Les réflexes à adopter sont les mêmes que pour un coup de chaleur, il faut mettre la personne au frais et lui mouiller la tête» indiquent-ils. Il faut essayer que cela ne se transforme en coup de chaud, dont le risque vital est plus important. Si la personne perd connaissance, cela peut être très dangereux et il convient d'appeler les secours. Attention, toutefois, à une baisse trop brutale de la température corporelle. «Il est déconseillé

d'aller se jeter à l'eau. S'immerger peut être une bonne idée car cela diminue la température corporelle, mais il faut y aller doucement pour ne pas risquer l'hydrocution. Les personnes présentant des signes d'insolation doivent aussi éviter de se baigner sans être accompagnées au cas où elles perdraient connaissance.» Bien sûr, il vaut mieux prévenir une insolation que la soigner. Là encore rien de véritablement révolutionnaire : «La prévention des insolutions est assez simple : ne pas s'exposer au soleil, s'habiller ample et avec des couleurs vives afin de ne pas absorber la chaleur, et surtout protéger sa tête avec des chapeaux», insistent les médecins. Alors que vous soyez plutôt foulard, casquette, chapeau, ou béret, pensez à bien protéger votre tête.



Comment réduire les risques d'AVC de 90 %

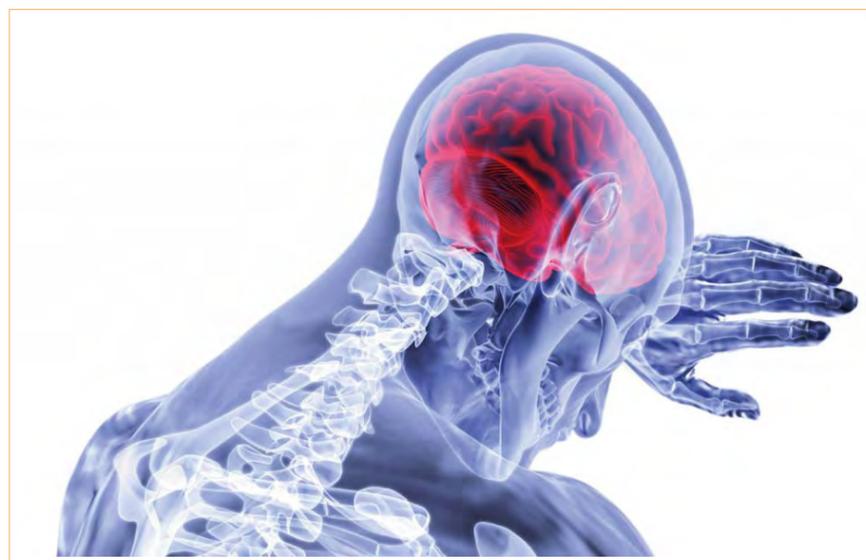
D'ici 2030, le nombre de décès dus à un AVC est estimé à 7,8 millions. Les femmes sont toujours plus touchées par cette affection et souffrent davantage pendant la phase de récupération. L'AVC peut présenter différents symptômes comme des troubles de la vision, une paralysie du visage, des vertiges, une chute, des maux de têtes violents, une douleur ou des fourmillements dans le bras, l'inertie d'un membre, une difficulté à s'exprimer et comprendre, une difficulté à avaler, etc. Les femmes présentent souvent des symptômes moins spécifiques de l'AVC, comme un mal de tête ou des vertiges, que les hommes. Ceux-ci manifestent des symptômes plus évidents avec par exemple une douleur ou une inertie du bras. Une étude publiée dans la célèbre revue scientifique *The Lancet* a montré que 10 facteurs de risque modifiables étaient responsables pour 90% des cas d'AVC au niveau global. Les 10 facteurs de risque de l'AVC étaient : hypertension, sédentarité, mauvaise alimentation, obésité, tabagisme, maladies cardiaques, diabète, alcool, stress et hypercholestérolémie.

Contrôlez votre tension et abaissez-la

L'hypertension est le facteur de risque modifiable de loin le plus important pour prévenir l'AVC. Il est absolument essentiel de mesurer régulièrement sa tension (au moins une fois année, davantage chez les patients hypertendus) et en cas d'hypertension de se faire rapidement soigner. L'hypertension était responsable pour 47,9% des cas d'AVC, selon l'étude publiée dans *The Lancet*.

Faites régulièrement de l'exercice

Une activité de 30 mn minimum par jour, par exemple de la marche à pieds, représente la



base d'une vie saine. Ensuite, il faudra encore pratiquer une activité physique 2 à 3 fois par semaine, combinant une activité cardiovasculaire, de souplesse et d'endurance. Cela permet, notamment, de diminuer la prise de poids, facteur de risque très important des maladies cardiovasculaires comme l'AVC. La sédentarité est responsable de 35,8% des cas d'AVC.

Attention au diabète et à l'hypercholestérolémie

Il est important de mesurer et contrôler le taux de glycémie et de cholestérol dans le sang pour prévenir l'apparition d'AVC. Un contrôle régulier chez le médecin est essentiel. Dans l'étude publiée par *The Lancet*, le diabète était responsable pour 3,9% des cas d'AVC et l'hypercholestérolémie pour

26,8% des cas.

Mangez sainement et essayez de perdre du poids (attention à l'obésité)

Une alimentation équilibrée est très efficace pour prévenir l'AVC, pensez à une hydratation suffisante, avec des apports réguliers en fibres alimentaires, en protéines et en matières grasses en proportions adéquates. Une surconsommation de matières grasses sera mal éliminée par l'organisme et aura pour conséquence un début possible d'hypercholestérolémie. Évitez de consommer des sucreries (bonbons, boissons sucrées) et privilégiez les fruits et légumes ainsi que les oméga-3 (on trouve dans l'huile d'olive et les poissons d'eau douce surtout).

Dans l'étude parue dans *The Lancet*, une mauvaise alimentation était responsable pour 23,2% des cas d'AVC.

Soignez des maladies cardiaques comme l'arythmie.

L'étude aussi met aussi en garde contre certaines maladies cardiaques comme l'arythmie cardiaque qui augmentent le risque d'AVC en formant, notamment, plus facilement des caillots dans le cerveau. Les troubles cardiaques sont responsables pour 9,1% des cas d'AVC.

Contrôlez vos émotions

Le stress, mais aussi la colère sont d'importants facteurs de risque pour l'AVC. Une étude de l'Université d'Harvard a montré que les 2 h suivant une crise de rage ou de colère le risque d'AVC augmentait. Il est donc essentiel de savoir bien gérer ses émotions. Le stress est responsable pour 5,8% des cas d'AVC.

Stop aux addictions

Arrêtez de fumer, limitez fortement votre consommation d'alcool et ne consommez aucune drogue. Il s'agit d'importants facteurs de risque. Par exemple la cocaïne augmente d'un facteur 7 le risque de souffrir d'AVC 24h après la prise de cette drogue. Le tabagisme était responsable pour 12,4% des cas d'AVC et l'alcool pour 5,8%. L'AVC représente une urgence médicale absolue. Il est important de savoir reconnaître les 1^{ers} symptômes pour une prise en charge rapide du malade et d'éviter ainsi des complications graves, des séquelles permanentes ou la mort. En cas de signes suspects d'AVC contactez immédiatement les urgences, chaque minute compte.

Un virus potentiellement mortel transmis par les moustiques détecté en Floride

Les autorités sanitaires floridiennes ont avisé la population locale de la présence accrue de l'encéphalite équine de l'Est (EEE). Selon les informations de CNN, les autorités sanitaires du comté d'Orange, en Floride, ont averti la population la semaine dernière de la présence accrue d'un virus potentiellement mortel qui se transmet par l'entremise des moustiques, l'encéphalite équine de l'Est (EEE). Des tests effectués sur des poulets ont révélé que plusieurs d'entre eux ont été infectés par le virus qui, lorsque transmis à l'être humain, peut déclencher une infection et une enflure du cerveau. Les poulets, des «sentinelles», sont des «volailles qui sont régulièrement

testées pour le virus du Nil et le EEE». Ils sont disposés dans des zones où l'on soupçonne la présence des virus en question et on leur prélève des échantillons de sang régulièrement. Leur sang peut «montrer la présence de la maladie, mais ils ne souffrent pas des effets du virus». Dans son communiqué, le comté a donc indiqué que «le risque de transmission à l'homme a augmenté». Bien que la maladie soit rare - environ sept cas sont signalés aux États-Unis chaque année -, les symptômes peuvent néanmoins être sérieux, voire fatals. Environ 30% des gens qui contractent la maladie décèdent, selon le Centre américain de contrôle et de prévention des

infections. Les autres peuvent développer des troubles neurologiques importants. Les personnes qui ont contracté la maladie développent des symptômes environ 4 à 10 jours après avoir été piquées par un moustique infecté. Parmi ceux-ci, on compte l'apparition soudaine de maux de tête, une forte fièvre, des frissons, des vomissements et dans les cas plus graves, des convulsions et un coma. Les autorités recommandent aux gens de drainer l'eau stagnante autour de leur maison, de bien se couvrir la peau avec des vêtements ou des produits répulsifs et d'utiliser des moustiquaires pour couvrir les portes et les fenêtres.



Théâtre du Sud

Les 9^{es} Journées ouvertes à Alger

Les 9^{es} Journées du Théâtre du Sud ont été ouvertes à Alger avec la volonté affichée des troupes participantes de pérenniser cet événement très attendu qui permet de rendre plus visible les créations de la jeunesse du Sud algérien.

S'étalant du 29 juillet au 3 août au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), ces Journées représentent, selon les participants, une «opportunité d'échanges avec les professionnels du théâtre», avec la possibilité pour les jeunes du Sud d'exercer leur passion dans les normes requises par le 4^e Art». Devant un public nombreux, une vingtaine de comédiens du collectif des œuvres universitaires de la ville d'El Oued, a présenté, *Nazif Ed'Dakira* (Hémorragie de la mémoire), une opérette montée dans le registre du théâtre épique, sur les textes poétiques de six grands auteurs algériens et arabes, que Nabil Ahmed Messaï a adapté et mis en scène. Puisés des textes des Algériens, Athmane Loucif et Mahdjoub Belloul, des Syriens, Souleïmane El Aïssi et Nizar Qabbani, de l'Irakien Kadem Djawad et du Soudanais Mohamed El Djawahri, *Nazif Ed'Dakira*, restitue la grandeur de la Révolution algérienne, entrée dans l'universalité car devenue symbole de résistance et de lutte pour la liberté des peuples. Comptant sept tableaux, l'opérette invite, près de 40 mn, le spectateur à revisiter, dans les faits, la Révolution algérienne contre l'occupant français, depuis les préparatifs jusqu'au passage à l'acte, focalisant sur le rôle de la femme et son engagement, symbolisés par le personnage de la grande moudjahida, Djamilia Bouhired subissant les affres de la torture, pour conclure dans la joie de la vic-

toire marquant l'indépendance de l'Algérie. La conception du metteur en scène, consistant à donner à la densité des faits historiques, une forme aux atmosphères modernes, a été respectée, à travers une scénographie fonctionnelle, signée Ahmed Labyedh, faite d'un brouillard de fumée couvrant quatre pantalons (long rideaux étendus verticalement) en soie blanche et aux usages multiples, frappés d'un éclairage feutré aux couleurs de l'emblème national, ainsi que par la mise en valeur des textes, enregistrés antérieurement et mimés par les comédiens (play-back). La bande, l'œuvre de Farid Makhloufi, a, également, bien servi le spectacle, enrichi par les sonorités modernes d'une musique d'épopée inspirant l'évènement et la détermination à entretenir l'action, pour finir sur des partitions aux mélodies renvoyant à l'euphorie de la victoire et la joie de la délivrance. Les comédiens, qui, dans l'ensemble ont su porter les textes poétiques déclamés, ont vu par moments, leurs interprétations altérées par des dialogues rendus en play-back, une technique qui certes, permet au texte de gagner en clarté et en volume, mais qui crée en revanche, une froideur entravant chez le comédien le cheminement interne de l'émotion. En présence de la ministre de la Culture, Meriem Merdaci et du directeur général du TNA, Mohamed Yahiaoui, des troupes de danses populaires issues du sud, ont animé, 2 h auparavant, un spectacle folklorique sur



la place publique Mohamed Touri, attenante au TNA, au milieu de chapiteaux exposant plusieurs produits et objets traditionnels et artisanaux de différentes régions du Sud algérien. Des conférences, des débats, des masters-Class, des expositions et des rencontres littéraires sont au programme des 9^{es}

Journées du théâtre du sud qui accueillent, ce mardi, les spectacles *Chekoun Yesmaâ Chekoun ?* (Qui écoute qui ?) de Béchar, *El Belaout* d'El Bayadh (théâtre de rue) et *Y'en a marre* de Ghardaïa.

Benadel M.

Festival international de Timgad

Pour la 2^e soirée, le public crée une belle ambiance



Le nombreux public qui a afflué au théâtre en plein air contigu au site archéologique de la ville de Timgad (wilaya de Batna) a créé, dans la nuit de lundi à mardi, une belle ambiance lors de la 2^e soirée de la 41^e édition du Festival international de Timgad. La soirée a été, en effet, marquée par une profonde communion entre le public et les artistes dans une atmosphère chaleureuse jusqu'aux 1^{res} lieux du jour, notamment, avec Mok Saïb, la star du jour, un artiste algérien vivant en Angleterre qui a enflammé les gradins du théâtre en plein air avec ses chansons modernes. L'invité de Batna, qui a chanté pour la 1^{re} fois sur la scène de Thamugadi, a littéralement enchanté ses fans, notamment, les plus jeunes venus de différentes régions de Batna et des wilayas voisines en interprétant ses plus belles chansons, telles que *Nadik Maïya Fi Bali*, répétée en chœur par le public dans une ambiance magique, nimbée par la lumière diffuse des téléphones portables. L'artiste Mok Saïb a galvanisé les gradins en dépit du fait que la soirée se soit prolongée jusqu'à 2h30 du matin, voulant faire de sa 1^{re} participation au festival de Timgad «un souvenir inoubliable», dédié à un public connaisseur et branché. L'autre star de la soirée, l'artiste Chemsou Freeklane, qui a déjà eu l'occasion de chanter devant ses fans à Timgad,

a régalé les adeptes du «Rai» avec ses plus belles chansons, notamment, *Lalla Mira*, *Rouhi Rouhi Ya Dounia*, *Koullili Waâlach*, enjolivant à son tour cette seconde soirée du festival de Timgad, marquée par une mosaïque de chansons algériennes variées. Cette soirée a vu, également, la 1^{re} apparition sur la scène du théâtre en plein air de Timgad du chanteur Ali Amrane qui a émerveillé le public essentiellement composé de jeunes, avec ses chansons conjuguant le genre kabyle et le rock, dans une totale communion avec les spectateurs. Les tonalités des chants naïli et sétifiens ont, également, fait vibrer les gradins du théâtre en plein air de Timgad à travers l'interprétation des artistes Lazhar Djillali et Cheb Khallas qui ont particulièrement ravi les familles présentes en force. Pour rappel, la soirée d'ouverture de la 41^e édition de ce festival a attiré, cette année, un large public de fervents partisans de Thamugadi, dont l'étoile du jour a été l'artiste Rim'k, qui a électrisé le théâtre en plein air, attendant au site archéologique de Timgad, jusqu'aux 1^{es} heures de la journée de ce lundi. La 3^e soirée du Festival international de Timgad prévue dans la nuit de mardi à mercredi, sera animée par Cheb Wahid, Taous, Cheba Yamina et Massinissa.

B. M.

AGENDA CULTUREL

Dar Abdelatif - El Hamma - Alger
Aujourd'hui à 20h : L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel organise une soirée stand-up avec l'humoriste Kamal Abdat avec Rima Dekhil et Fouad Bennour en première partie.
Galerie d'arts - Hôtel Sofitel - El Hamma - Alger
Jusqu'au 8 août : Exposition de peinture «Lumières d'Alger» de l'artiste-peintre Ahcène Mameri.
Théâtre de plein air - Timgad - Batna
Jusqu'au 31 juillet : 41^e édition du Festival international de Timgad.
Opéra d'Alger Boualem-Bessaih Ouled Fayet - Alger
Jeudi 1^{er} août à 19h30 : Soirée «Lahwa Oudrara», avec Houria Chaouia, Hamid Belbeche et le Groupe

Rahaba Chaouia.
Galerie d'Arts Asselah - 39, rue Asselah-Hocine - Alger-Centre
Jusqu'au 8 août : Exposition de peinture avec l'artiste Belkacem Kefil.
Galerie d'Arts Mohamed-Racim 5, avenue Pasteur - Alger-Centre
Jusqu'au 18 août : Exposition de peinture avec l'artiste Abdelmajid Guemroud.
Centre Culturel Mustapha-Kateb 5, Rue Didouche-Mourad - Alger-Centre
- Jusqu'au 2 août : Exposition de l'artiste Lila Bouzidi.
- Jusqu'au 8 août : L'Établissement Arts et Culture, en collaboration avec la Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Alger, organise une exposition collective de l'artisanat d'art.
Esplanade de l'hôtel Méridien - Oran
Jeudi 1^{er} août à partir de 21h : smart prod et probox algérie présentent un concert du daft punk official tribute.
Cercle Frantz-Fanon - Centre des arts de Riadh El Feth - El Madania - Alger
Jusqu'au 31 juillet : Exposition collective d'arts

plastiques «Vue sur mer».
Galerie Baya - Palais de la Culture Moufidi-Zakaria Kouba - Alger
Jusqu'au 5 août : L'ambassade du Japon présente une exposition de gravures japonaises «Photographic Images & Matter : Japanese prints of the 1970's».
Musée d'art moderne - Oran
Jusqu'au 31 août : Exposition de l'artiste Rahim Sadek.
Musée Public National d'Art moderne et Contemporain d'Alger - Rue Larbi-Ben M'hidi - Alger-Centre
Jusqu'au 31 juillet : Le Musée public national d'art moderne et contemporain d'Alger, le Goethe Institut d'Alger et Habibi Funk présentent l'expo «Planète Malek - Une rétrospective», en hommage au compositeur Ahmed Malek.
Musée public national des arts et des expressions culturelles traditionnelles - Palais Ahmed-Bey - Constantine
Jusqu'au 10 août : L'ambassade des Pays-Bas en Algérie présente l'exposition de photographie «La culture assaillie, le patrimoine culturel au cœur des conflits armés».



Sahara occidental

Le Maroc sévèrement critiqué après la répression meurtrière contre les supporters de foot à El Ayoune

Le Maroc est accusé de créer une «atmosphère d'oppression et de terreur» contre les Sahraouis dans la plus grande ville du Sahara occidental, pour avoir scandé «One, two, three, viva Algeria» et brandi le drapeau algérien, peu après la victoire de l'équipe algérienne contre le Sénégal en finale de la CAN.

Mais l'ambiance a commencé à changer quand certains supporters ont commencé à agiter le drapeau du Polisario et à scander des appels à l'autodétermination, une demande de longue date des Sahraouis, rejetée par le Maroc qui contrôle la grande majorité du territoire. Une professeure d'anglais de 24 ans a été tuée dans les violences qui ont également fait des dizaines de blessés, suscitant des critiques accusant Rabat de créer une «atmosphère d'oppression et de terreur». Ces violences ont incité le Front Polisario – un mouvement de libération qui représente le peuple sahraoui – à appeler le Conseil de sécurité des Nations unies à demander au Maroc de rendre des comptes pour avoir mené ce qu'il a décrit comme une «politique de répression systématique» dans ce territoire contesté. Le 19 juillet, les supporters sahraouis ont envahi le large boulevard Smara, la route principale qui traverse El Ayoune, la plus grande ville du territoire, pour scander «One, two, three, viva Algeria» et brandir le drapeau algérien, peu après la victoire de l'équipe algérienne contre le Sénégal en finale de la coupe. En tant que principal soutien des demandes d'autodétermination du Front Polisario, l'Algérie est bien vue par de nombreux Sahraouis et accueille également des dizaines de milliers de réfugiés sahraouis. Étant donné que des affrontements avaient éclaté après les matchs précédents, la police avait mis en place des barrières sur le boulevard avant le match et étaient présents dans les cafés où le match était diffusé. Cependant, l'ambiance a commencé à changer quand certains supporters ont commencé à agiter le drapeau du Polisario et à scander des appels à l'autodétermination, une demande de longue date des Sahraouis, rejetée par le Maroc qui contrôle la grande majorité du territoire désertique. Mansour Mohamed Moloud, un témoin oculaire et militant de la Fondation pro-sahraouie Nushatta, a déclaré à Middle East Eye qu'après avoir échoué à faire circuler les manifestants, la police a commencé à leur lancer des pierres et les manifestants ont riposté. «Au début, il y avait des provocations de la part de la police. Ils ont essayé de faire bouger les manifestants. Soudain, ils ont commencé à lapider les gens, ce qui a conduit les manifestants à faire de même», raconte Moloud. Les affrontements se sont poursuivis toute la nuit jusqu'au petit matin, indique Moloud. Les forces de sécurité tiraient des gaz lacrymogènes et des balles en caoutchouc et utilisaient des canons à eau. Des images diffusées des affrontements montrent le moment où les forces de sécurité armées se sont avancées en ligne pour prendre le contrôle du boulevard, lançant des projectiles. Les coups de feu peuvent être entendus dans la même vidéo publiée par la Fondation Nushatta, qui documente les exactions dans le territoire et affirme que la police a tiré des balles en caoutchouc et des balles réelles. Sur d'autres images, on peut voir des corps ensanglantés et des manifestants échappant à la fumée étouffante des grenades lacrymogènes. Vers 1h, Sabah Osman, professeure d'anglais âgée de 24 ans, a été renversée par deux véhicules de police sur le boulevard. Quand une ambulance l'a finalement rejointe, elle était morte. Moloud, qui la connaissait personnellement, croit qu'elle a été délibérément prise pour cible, alors que la police avait du mal à réprimer les manifestants. «Je les ai vus essayer de renverser des manifestants», affirme-t-il.

«J'étais en colère, elle était au début de sa vie. Ce conflit nous tue»

Selon la Fondation, au moins 200 personnes ont été blessées, beaucoup sont dans un état critique, notamment un homme qui a égale-

ment été percuté par un véhicule des forces de sécurité. Six maisons ont été perquisitionnées et plus d'une dizaine de personnes, dont quatre mineurs, ont été arrêtées depuis les troubles, a indiqué la Fondation. Quatre d'entre eux ont été libérés et dix attendent leur procès. Mouloud, qui affirme qu'il s'agissait des pires violences secouant le territoire depuis plusieurs années, explique que les militants sont passés dans la clandestinité. «Les gens ont peur, ils cessent de marcher dans les rues, ils se cachent. Tout le monde éteint son téléphone», témoigne-t-il.

«Acte dangereux»

Ces violences surviennent dans un contexte d'impasse dans les négociations menées par l'ONU visant à résoudre les revendications rivales sur ce territoire surnommé «la dernière colonie d'Afrique». Le Maroc considère le Sahara occidental, riche en poissons et en phosphate, comme faisant partie de ses «provinces du Sud», après son invasion et son occupation par Rabat quelques mois après le départ de l'Espagne coloniale en 1975. Un cessez-le-feu en 1991 a mis fin à la guerre entre le Maroc et le Front Polisario avec la création de la MINURSO, une force de maintien de la paix des Nations unies, qui n'a pas encore rempli son mandat consistant à mettre en œuvre un référendum sur l'autodétermination. La République arabe sahraouie démocratique (RASD) proclamée par le Polisario conserve le contrôle d'un tiers peu peuplé du territoire et bénéficie d'une reconnaissance modeste de la communauté internationale. Bien que la revendication du Maroc n'ait été officiellement reconnue par aucun État, il bénéficie d'un fort soutien de la France et des États-Unis, qui sont membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU. En mai, le processus de paix a subi un coup dur lorsque Horst Köhler, l'envoyé de l'ONU qui supervisait le processus de paix, a quitté son poste après deux séries de négociations à Genève. Le Polisario a affirmé qu'il avait démissionné en raison de pressions politiques et non de problèmes de santé, comme il l'avait prétendu. Une 3^e série de négociations devait avoir lieu au cours de l'été. Dans une lettre adressée au Conseil de sécurité, le représentant du Front Polisario aux Nations unies, Mohamed Sidi Omar, a décrit la répression menée par le Maroc contre les supporters de football «comme une composante de sa politique systématique de répression dans le Sahara occidental occupé» et a appelé l'organisme à «tenir le Maroc responsable des conséquences de cet acte dangereux et des crimes odieux perpétrés par ses forces de sécurité contre la population sahraouie». Omar a appelé les Casques bleus de la MINURSO à «agir conformément aux normes de base applicables à toutes les autres opérations de maintien de la paix de l'ONU, notamment avoir la capacité de surveiller, de protéger et de rendre compte de la situation des Droits de l'Homme». Melainin Lakhali, diplomate sahraoui de la RASD basé au Botswana, qui a également survécu à une disparition forcée dans les prisons marocaines, a déclaré à MEE : «La réponse des autorités marocaines est toujours si violente qu'il y a toujours des blessés graves et une atmosphère d'oppression et de terreur règne sur le territoire pendant des jours, des semaines et dans de nombreux cas pendant des mois.» «Le Maroc ne peut pas jouir éternellement de l'impunité. Il s'agit d'une force militaire d'occupation qui abuse des droits et des ressources d'un autre pays et il faut l'arrêter», ajoute-t-il. Mardi, Mohamed Salem Ould Salek, le ministre des Affaires étrangères de la RASD, a exhorté l'ONU à organiser un référendum dans le territoire et a accusé Paris de bloquer tout progrès au Conseil de sécurité. «La communauté internationale doit être consciente qu'il est très difficile de faire entendre le peuple sahraoui et que cela a créé une frustration très



profonde parmi tous les Sahraouis», a-t-il précisé. «Cela doit être pris en considération avant qu'il ne soit trop tard.»

Le droit à l'autodétermination et à l'indépendance réitéré par 10^e édition de l'Université d'été

Les travaux de 10^e édition de l'Université d'été des cadres du Front Polisario et de l'Etat sahraoui se poursuivaient, dimanche à Boumerdès, notamment avec deux conférences à l'ordre du jour ayant pour thème : «Le droit international et les droits des peuples colonisés (cas du peuple sahraoui)», et «Nécessité de la mise en œuvre du principe de l'autodétermination au Sahara occidental». Le coup d'envoi de la 10^e édition de l'Université d'été des cadres du Front Polisario et de l'Etat sahraoui, placée sous le thème «Peuples algérien et sahraoui : fraternité, serment et fidélité», a été donné samedi à Boumerdès, avec la participation de 400 cadres représentant différentes institutions nationales sahraouies et en présence de plusieurs représentants de partis et de mouvements de la société civile algérienne elle se poursuit jusqu'au 7 août prochain. Le président de cette université d'été, Khatri Addouh, président de l'Assemblée nationale sahraouie, s'est félicité à cette occasion, du «soutien accordé par les autorités algériennes pour le succès» de cette nouvelle édition, qualifiée, d'«espace de rencontre et d'interaction positive entre les peuples sahraoui et algérien, afin d'ouvrir un chemin pour un avenir commun et prospère». Pour le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui, Saïd Layachi, «cette université est une tribune d'information, de concertation et d'échanges d'expériences et de points de vues sur des thèmes divers en relation avec le combat du peuple sahraoui».

Impératif de protéger le peuple sahraoui désarmé

En outre, Mohamed Wali Akeik a, lors de son allocution au premier jour des travaux

de la 10^e Université d'été des cadres de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), appelé le Conseil de sécurité et le secrétaire général des Nations unies à l'impératif «d'assumer l'entière responsabilité» dans la protection du peuple sahraoui désarmé, face à la politique «de répression de l'occupant marocain». Le peuple sahraoui subit «une réelle politique de répression pratiquée par le régime d'occupation marocain, accompagnée d'une campagne médiatique inique, d'un blocus intense contre les Sahraouis, d'une confiscation des libertés et d'un pillage des ressources naturelles», a-t-il dénoncé. Face à «ces pratiques répressives, nous demandons, aujourd'hui et plus que jamais, de permettre à la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), d'exercer son rôle qui lui sied dans la protection et la surveillance des Droits de l'Homme et l'établissement de rapports à cet effet et de ne pas fermer les yeux sur les actes criminels perpétrés par le régime d'occupation marocain dans la région», a-t-il soutenu. Le Premier ministre sahraoui a également insisté sur l'impératif de «faire pression sur l'occupant marocain pour lever le blocus multiforme imposé dans les territoires sahraouis occupés qui prive les Sahraouis de leurs droits les plus élémentaires notamment la liberté d'expression, les droits de manifester pacifiquement et de se déplacer». Dans ce cadre, il a exhorté les Nations unies à «accélérer la mise en œuvre de ses engagements, en permettant aux Sahraouis de choisir leur avenir et de jouir de leur droit à l'autodétermination à travers un référendum libre, juste et régulier». Il a mis en garde, également, contre «les dangers qui pèsent sur la région du Maghreb, en raison des politiques adoptées par le régime marocain», arguant que le Maroc contribue à la montée des tensions et à la déstabilisation de la région tout entière, à travers le trafic de drogues et le financement des groupes du crime organisé et des groupes terroristes».

Ahsene Saaid /Ag.

Soudan

Lycéens tués dans la ville d'Al Obeid, «un crime inacceptable»

Le chef du Conseil militaire au pouvoir au Soudan a condamné, ce mardi, comme «un crime inacceptable» les tirs ayant causé la mort la veille de 5 lycéens qui manifestaient dans la ville d'Al Obeid (centre), selon la télévision d'Etat.

«**C**e qui s'est passé à Al Obeid est triste. Tuer des civils pacifiques est un crime inacceptable qui ne doit pas rester impuni», a déclaré le chef du Conseil militaire de transition, Abdel Fattah Al Burhane, cité par la télévision. Suite à ce drame, un appel à de nouvelles manifestations a été lancé lundi par l'un des principaux groupes du mouvement de contestation au Soudan. «Nous appelons notre peuple à descendre dans la rue (...) pour dénoncer le massacre d'Al Obeid et exiger que les coupables soient traduits en justice», a déclaré l'Association des professionnels soudanais (SPA). Cinq manifestants, dont quatre lycéens, ont été tués lundi lors du rassemblement organisé dans la ville d'Al Obeid, a indiqué auparavant un comité de médecins officielle dévoilés la veille. Cette enquête a conclu à l'implication de 8 paramilitaires dans la dispersion brutale du sit-in de manifestants devant le siège de l'armée à Khartoum, épice du mouvement de contestation

déclenché en décembre. Le Soudan est le théâtre d'un mouvement de protestation depuis décembre 2018. Déclenchées après le triplement du prix du pain, les manifestations se sont transformées en contestation du gouvernement qui a conduit l'armée à destituer et arrêter en avril le président Omar El Béhir après 30 ans au pouvoir. Les manifestations se sont poursuivies pour réclamer un pouvoir civil et de meilleures conditions de vie. Le Conseil militaire et les chefs de la contestation doivent reprendre mardi les négociations pour finaliser certains points en suspens de l'accord conclu le 17 juillet après de difficiles négociations. Cet accord prévoit un Conseil souverain composé de 5 militaires et 6 civils qui sera chargé de mener la transition pendant un peu plus de 3 ans.

L'ONU appelle à enquêter sur la mort de lycéens

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a appelé, ce mardi, les autorités soudanaises à enquêter sur la mort de cinq lycéens lors d'une manifestation à Al Obeid (centre) et à traduire en justice tous les auteurs de ces violences contre des enfants. «Aucun enfant ne

devrait être enterré dans son uniforme d'écolier», a écrit l'Unicef dans un communiqué, indiquant que les manifestants tués avaient entre 15 et 17 ans. Le général Abdel Fattah Al Burhane, chef du Conseil militaire de transition au Soudan, a dénoncé, ce mardi, la mort des étudiants, soulignant que «Tuer des civils pacifiques est un crime inacceptable qui ne doit pas rester impuni». Les autorités ont imposé un couvre-feu nocturne dans la ville d'Al Obeid et trois autres localités du Kordofan-Nord (centre) dès lundi. Toutes les écoles de cet Etat du centre du pays ont reçu l'ordre des autorités de suspendre les cours. Cinq manifestants dont quatre lycéens ont été tués par balles lundi lors d'un rassemblement dans la ville soudanaise d'Al Obeid, suscitant la colère au sein du mouvement de contestation qui a dénoncé «un massacre» et appelé à de nouveaux rassemblements.

L'Association des professionnels soudanais (SPA) a dénoncé ce «massacre» et lancé un appel à de nouvelles manifestations dans tout le pays. «Les morts sont des enfants et cela ajoute à la brutalité», a dénoncé un leader de la contestation Ismaïl Al Taj lors d'une manifestation lundi à Khartoum, des centaines de personnes s'étant rassemblées dans la capitale et à Omdourman, ville voisine, pour condamner les violences.

Palestine

La Suisse suspend temporairement son aide à l'Unrwa

La Suisse a décidé de suspendre ses contributions à l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (Unrwa) jusqu'à ce qu'une enquête interne fasse la lumière sur des accusations de mauvaise gestion et d'abus d'autorité, a annoncé mardi le ministère suisse des Affaires étrangères (DFAE). Des enquêteurs de l'ONU se sont rendus dans les bureaux de l'Unrwa à Al Qods et à Amman et un rapport, émanant du département éthique de l'Agence, a été envoyé au secrétaire général de l'ONU. Le DFAE a indiqué que les bailleurs de fonds de l'Unrwa, qui aide 5,4 millions de réfugiés palestiniens en Jordanie, au Liban, en Syrie et dans les Territoires palestiniens, ont été informés lundi de cette enquête par le commissaire général de l'Agence, le Suisse Pierre Krahenbühl. «Le DFAE est en contact avec les autres bailleurs de fonds de l'agence et décidera des mesures à prendre en fonction du résultat de l'enquête», a poursuivi le ministère. Il a précisé que la contribution annuelle de la Suisse pour 2019, 22,3 millions de francs suisses (20,2 millions €), avait déjà été versée. Mais «pendant la durée de l'enquête, le DFAE suspend toute contribution additionnelle». Parmi les accusations figurent celles «d'agissements à caractère sexuel inappropriés, népotisme, représailles, discriminations et autres abus d'autorité, (commis) à des fins personnelles, pour réprimer des divergences d'opinion légitimes». Pierre Krahenbühl aurait notamment noué une relation amoureuse avec sa conseillère principale, nommée en 2015, après un processus de recrutement «extrêmement rapide» selon le rapport. Cette conseillère aurait ainsi suivi le commissaire général en classe affaires lors de ses déplacements à l'international.

Le rapport vise également l'une des adjointes de Krähenbühl qui a fait recruter son mari à une fonction bien rémunérée. L'Unrwa a déclaré dans un communiqué être probablement «l'une des agences onusiennes les plus surveillées». «Au cours des 18 derniers mois, l'Unrwa a fait face à une pression financière et politique intense, mais l'ensemble de son personnel a maintenu le cap (...) alors qu'elle traversait une crise financière sans précédent en 70 ans d'existence». En 2018, les Etats-Unis ont en effet mis fin à leur aide financière annuelle de 300 millions de dollars (270 millions €) à l'Unrwa. Israël et les Etats-Unis s'opposent au fait que les Palestiniens puissent transmettre le statut de réfugié à leurs enfants, souhaitant réduire le nombre de personnes bénéficiant d'une aide de l'Unrwa, ce que les Palestiniens dénoncent comme une violation de leurs droits.

Libye

L'ONU déplore le manque de signe d'apaisement à Tripoli

«Le conflit armé en Libye ne montre aucun signe d'apaisement», a déploré Ghassan Salamé, le représentant spécial et chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL), qui s'exprimait devant les membres du Conseil par visioconférence depuis Tripoli. Ignorant les appels à la désescalade, les parties au conflit libyen ont intensifié leurs campagnes aériennes, avec des frappes ciblées menées par des avions et des drones armés, a constaté Salamé. Selon le représentant spécial, la guerre autour de Tripoli, qui a débuté en avril, a déjà fait près de 1100 morts, dont 106 civils, et des centaines de milliers de personnes ont dû fuir leur maison dans la capitale et aux alentours en raison des combats. Le conflit en Libye ne se limite pas à Tripoli. Le Gouvernement d'union nationale a lancé vendredi pour la première fois une attaque aérienne contre une base de l'Armée de libération libyenne à Jufra. Les forces du général Khalifa Haftar ont lancé, samedi, des frappes aériennes contre une base aérienne du gouvernement du Premier ministre Serraj à Misrata. Salamé a

également fait état d'une hausse du recrutement et de l'utilisation de mercenaires étrangers en Libye, parallèlement à l'utilisation croissante d'armes lourdes et d'attaques au sol.

«Les parties croient toujours qu'elles peuvent atteindre leurs objectifs par des moyens militaires», a regretté l'envoyé de l'ONU, estimant que «le présent et l'avenir de la Libye ne doivent pas être pris en otage par les parties belligérantes»

La Chine appelle à un processus politique géré par les Libyens

La Chine a appelé, lundi, à un processus politique géré par les Libyens eux-mêmes, soulignant que l'avenir de la Libye devrait être déterminé par son peuple et que la communauté internationale devrait respecter sa souveraineté, son indépendance et l'intégrité de son territoire. Le représentant permanent adjoint de la Chine auprès des Nations unies, Wu Haitao, a appelé les pays qui

exercent une influence sur le terrain à pousser les parties libyennes à chercher un consensus et leur fournir une aide constructive en vue d'établir une trêve et de reprendre le dialogue politique, a-t-il dit lors d'une réunion du Conseil de sécurité. Le diplomate a appelé à une résolution politique du conflit en cours, déclarant que toutes les parties libyennes devraient demeurer engagées envers l'objectif final d'une résolution politique et que la question libyenne devait être résolue par des moyens politiques. Wu a estimé que les parties au conflit devaient privilégier l'intérêt de leur pays et de leur peuple et répondre aux appels de la communauté internationale en faisant immédiatement cesser les hostilités afin d'atténuer les tensions et de reprendre le chemin des pourparlers. Selon Ghassan Salamé, représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye, 1100 personnes ont trouvé la mort, dont 106 civils, depuis l'offensive menée par les forces de Khalifa Haftar le 4 avril pour s'emparer de la capitale libyenne, où siège le Gouvernement d'union nationale (GNA) libyen.

Égypte

Le Caire et Amman appellent à la reprise des pourparlers de paix israélo-palestiniens

Le président égyptien Abdel Fattah Al Sissi et le roi Abdallah II de Jordanie ont souligné, lundi, l'importance de reprendre les pourparlers de paix israélo-palestiniens. Les deux dirigeants ont tenu ces propos à l'occasion de leur rencontre au Caire, capitale de l'Égypte, a déclaré le porte-parole présidentiel égyptien Bassam Radi dans un communiqué de presse. Lors de cette rencontre, les deux dirigeants ont réaffirmé l'intensification de leurs efforts pour relancer les pourparlers de paix israélo-palestiniens en accord avec les résolutions internationales et avec l'initiative de paix arabe, et sur la base d'une solution à deux

Etats prévoyant un Etat palestinien suivant les frontières de 1967 et ayant Al Qods Est pour capitale. Le dernier round de pourparlers de paix entre les Palestiniens et Israéliens, organisés sous la médiation des Etats-Unis, a duré neuf mois avant d'échouer en avril 2014 sans être parvenu à une avancée significative. Une initiative de paix arabe, présentée sous l'égide de l'Arabie saoudite, a appelé Israël à se retirer entièrement des territoires palestiniens qu'il occupe depuis 1967, en échange d'une normalisation de ses relations avec le monde arabe, mais cette initiative a été rejetée par Israël.

États-Unis

Le Sénat américain ne réussit pas à empêcher les ventes d'armes aux partenaires arabes

Le Sénat américain n'a pas réussi à passer outre le veto du président américain Donald Trump sur les 3 résolutions visant à bloquer les ventes d'armes à l'Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis (EAU).

Après 3 tours de vote dont les résultats ont été 45-40, 45-39 et 46-41, le Sénat n'a pas obtenu la majorité des 2 tiers requise. Citant la crise humanitaire dans le conflit yéménite ainsi que le meurtre du journaliste saoudien Jamal Khashoggi, le Congrès américain avait décidé de suspendre les ventes d'armes à l'Arabie saoudite et aux EAU.

L'administration Trump avait annoncé en mai dernier qu'elle invoquerait la disposition «d'urgence» de la Loi sur le contrôle des exportations d'armes (AECA) pour parachever les ventes d'armes d'un montant de 8,1 milliards \$ aux partenaires régionaux américains, afin de contrer les menaces iraniennes. Cette initiative, qui avait pour but de

contourner le processus d'examen par le Congrès, a provoqué le mécontentement des législateurs des deux partis. Le Sénat et la Chambre des représentants avaient voté en faveur du blocage des ventes d'armes, respectivement en juin et en juillet. En réponse, le président américain leur avait opposé son veto.

● Pompeo n'exclut pas de se présenter aux élections présidentielles de 2020

Le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo, n'a pas exclu, ce lundi, de se présenter un jour à son tour à la présidence des États-Unis, ont rapporté des médias américains. «Je n'ai jamais été en mesure de prédire quel serait mon prochain boulot, et je pense que c'est le cas à ce sujet», a-t-il d'abord dit en réponse à une question sur ses ambitions présidentielles lors d'une intervention au Economic Club de

Washington. Mais «si je pensais que je pourrais rendre service, il n'y a rien que n'envisagerais pas de faire pour l'Amérique», a-t-il ajouté. Évoquant ses 18 années de «service fédéral» entre l'armée, le Congrès et maintenant l'Exécutif, où il a été directeur de la CIA au début du mandat de Donald Trump avant d'être nommé secrétaire d'État, il a dit sentir un «devoir» à l'égard des États-Unis. Dans l'immédiat,

il ne fait pas de doute que l'ex-élu du Kansas, 55 ans, soutiendra Donald Trump, qui briguera un second mandat en novembre 2020. Alors que la rumeur court avec insistance sur sa propre candidature, à la même date, pour représenter son État du Kansas au Sénat des États-Unis, le secrétaire d'État qui est considéré comme un fidèle allié de Donald Trump, l'a une nouvelle fois démentie. «Ce n'est pas sur la table»,

a-t-il poursuivi. «C'est une question pratique : je vais servir en tant que secrétaire d'État chaque jour que j'aurai la chance de le faire», a-t-il expliqué. Avant d'ajouter, sans fermer totalement la porte à une candidature parlementaire si Donald Trump devait l'y pousser. «Nous dépendons tous de la volonté du président», «j'espère pouvoir continuer à faire ceci encore un peu de temps», a conclu Pompeo.

Afghanistan

Les civils meurent à un rythme «inacceptable» malgré les discussions

Les civils continuent de mourir et d'être blessés à un rythme «inacceptable» en dépit des discussions visant à mettre fin à des décennies de guerre, a dénoncé, ce mardi, la Mission de l'ONU en Afghanistan (Manua). Malgré une baisse de 27% du nombre de victimes au 1^{er} semestre 2019 par rapport aux six premiers mois de 2018, 1366 civils ont tout de même été tués et 2446 blessés, a fait savoir la Manua dans un rapport semestriel. «Le mal fait aux civils est choquant et inacceptable», a souligné la Mission de l'ONU, qui qualifie d'«insuffisants» les «efforts» annoncés par les deux parties pour limiter les pertes civiles. Un tiers des victimes sont des enfants (327 morts et 880 blessés), notamment, en raison des munitions non explosées qu'ils manipulent, inconscients du danger. Davantage de civils ont été tués par les forces pro-gouvernementales que par les groupes insurgés (717 morts contre 531), en grande partie du fait des frappes aériennes afghanes et américaines, selon la Manua. Les forces américaines en Afghanistan, via leur porte-parole, le colonel Sonny Leggett, ont contesté dans un communiqué «les méthodes et les conclusions de la Manua». Les talibans ont, également, rejeté les conclusions du rapport onusien, comme ils le font à chaque parution. D'après la Manua, les forces pro-gouvernementales ont causé 31% de pertes civiles supplémentaires au 1^{er} semestre 2019 par rapport à la même période en 2018, quand celles attribuées aux différents groupes insurgés principalement les talibans et le groupe État islamique - ont diminué de 43% du fait d'une baisse des attentats-suicides et des attaques complexes. Début juillet, lors d'une rencontre historique à Doha entre des responsables talibans et des représentants du gouvernement afghan, les deux parties avaient publié une résolution commune dans laquelle elles appelaient à réduire les victimes civiles à «zéro». Mais le massacre de civils s'est poursuivi depuis lors. «Tout le monde a entendu haut et fort le message des délégués afghans aux pourparlers de Doha : - Réduisez le nombre de victimes civiles à zéro !», a lancé dans un communiqué le dirigeant de la Manua, Tadamichi Yamamamoto. «Nous exhortons toutes les parties à tenir compte de cet impératif et à répondre à l'appel des Afghans pour que des mesures immédiates soient prises afin de réduire les terribles dommages infligés», a-t-il poursuivi.

Nigeria

L'Union européenne condamne l'attaque de Boko Haram

L'Union européenne (UE) a condamné, ce lundi, l'attaque terroriste perpétrée, samedi, par le groupe Boko Haram dans le nord-est du Nigeria, faisant au moins 70 morts. Selon son porte-parole cité par des médias, l'UE exprime sa solidarité avec le gouvernement et le peuple nigériens, assurant à ce pays ainsi que les pays voisins de son soutien dans leur lutte contre le terrorisme. «Nous sommes déterminés à continuer à promouvoir et à soutenir la coopération entre les pays de la région afin d'éradiquer le terrorisme sous toutes ses formes». Les attaques menées, samedi, par les terroristes de Boko Haram dans trois villages de l'État nigérien de Borno (nord-est) «ont fait pour l'heure 70 morts», a-t-on indiqué de sources locales, et dix personnes ont été blessées. Le gouverneur de Borno, Babagana Umara Zulum, avait d'abord indiqué que les corps de 55 personnes avaient été retrouvés dans les villages de Badu Malam Kyariri, de Zawa et de Lamisula Bukar Bulala, situés dans la région de Nganzai. Un responsable des secours ayant requis l'anonymat a ensuite indiqué, à des médias locaux, qu'au moins 15 autres cadavres avaient été retrouvés depuis dimanche soir, dont la plupart se trouvaient dans le bush, portant des blessures par balle. Le chef de la zone de gouvernement local de Nganzai, Muhammad Bulama, a dit soupçonner qu'il s'agisse de représailles de la part de Boko Haram. Selon lui, 11 terroristes avaient été tués il y a deux semaines lors d'une attaque de ce même village, repoussée par l'armée et la milice locale.

Hong Kong

La Chine fustige le principe du deux poids, deux mesures de certains Européens et Américains

Certains Européens et Américains appliquent le principe du deux poids deux mesures en défendant les émeutiers de la Région administrative spéciale de Hong Kong (RASHK) et en ignorant leur actes violents et illégaux, a déclaré, ce lundi, la porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Hua Chunying. Mme Hua a fait ces remarques en réponse à des propos d'Eliot L. Engel, président de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants des États-Unis, qui s'est déclaré «profondément préoccupé par les informations faisant état de brutalités policières contre des manifestations pacifiques à Hong Kong». «Comment certains Américains peuvent-ils utiliser les mots «manifestations pacifiques» lorsqu'ils voient des manifestants violents prendre d'assaut le complexe du Conseil législatif et assiéger le Bureau de liaison

du gouvernement populaire central dans la RASHK, sans parler de l'agression organisée contre la police avec des armes pouvant tuer», s'interroge Hua. La responsable chinoise a rappelé une résolution adoptée par le Parlement européen au début de l'année qui soulignait que les manifestations et la liberté d'expression n'étaient pas sans limites et devaient être exercées dans le cadre de la loi et soumises à des restrictions policières. Elle a, également, déclaré qu'au cours du mouvement Occupy Wall Street en 2011, les autorités de New York avaient renforcé la police en rassemblant des policiers de huit villes, en déployant des véhicules anti-explosion, des escouades anti-émeutes, des tireurs embusqués et des équipes à cheval et en utilisant des armes telles que des matraques électriques et des pistolets taser.

Grande-Bretagne

Un 2^e navire de guerre britannique dans le Golfe

Un 2^e vaisseau de guerre britannique est arrivé dans le Golfe pour assurer «la sécurité» des navires britanniques empruntant le détroit d'Ormuz, a annoncé le ministère de la Défense, en pleine crise des tankers entre Londres et Téhéran. Le destroyer HMS Duncan œuvrera pour assurer «le passage en toute sécurité des navires battant pavillon britannique dans le détroit d'Ormuz avec le HMS Montrose», une frégate déjà sur place, indique le ministère dans un communiqué publié dimanche. «La liberté de navigation dans le détroit d'Ormuz est vitale non seulement pour le Royaume-Uni, mais aussi pour nos partenaires et alliés internationaux», a souligné le ministre de la Défense Ben Wallace. Le ministère avait annoncé, jeudi, avoir ordonné à la Royal Navy d'escorter les navires civils battant pavillon britannique dans le

détroit. Les tensions ne cessent de monter dans cette région stratégique depuis le retrait américain en mai 2018 de l'accord nucléaire iranien, suivi du rétablissement de lourdes sanctions américaines contre l'Iran. Elles se sont intensifiées ces dernières semaines avec des attaques contre des pétroliers dans le Golfe, imputées par Washington à Téhéran, qui dément toute implication. Le 19 juillet, l'Iran a saisi un pétrolier suédois battant pavillon britannique, le Stena Impero, dans le détroit, 15 jours après l'arraisonnement du tanker iranien Grace 1 par les autorités britanniques au large de Gibraltar. Le HMS Duncan sera relevé au cours de l'année par la frégate HMS Kent. Le HMS Montrose restera lui stationné au Moyen-Orient jusqu'en 2022 dans le cadre de la présence permanente de la Royal Navy dans la région.

Ahsene Saaid /Ag.

Brésil

Le bilan de la mutinerie dans une prison du Para s'élève à 57 morts

Le bilan d'une mutinerie qui a éclaté, ce lundi, dans une prison de l'État brésilien du Para (nord) s'est alourdi, passant à 57 morts, ont annoncé les autorités. Seize détenus ont été décapités et 41 autres ont succombé aux fumées dégagées par des matelas incendiés, selon les autorités pénitentiaires de cet État (Susipe). La mutinerie, née d'un conflit entre 2 bandes rivales, a éclaté dans le Centre de redressement régional d'Altamira lors du petit-déjeuner, après que les membres d'une bande ont attaqué 2 gardiens de la prison pour accéder au quartier où demeuraient les membres d'une autre bande. «Il s'est agi d'une attaque éclair en quelque sorte, destinée à éliminer les membres rivaux», a expliqué Jarbas Vasconcelos, le patron du Susipe. «Ils sont entrés, ont déclenché un incendie, tué et terminé leur attaque. C'était une attaque organisée et précise», a-t-il ajouté. Selon le Susipe, la prison a été construite pour abriter 163 détenus, alors qu'elle en contenait 343 au moment du drame. Le gouvernement a annoncé le transfert immédiat de 46 détenus ayant participé à la mutinerie. Ces dernières années, les rixes entre bandes rivales sont devenues fréquentes dans les prisons brésiennes. En mai, 55 détenus ont été tués dans une vague de violences entre bandes rivales survenue dans quatre prisons de l'État voisin de l'Amazonas, qui se trouve lui aussi dans le nord du Brésil, une région pauvre du pays.

Centre climatologique national Les fortes chaleurs augmentent le niveau du stress physiologique

Les fortes chaleurs qui affectent l'Algérie en été ces dernières années sont susceptibles d'avoir des effets sur les personnes, avec l'augmentation du stress de chaleur humain, ainsi que sur son environnement, a indiqué le directeur du Centre climatologique national (CCN).



Compte tenu de l'évolution du climat, le stress de chaleur fort et extrême a augmenté en Algérie, a indiqué Salah Sahabi-Abed que cette tendance pourrait entraîner des effets sociaux, économiques et environnementaux sur le pays, et un impact sur le confort humain. Il a précisé, à titre d'exemple, que l'élévation de la température la nuit «augmentera fortement» ce qu'on appelle la Température physiologique équivalente (PET) du corps humain, sachant que le corps humain est censé profiter la nuit pour se rafraîchir afin d'équilibrer le processus de thermorégulation. Le PET est utilisé, généralement, en bioclimatologie pour évaluer la température ressentie par le corps et le stress de chaleur humain, a expliqué l'expert. Ainsi, le niveau du stress physiologique «fait référence à tout changement dans la relation entre le corps humain et son environnement. S'il n'est pas compensé par le processus de thermorégulation, il résulterait en hyper-ou hypothermie», a-t-il indiqué. Sur la base d'une étude qu'il a menée dans ce cadre, Sahabi-Abed a relevé qu'en plus de l'expansion urbaine rapide, les conditions climatiques chaudes extrêmes prévues vont devenir des «facteurs de complication pour les zones côtières algériennes fragiles, particulièrement en été», ce qui entraînerait des «effets sociaux, économiques et environnementaux». En appliquant, notamment la variabilité saisonnière de PET des cinq grandes villes représentant les différentes conditions climatiques et géographiques de l'Algérie (région côtière, les hauts plateaux et le Grand Sahara), il a précisé que le PET «sert à mettre l'accent sur l'impact du climat sur le stress de chaleur humain sous différents régimes saisonniers et régionaux». Il a souligné, à cet égard, l'importance de cette étude dans la mesure où «elle concerne pour la première fois les conditions bioclimatiques sur l'Algérie», relevant, à ce propos, que l'application du PET constitue «une nouvelle approche pour évaluer les conditions bioclimatiques en Algérie, comme elle peut servir aux secteurs du tourisme et de la santé en particulier». L'usage du PET «figure dans les nouvelles méthodologies introduites à l'échelle internationale dans le domaine du tourisme à travers le schéma d'informations du tourisme climatique (CTIS) permettant une comparaison entre les résultats obtenus à travers cette étude sur l'Algérie avec

d'autres pays», a expliqué Sahabi-Abed. Compte tenu de l'évolution du climat, l'étude «montre, comme nouveauté, une augmentation de jours avec le stress de chaleur fort et extrême dans les trois dernières décennies et examine les risques et les avantages pour le tourisme en Algérie», a-t-il fait observer, mettant en évidence le fait que l'Algérie compte différentes conditions climatiques régionales «non seulement à l'échelle annuelle, mais aussi sur une échelle temporelle saisonnière». Cette étude, qui a porté sur les villes d'Alger, Oran, Constantine, Tamanrasset et Béchar, devrait s'étendre aux autres sites peuplés ou potentiellement touristique de l'Algérie du fait qu'elle pourrait «soutenir la promotion des activités récréatives et touristiques et aider les décideurs, les planificateurs et les autres intervenants dans différents secteurs, en particulier du tourisme et la santé». Selon l'étude, «la saison d'hiver présente les conditions les plus favorables pour les régions sahariennes avec seulement un climat peu chaud», alors que «les saisons intermédiaires donnent un avantage concurrentiel pour les deux villes du Nord (Oran, Alger) et dans une moindre mesure la zone intérieure (Constantine)». «Compte tenu de la perception thermique et aussi du stress physiologique de l'organisme humain, la saison estivale est aussi la plus difficile, en particulier dans le désert bien que pas aussi rigoureux, à l'intérieur du pays», relève-t-elle. Ainsi, «cette situation inconfortable pendant la saison d'été est moins prononcée dans la zone littorale méditerranéenne du pays, en particulier près des côtes, ce qui explique le tourisme interne intensive vers ces régions au cours de la saison estivale». Pour l'Algérie, «le signal du changement climatique est maintenant apparu», a souligné l'expert, ajoutant que «l'ampleur, la durée et la fréquence des événements extrêmes de chaleur enregistrée dans les cinq villes confirme la situation constatée pour le sud de l'Europe, à l'instar de l'Italie». Sahabi-Abed a soutenu que cette étude et son extension à d'autres villes algériennes «peuvent aider à atténuer les risques liés au changement climatique», estimant que «la dimension climatique devrait bénéficier d'une priorité dans le développement de toute activité future socio-économique pour l'Algérie».

Houda H. /Ag.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère De L'habitat, De L'urbanisme et de la Ville

Office De Promotion Et De Gestion Immobilière

1751 De La Wilaya De Aïn Defla

NIF : 09894.401.001.64.48



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 65,82 et 161 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics,

L'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Aïn-Defla, Hay Hadj Kadour Aïn defla, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimale N° 02 / DMO/4700 (2011 2^{ème} Tranche) / 2019 paru dans les quotidiens nationaux : "El Kora News" en date du 20/05/2019 et «L'Echo d'Algérie» en date du 20/05/2019 pour Le Reste a Réaliser Des Travaux Des 50/4700 Logts Publics Locatifs à AIN BENIANE en TCE y/compris VRD, programme quinquennal (2010-2014) année 2011 2^{ème} Tranche.

Qu'après évaluation des offres le marché est attribué provisoirement à :

N°	ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	NOTE OBTENUE (Note De L'offre Technique)	Montant de l'offre financière proposé en TTC	Montant de l'offre financière après corrections en TTC	Délai proposé	Critère de choix
1	BEN HADJ TAHAR MOHAMMED NIF : 159442700032142	38,00 > 30	87.606.372,38 DA	87.606.372,38 DA	18 Mois	Une seule Offre qualifié

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'office de promotion et de gestion immobilière de Aïn Defla adresse: Hay Hadj Kadour - wilaya de Aïn Defla, dans un délai de trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire au (BOMOP) ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres de candidature, techniques et financières.

La commission des marchés de l'OPGI est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis au (BOMOP) ou dans l'un des quotidiens nationaux.

L'Echo d'Algérie : 31/07/2019

Anep : 1916 017 161

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville

O.P.G.I d'Aïn-Defla

Hay Hadj Kadour - Aïn Defla

REF : 1735 /D.G/2019



Monsieur le Directeur Général
de l'Office de Promotion et de la Gestion Immobilière de Aïn-Defla

A Monsieur le gérant
SNC FRERES NAAS DE CONSTRUCTION
HAY ENNASR ZONE 06 - CHLEF

PROJET : 100/2000 LPL à Djendel programme Complémentaire année 2014.

LOT : TCE y compris VRD sans peinture extérieur + cage d'escalier.

OBJET : Mise en demeure N° 03.

- Vu le Marché N° 41/2016 en date du 20/09/2016 et l'avenant (01) N° 155/2016 en date du 28/12/2016, contracté avec l'entreprise SNC FRERES NAAS DE CONSTRUCTION représenté par son gérant Monsieur NAAS FAOUZI Pour la réalisation des 100/2000 LPL à Djendel programme Complémentaire année 2014 en TCE y compris VRD sans peinture extérieur + cage d'escalier, dans un délai de Quinze (15) mois.
- Vu l'ordre de service N° 01 en date du 25/09/2016.
- Vu la mise en demeure N° 01 émise par nos services en date 15/07/2018.
- Vu la mise en demeure N° 02 émise par nos services en date 11/11/2018.
- Vu la correspondance du BET ESSAM en date du 05/11/2018 relative à la cadence très faible des travaux.
- Vu la correspondance de nos services technique en date du 28/05/2019 relative à la cadence très faible des travaux.
- Suite aux différentes visites effectuées par nos services techniques au projet cité ci-dessus, il a été constaté un rythme des travaux très faible avec un taux d'avancement qui ne dépasse pas les 46% malgré que l'expiration du délai est prévue pour le 29/08/2018.

A cet effet, votre entreprise est mise en demeure pour :

- Déployer tous les moyens pour renforcer le chantier en moyens humains, matériaux et matériels pour rattraper le retard.
- Présenter un planning actualiser pour l'achèvement du reste des travaux avec le nombre d'effectifs pour chaque bloc et les travaux réaliser chaque semaine.
- Présenter un engagement contenant la liste des travailleurs et les équipes pour rattraper le retard et achever le reste des travaux.

Un délai de huit (08) jours à compter de la parution de la présente mise en demeure, dans la presse nationale et au BOMOP vous est accordé, faute de quoi il sera procédé à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre de votre entreprise.

* Copie Transmise à :

- BET: ESSAM (pour Suivi)

L'Echo d'Algérie : 31/07/2019

Anep : 1916 017 144

Sudoku

		4		5				
2	6			8			4	3
		8		1				9
			4		6			5
4	5		9		1			
1			7					2
7	8	2		4				
					3			
9			2	6		8	1	

Codes

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----

D	H	M	F	B
---	---	---	---	---

Pour éteindre la chandelle

1	8	9	10	7	11	1	1	9	10	7	7	1
5	1	6	5	3	5	2	1	7	3	1	12	7
2		13	10	9	1	7	10	2	3	6	5	11
1	8	2	7	10	14	1		1	9	13	6	11
7	1	8	2	6	8	10	3	8	3		12	2
3	13		15		7	3	5	4		8	3	13
5		2	7	10	3	5	10	5	2		3	13
1	11	10	3	8	8	1		6		9	3	6
7	3	8	1	1		16	10	3	7	1		10
	17	16		11	13	1	12	7	1		11	13
1		10	9	2	10	5	2		9	10	8	1
16	6	5	6	3		2	1	7	7	6	3	7
8	12	3	8	8	1		13	3	1	12		2
	2	1		1	2	9		18	1	2	2	1

Une pièce d'Édouard Bourdet

13	1	8		2	1	16	11	8		14	3	17	17
3	9	3	13	1	8								

Pêle-mêle

- ACCES
- CROASSE
- DARDEE
- DIVAGUE
- DIVERGE
- DOSSARD
- DUCAL
- ECHAUDE
- ELUDEE
- ETAGERE
- HACHIS
- JOUEUSE
- MERCIER
- OBEIE
- PLACIDE
- PLAQUEE
- PSAUME
- RECASE
- VERGER

E	R	E	G	A	T	E	P
R	J	O	U	E	U	S	E
E	S	I	H	C	A	H	R
G	D	E	L	U	D	E	E
R	O	I	M	E	S	P	I
E	S	E	V	S	L	L	C
V	S	B	A	A	A	R	
I	A	O	C	C	G	Q	E
D	R	I	U	E	C	U	M
C	D	D	A	R	D	E	E
E	D	U	A	H	C	E	S

- ANOBLIE
- BERET
- CAROTTE
- DECHUE
- DEFOULE
- DEGORGE
- DOCTE
- DOMPTER
- EFFROI
- EGAYEE
- EMBRUME
- JARDINE
- NAGER
- OISEAU
- OPPOSEE
- PAPYRUS
- PENDRE
- POLLEN
- REMUEE

E	G	R	O	G	E	D	B
E	T	T	O	R	A	C	E
D	E	C	H	U	E	N	R
P	S	L	O	E	I	A	E
E	E	U	U	D	N	G	T
N	U	M	R	O	A	E	P
D	E	A	B	Y	F	R	M
R	J	L	E	R	P	E	O
E	I	E	L	S	U	A	D
E	F	F	R	O	I	M	P
E	E	S	O	P	P	O	E

Mots fléchés

QUI FONT DU BRUIT	FRUITS DU POTAGER	ESTROPIÉ	BRONZÉ, HÂLE	FATI-GANTES, ÉRENTANTES	PÉRIODE LONGUE	FAIT UNE ISOLATION
ABANDONNER (... A)	ZÉRO !	PLUS VÊTU	BIZARRE-RIES	LE PMU	HABILITÉ	
				ÉLÉMENT NATUREL INCOLORE		
AGITÉES						
CONFONDIT, MÉLANGEA		PARAIT, DÉCORAIT				SERRÉ ÉTROITE-MENT
				COMMUN		
PRISE, ENLEVÉE	BATTIT			RIVIÈRE SUISSE		
		UNE ÉCOLE NATIONALE PROVOQUA LA FAMINE				
DÉGRADE	SOCIÉTÉ ANONYME		ÉTUIS RIGIDES			CHOISI À NOUVEAU
	ROULA, TROMPA					
		IMBU DE SOI-MÊME		CLEF POUR ALI BABA	TERMINAI-SION DE PREMIER GROUPE	
SPORT DE VAGUES			FEINTE	QUI NE PREND PLUS LE SEIN		
UN AVARE FAMILIER				MARITIME		
		PISTES DE TORÉADORS			AUTRE NOM POUR RÂ	
		CHANCE, AVANTAGE			AMEUBLIS LE SOL	
COUPAS LE SOMMET	FIS LA FÊTE (T')				UNITÉ DE PUISSANCE SONORE	
				CRÏ À LA NAISSANCE	GLACER	ANGLAIS, ITALIEN OU GREC
				CARNATION DU VISAGE		
DOTÉS DE GROS OS	ANCIENNE PIÈCE DE MONNAIE	ORGANE MÂLE DE PLANTE			M	ÉPOQUE DE LA REPRO-DUCTION
		INSTRUITE				
			IL SOIGNE DES BÊTES			
			GRIMACE			
IL EST ALLUMÉ DANS LA CHEMINÉE	SORTE DE PHOQUE			OBJECTIF, DESSEIN	PETIT RUISSEAU	
	PERDIT					
		ALCOOL		BAISER		
		FEMMES À POUVOIRS MAGIQUES		ARME DE CHEVALIER		
TOUCHENT	DISTRIBU-TEUR DE LETTRES				SANS RIEN SUR ELLE	ENFILE SUR SOI
				POUR LE PLATINE	CRÊPE EN ORIENT	
					MOT DE CONDITION	
FATIGUÉES	SAUNA OU HAMMAM		V	GROSSE TRANSPI-RATION		
				OBSERVENT		

Solutions

Mots codés	Mots fléchés	Sudoku
SACRUM	TRUPEL	237
ENSAO	REPUE	896
NEUSAL	RUE	145
RIP	RON	732
ONORME	RAI	514
CASTE	OCAS	273
RESSAUT	VA	968
NID	LESA	465
AVARIS	SO	921
OLEUR	SAUT	873
HERE	CE	723
CLAIE	EMIR	468
RACLET	LAISSE	519
OSINUE	NT	189
TRAMER	AVERTI	357
	APTES	952
	STEA	734
	PAL	681
	LEA	378
	ILL	619
	LA	254
	AVIS	397
	MA	582
	CM	



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police : 1548
- Gendarmerie nationale : 1055
- Sonelgaz : 3303
- Alerte kidnapping : 104
- Personnes en difficulté ou en détresse : 1527
- SOS Sécurité : 112
- SOS Santé : 115

Urgences

- SAMU : 021 23 50 50
- Police : 17
- Protection civile : 14
- Gendarmerie nationale : 021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers : 021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger : 021 73 00 73
- Centre antipoisson : 021 97 98 98
- Centre des grands brûlés : 021 63 29 95
- Institut Pasteur : 021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha : 021 23 35 35
- CHU Ait Idir : 021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun : 021 91 21 63
- CHU Beni Messous : 021 93 15 50
- CHU Kouba : 021 28 33 33
- CHU Bab El Oued : 021 96 06 06
- CHU Bologhine : 021 95 82 24
- CHU El Kettar : 021 96 48 97
- HCA Ain Naâdja : 021 54 05 05
- Hopital Tixeraine : 021 55 01 10
- Hopital Zéralda : 021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie : 021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie : 021 74 24 28
- Tassili Airlines : 021 50 98 58
- Aigle Azur : 021 50 91 91
- Air France : 021 98 04 04

Dépannages

- Gaz : 021 68 44 00
- Electricité : 021 68 55 00
- Service des eaux : 021 67 50 30

Radios

- Chaîne I : 021 21 48 37
- Chaîne II : 021 69 11 70
- Chaîne III : 021 48 15 15
- Radio El Bahdja : 023 70 99 99
- Jil FM : 021 69 27 27
- ENRS : 021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom : 100
- Serveur vocal chèques postaux : 1530
- Seaal : 3394
- Scouts musulmans algériens : 3033
- Association algérienne de psychiatrie : 1512
- Réclamations : 18
- Renseignements / Réveil : 19
- Télégramme : 13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr : 026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi : 021 74 82 52
- Hôtel Hilton : 021 21 96 96
- Hôtel Sheraton : 021 37 77 77
- Hôtel Mercure : 021 24 59 70
- Hôtel Ibis : 021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier : 021 73 65 06
- Hôtel Safir : 0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh : 021 45 23 58
- Hôtel Mazafran : 021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda : 023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba : 021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba : 023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or : 021 54 25 62

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : 029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : 029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : 029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun : 049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar : 049 96 99 33



20h05 : Grey's Anatomy Station 19

Lors d'une intervention sur l'incendie d'un bâtiment industriel, les sapeurs-pompiers de la caserne 19 mettent leur vie en danger pour sauver le capitaine de la brigade 42...



3

20h05 : Des racines et des ailes

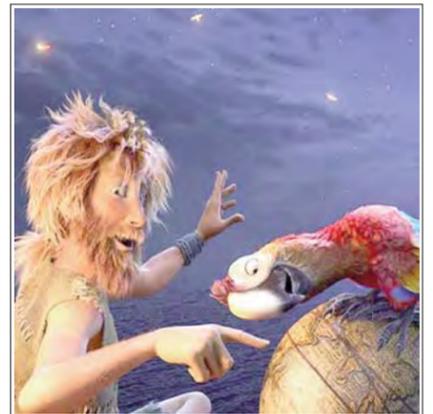
L'île d'Elbe, où Napoléon fut exilé pendant près de 10 mois, a été le point de départ d'un long périple entamé en 1815. Voyage le long de la route baptisée du nom de l'Empereur, qui serpente sur plus de 300 km, depuis Golfe-Juan, lieu de débarquement de Napoléon...



4

20h00 : Robinson Crusoe

Sur une île paradisiaque, un jeune perroquet qui rêve de découvrir le monde au-delà de l'océan assiste à l'arrivée sur la plage d'une étrange créature : un humain du nom de Robinson Crusoe. Rescapé du naufrage de son bateau, cet homme doit désormais...



21h45 : La tour sombre

Un garçon trouve un passage vers un monde parallèle où un pistolero tente d'empêcher la destruction de la Tour sombre, un lieu à la croisée des univers...



21h35 : Boat People, passeport pour l'enfer

En 1978, 3 ans après la chute de Saïgon, un reporter japonais en mission au Vietnam découvre, au contact d'une jeune fille, la misère de la population...



19h50 : Zéro de conduite

Quelle prise en charge pour les jeunes mineurs délinquants ? Face à la tentation du «tout sécuritaire» et à l'enfermement, il existe des alternatives. En suivant le parcours de sept jeunes durant leur placement en EPE (Établissement...



20h05 : Au cœur de l'Apocalypse

Le monde est plongé dans un incroyable chaos : une éruption solaire est à l'origine d'innombrables catastrophes naturelles, tsunamis, tremblements de terre, éruptions volcaniques et inondations entre autres. La famille Fisher fuit la ville en espérant...



19h55 : New York police judiciaire

Le docteur Oscar Silva, un éminent scientifique spécialiste de l'environnement, a été empoisonné au cours d'un congrès sur le réchauffement climatique. Lupo et Bernard soupçonnent d'abord d'autres chercheurs, rivaux de la victime, de l'avoir éliminée...



20h05 : Pompiers

À Paris, une femme menace de sauter de son balcon. Samantha, Jonathan et leurs collègues tentent de la raisonner et de pénétrer chez elle pour la neutraliser. À Tourcoing, un jeune homme a fait une mauvaise chute à VTT. Il a perdu connaissance et ne se souvient plus de rien...



Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites : 0776 88 22 38

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja : 0795 22 65 77

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger : 021 50 91 91
- Rabah Bitat - Annaba : 038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran : 041 59 10 77
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : 023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine : 031 81 01 24
- 8 Mai 1945 - Sétif : 0651 88 73 66

Hôtels - Est

- Hôtel Antar - Béchar : 049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda : 035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda : 035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud : 0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued : 032 11 89 02
- Hôtel Marriott - Constantine : 035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine : 031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine : 031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba : 038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba : 038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif : 036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran : 041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran : 041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran : 041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : 043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : 043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : 043 32 30 25

Complexe sportif d'Oran

L'alimentation en eau potable largement assurée

L'alimentation du complexe sportif, en cours de réalisation dans la commune de Bir El Djir, en eau potable est d'ores et déjà assurée avant moins d'une année de la date fixée pour la réception de cette importante infrastructure sportive, a-t-on appris, hier, auprès de la Direction des ressources en eau.

L'opération d'alimentation du complexe en question avec ses différents équipements que sont, entre autres le stade de football (40 000 places), la salle omnisports, le Centre nautique et le stade d'athlétisme, est assurée grâce au réservoir, situé non loin du site à Belgaïd, d'une capacité de 300 000 m³/j, a précisé le responsable de cette Direction, Djelloul Terchoune. Une quantité de 9000 m³/j sera destinée quotidiennement au complexe sportif, a encore détaillé le même responsable, ajoutant que 2 forages ont été également réalisés pour les besoins de la pelouse naturelle dont sera doté le stade de

football et celui d'athlétisme. Ces forages assurent pas moins de 800 m³/j, au moment où les besoins de la pelouse ainsi que les espaces verts du complexe ne dépassent pas les 400 m³/j, «ce qui voudrait dire que nous serons très à l'aise dans ce registre», s'est-il réjoui. Même constat concernant le volet d'assainissement où aucun problème n'est signalé dans ce registre, grâce à un connecteur principal qui prend en charge la collecte des eaux usées de toute la zone, y compris le complexe sportif, a poursuivi Terchoune. Il a néanmoins souligné que le connecteur en question a besoin d'une couverture financière pour

assurer sa bonne marche, informant au passage que le tout est raccordé à la station d'épuration d'El Karma, un équipement de taille qui traite 270 000 m³/j. Pour rappel, le complexe sportif d'Oran devrait être réceptionné, au plus tard en juin 2020, selon les affirmations du ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville, Kamel Beldjoud, désigné à la tête d'une commission technique chargée du suivi des infrastructures en cours de réalisation à Oran, en prévision de la 19^e édition des jeux méditerranéens prévus du 25 juin au 5 juillet 2021 à Oran.

Bilel C.



• Jeux africains-2019 - Athlétisme

11 Algériens sélectionnés

Onze athlètes algériens dont trois dames vont prendre part aux épreuves d'athlétisme des Jeux africains, programmées du 26 au 30 août à Rabat (Maroc), a indiqué, lundi soir, la Fédération algérienne de la discipline (FAA) sur son site web. «Ces athlètes sont ceux qui avaient réalisé les minima exigés par la Direction technique nationale (DTN) de la FAA, mais qui répondent aussi aux instructions de la tutelle qui exige une médaille pour les participants», a écrit l'instance fédérale. Selon la même source, cette sélection comporte également des athlètes qualifiés aux Championnats du monde Doha-2019, comme Mohamed Belbachir et Bilal Tabti pour qui les Jeux africains constituent une opportunité de préparation des Mondiaux.

Liste des athlètes sélectionnés :

Messieurs : Larbi Bourrada (décathlon), Abdelmalik Lahoulou (400 m haies), Yasser Mohamed-Tahar Triki (Triple saut), Lyes Mokdel et Mohamed-Amine Bouanani (110 m haies), Hichem Khalil Cherabi (Perche), Mohamed Belbachir (800 m), Bilal Tabti (3000 m steeple)

Dames : Souad Azzi (20 km marche), Zouina Bouzebra (Marteau), Loubna Benhadja (400 m haies).

• Championnats arabes de tennis - Jeunes

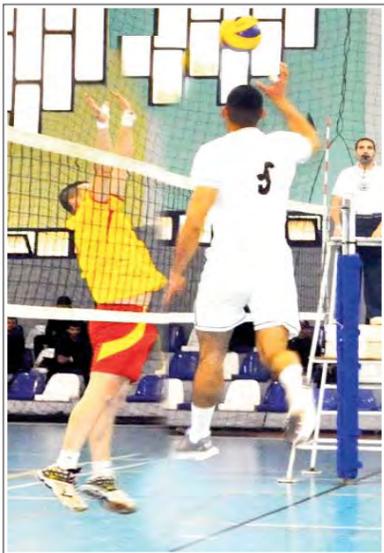
Les Algériennes Kaïdi et Badache en finale

Les Algériennes Serine Kaïdi et Maria Badache ont composté mardi leur ticket pour les finales des Championnats arabes de tennis (jeunes) qui se disputent à Tunis (Tunisie). Dans le tableau des U12, Kaïdi a dominé la joueuse tunisienne Lyna Souci en deux sets 7-5, 6-3. Sa compatriote Badache (U11) s'est imposée devant la joueuse égyptienne Abdallah Farah Assed Hassan sur le score de 6-3, 1-6 (10-3).

Les deux joueuses algériennes connaîtront leurs adversaires pour le compte des finales en fin de journée. Pour sa part, Imene Ghetta a perdu en demi-finale et jouera mercredi pour le bronze. Son frère Mohamed Rédha disputera mardi après-midi sa demi-finale avec l'ambition d'aller au bout du tournoi. 13 Algériens dont 5 filles prennent part à cette échéance continentale. Quatre d'entre eux ont pu atteindre le dernier carré des tableaux du simple tandis que les autres ont été éliminés lors des 1^{ers} tours et quarts de finale. Les représentants algériens sont encadrés par les entraîneurs nationaux Abdelhafid Ghetta et Fawzi Gafaiti.

Championnat d'Afrique de volley-ball

L'Algérien Ilyes Achour dans la meilleure équipe du tournoi



Le libéro de la sélection algérienne de volley-ball, Ilyes Achour, figure dans la meilleure équipe du championnat d'Afrique des nations 2019, a indiqué la Confédération africaine de la discipline (CAVB). Outre Achour, la meilleure équipe du tournoi regroupe également trois tunisiens et trois camerounais, dont le MVP (meilleur joueur), le Tunisien Hamza Nagga. La sélection tunisienne de volley-ball a conservé le titre de champion d'Afrique de volley-ball (messieurs), en battant son homologue camerounaise par 3 sets à 2 (23-25, 25-20, 26-24, 21-25, 15-13), en finale de la 22^e édition, disputée dimanche soir au Palais des sports d'El Menzah. De son côté, la sélection algérienne a pris la 3^e place, s'imposant devant l'Egypte par 3 sets à 1 (23-25, 25-22, 25-16, 25-20). Les Aigles de Carthage s'offrent, grâce à cette victoire, leur 10^e sacre continental et le 2^e de suite après celui décroché en 2017 au Caire, conservant le record de titres remportés en 1967, 1971, 1979, 1987, 1995, 1997, 1999, 2003 et 2017.

Afrobasket féminin 2019

Le Sénégal hôte de la compétition

La Coupe d'Afrique des nations de basket-ball féminin (AfroBasket-2019) se déroulera du 9 au 18 août à Dakar (Sénégal), avec la participation de 12 équipes réparties en 4 groupes, a indiqué la branche africaine de la Fédération internationale de la discipline (FIBA-Afrique). Outre le Sénégal (organisateur) et le Nigeria (tenant), la compétition enregistre la présence de l'Egypte, la Côte d'Ivoire, le Cameroun, la Tunisie, le Mali, l'Angola, la RD Congo, le Mozambique, le Cap-Vert et le Kenya, alors que l'Algérie est absente pour la 2^e fois consécutive. Pour cette édition de l'AfroBasket féminin, qui regroupe 12 équipes réparties en 4 groupes de 3 (A, B, C, D), chaque sélection rencontrera les deux adversaires de son groupe en aller simple. Les équipes classées à la 1^{re} place de chaque groupe se qualifieront directement pour les

quarts de finale, alors que les équipes classées 2^e et 3^e joueront le tour de qualification pour compléter le tableau des quarts. Les six 1^{ers} équipes du classement final prendront part au tournoi pré-qualificatif aux Jeux olympiques de Tokyo-2020. Lors de la dernière édition de l'AfroBasket féminin disputée à Bamako (Mali) en 2017, le Nigeria s'était imposé en finale devant le Sénégal (65-48), alors que la 3^e place était revenue au pays hôte.

Résultats du tirage au sort effectué lundi soir dans la capitale sénégalaise :

Groupe A : Sénégal, Egypte, Côte d'Ivoire
Groupe B : Nigeria, Cameroun, Tunisie
Groupe C : Mali, Angola, RD Congo
Groupe D : Mozambique, Cap-Vert, Kenya.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya d'Adrar

Daïra Bordj Badji Mokhtar

Commune Bordj Badji Mokhtar

N° d'Identification Fiscal : 098401259004528

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 17/2019

Le président de l'APC de Bordj Badji Mokhtar lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales Après du l'anfractuosités portant :

" Rénovation Et Extension Des Réseaux D'AEP "

Lot N°01 : EL HAI EL JEDID ET HAI HOUARI BOUMDIN

Lot N°02 : EL HAI (825) LOG, (800) LOG ET HAI GHARBI

Les entreprises publiques ou privées qui remplissent les conditions minimales énumérées ci-dessous se rapprocher du Bureau du recouvrement de l'APC de Bordj Badji Mokhtar pour consulter ou retirer le cahier de charge contre paiement 10.000,00 DA Dix mille dinars Algérien.

1- Conditions minimales acceptables :

- une qualification trois (III) ou plus, en en HYDRAULIQUE comme activité principale ou secondaire.
- Avoir réalisé au moins deux (02) projet (RESEAUX D'AEP EN PEHD) dont le montant supérieur ou égal à Vingt millions (20.000.000,00) de DA) justifiées par les attestations de bonne exécutions établies durant les 10 dernières années délivrées par les maîtres d'ouvrages publics en faisant ressortir les montants des projets.

2- Le contenu du fichier d'affichage :

- Les offres doivent comporter: dossier de candidature, L'offre technique et L'offre financière, accompagnées des documents mentionnés dans les instructions aux soumissionnaires; Article N°09 Page N°07.

3- Préparation et soumission des offres :

- Le " dossier de candidature ", " L'offre technique " et " L'offre financière " sont placés dans des enveloppes séparées et bien fermées. Chacune d'elles montre le nom de l'institution exposante La référence et l'objet de l'appel d'offres et il comprend les mots "dossier de candidature", "L'offre technique" et " L'offre financière" incluent les cas, Ces enveloppes doivent être placées dans une autre enveloppe scellée et masquée et chargée d'une phrase

À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - N°17/2019

" Rénovation Et Extension Des Réseaux D'AEP "

Lot N°.....

Le Dernière délais du dépôt des offres est fixé le quinzisième (15) jour à partir de la première apparition du présent avis dans les quotidiens nationaux et au BOMOP 8h00 à 11h00 au bureau du marché de la commune de Bordj Badji Mokhtar.

Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant (90) jours plus délai de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres, l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la date limite de dépôt des offres à 12h00 au siège de l'APC de Bordj Badji Mokhtar (Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant Au même endroit et au même moment).

* Pour plus d'information les soumissionnaires peuvent contacter l'APC de Bordj Badji Mokhtar.

LNF

Medouar s'apprête à vivre une saison compliquée

Après plusieurs semaines d'absence sur la scène médiatique, Abdelkrim Medouar, le président de la Ligue nationale de football, a fait sa réapparition ce lundi, à l'occasion de la publication des nouveaux calendriers de la Ligue 1 et de la Ligue 2.

Il a rencontré les représentants des clubs avec lesquels il est revenu sur la préparation de la nouvelle saison qui ne se présente pas sous les meilleurs auspices, selon lui. Comme une ritournelle qui revient inlassablement chaque année, la crise financière frappant pratiquement tous les pensionnaires de la Ligue 1, est la source de tous les maux. Cette fois, apparemment, elle est plus pesante puisque certaines équipes «n'ont même pas de quoi payer les frais d'engagement pour la nouvelle saison», révèle Medouar. Une situation alarmante qui n'augure rien de bon pour lui. Il s'apprête d'ailleurs à vivre une saison délicate, plus compliquée en tout cas que celle de l'exercice précédent. C'est du moins ce qu'il a confié lors de cette réunion. Medouar fustige à ce propos la Télévision publique détentrice des droits TV de la Ligue 1 et de la Ligue 2 qui n'a pas honoré ses engagements vis-à-vis de la LNF. «La Ligue a fait de gros efforts en direction des clubs en leur octroyant des avances ces dernières années, mais malheureusement on ne peut pas aller au delà de nos limites. La LFP va de nouveau solliciter ses partenaires pour qu'ils honorent leurs engagements pour le bien de nos clubs qui vivent actuellement des moments tragiques», a-t-il déclaré dans des propos rapportés par le site officiel de la Ligue. Visiblement, les caisses sont vides et par conséquent les clubs ne peuvent plus

solliciter la LNF pour des «avances» afin de pouvoir démarrer au moins la saison.

Par ailleurs, Abdelkrim Medouar dénonce l'iniquité qui existe au niveau des équipes de l'élite. Pour lui, il n'y a pas de grands clubs en Algérie. «Il y a des clubs riches et d'autres pauvres», rétorque-t-il.

Il est vrai que certaines équipes bénéficient de l'apport considérable des sociétés publiques et d'autres, la majorité, sont livrées à elles même. D'ailleurs, un représentant d'un club a suggéré «l'institution d'un fonds de sponsoring solidaire.

Il s'agit d'un fonds qui doit être alimenté par des dons des sociétés nationales et internationales publiques ou privées pour venir en aide aux clubs qui ne disposent de parrainage par des entreprises». Ce qui serait plus équitable. Mais cette proposition contenue dans le Mémoire qui sera soumis prochainement au Bureau Fédéral de la FAF, risque de rester lettre morte. Car on voit mal des entreprises s'engager de leur propre gré pour investir dans le football, sachant que c'est un créneau peu rentable.

Dans un autre registre, les représentants des clubs exigent «le gel de l'activité de la Commission Nationale de Résolution des litiges, la révision de ses prérogatives», car ils estiment qu'elle «privilegie l'intérêt des joueurs avant celui des clubs».

Pourtant, personne ne force ces clubs à accepter de payer des salaires exorbitants,



pour se retrouver par la suite dans une situation de cessation de paiement. Il ne faut pas jeter le tort sur la CRL alors que la responsabilité des clubs est pleinement engagée

dans ce cas précis. C'est un peu la fuite en avant, même s'il est vrai que leur situation est plus à plaindre qu'à incriminer.

Ali Nezlioui

NAHD

Yaya vers le CS Sfax ?

Faouzi Yaya, l'attaquant du NAHD ne va pas rester avec son club pour la prochaine saison et ce, en raison de son salaire jugé très élevé par l'actuelle direction du club algérois. Ainsi, Yaya qui touche un salaire mensuel de plus de 250 millions de centimes va quitter le NAHD pour aller évoluer dans le championnat tunisien. En effet, on croit savoir d'une source proche des Sang et Or que l'ex-attaquant de l'USM Alger va s'engager avec le club sportif Sfaxien (CSS) qui a déjà pris contact avec le directeur pour ce joueur. D'ailleurs, les responsables du NAHD ne sont pas contre son départ. Ainsi, si Yaya signe au club sfaxien, il rejoindra son compatriote, Bakir qui lui s'y est engagé pour 3 saisons.

Paradou AC

Le transfert de Naïdji retardé

L'officialisation du transfert de l'international algérien, Zakaria Naïdji, en direction du club portugais de Gil Vicente tarde à se faire à cause des réticences du club algérois du Paradou AC selon les informations du quotidien *A Bola*. Le buteur de 24 ans est actuellement au Portugal pour le début de sa première aventure à l'étranger, il a quitté le regroupement d'intersaison du Paradou, il y a quelques jours. Les deux parties avaient, dans un 1^{er} temps, trouvé un accord pour un prêt avec option d'achat de 1,2 millions €.

Le profil de l'attaquant algérien serait très apprécié par le coach de Gil Vicente. Zakaria Naïdji suscite l'intérêt de plusieurs clubs européens, les Girondins de Bordeaux, le CSKA Moscou ainsi que le club portugais Vitória Guimarães.



Compte bancaire bloqué, stage au Portugal annulé. L'USM Alger, sacré champion d'Algérie en titre, traverse une crise financière aiguë qui peut même mettre en péril sa participation à la prochaine édition de la Ligue des champions d'Afrique de football. La décision prise par l'actionnaire majoritaire du club, le groupe ETRHB détenu par les frères Haddad, de mettre en vente ses actions a entraîné le club algérois dans une crise financière sans précédent. Les «dommages collatéraux» n'ont pas tardé à se manifester : le stage préparatoire qui devait se dérouler au Portugal a été annulé. Pis encore, les formalités pour le déplacement à Niamey (Niger) en vue du match aller face à l'AS Sonidep le 9 août, dans le cadre du tour préliminaire de la Ligue des champions n'ont pas encore été accomplies. Et pour cause, la direction usmiste a enclenché une véritable course contre la montre dans l'objectif de débloquer le compte bancaire du club et attend toujours une autorisation de la justice pour permettre à l'ETRHB d'entamer les signatures avec les éventuels repreneurs. Selon une source proche de l'USMA, «le stage préparatoire qui se déroule actuellement

Ligue 1 Mobilis - USM Alger Un champion en pleine crise financière

en Tunisie a été pris en charge par un organisateur tunisien, partenaire et ami du club. La direction a sollicité le ministère de la Jeunesse et des Sports afin de trouver une solution pour le déplacement au Niger, puisqu'il y a impossibilité de paiement». Début juillet, la direction a annoncé qu'un accord final avait été conclu entre l'ETRHB, dont le patron Ali Haddad est en prison pour plusieurs affaires, et une entreprise algérienne privée pour la reprise des actions du groupe actionnaire majoritaire de l'USMA. Mais depuis, rien n'a été fait et c'est le statu quo dans la maison usmiste. En attendant un dénouement à cette crise, l'USMA poursuit sa préparation en Tunisie sous la houlette de son nouvel entraîneur Dziri Billel. Les Rouge et Noir ont disputé dimanche leur 1^{er} test amical face à la formation saoudienne d'Al Bukayriyah (1-1), avant d'affronter l'autre club saoudien d'Al Qadissiya, mercredi au stade Chadli-Zouiten de Tunis (20h).

L'USMA entamera la défense de son titre de champion d'Algérie à domicile face à l'ES Sétif, le week-end du 16-17 août, selon le calendrier dévoilé lundi par la Ligue de football professionnel (LFP).

Tour préliminaire Coupe arabe

La JS Saoura débutera face au champion des Comores le 19 août



La JS Saoura, l'un des représentants algériens en Coupe arabe des clubs 2019-2020 de football, affrontera le champion des Comores le 19 août au stade Mohammed V à Casablanca (21h algériennes), dans le cadre de la 1^{re} journée (Gr. B) du tour préliminaire.

Les coéquipiers de Sid-Ali Yahia Chérif enchaîneront le 22 août en croisant le fer avec le champion de Djibouti (18h), avant de défier les Tunisiens du CA Bizertin, le 25 août (19h).

Le groupe A, basé également à Casablanca, est composé quant à lui d'Al Zawraa (Irak), d'Al Rifae (Bahreïn), de l'IR Tanger (Maroc) et du champion de Somalie. Le 1^{er} de chaque groupe à l'issue de ce mini-championnat se qualifiera pour les 16^{es} de finale de la compétition. En cas de qualification, la JSS affrontera Al Chabab (Arabie

saoudite), où évolue le défenseur international algérien Djamel-Eddine Benlameri. Les deux autres représentants algériens en Coupe arabe, le MC Alger et le CS Constantine, exemptés du tour préliminaire, seront opposés respectivement à Al Dhafar (Oman) et Al Moharrek (Bahreïn). Le Mouloudia jouera le match aller à domicile le 29 août, avant de se déplacer le 24 septembre à Oman, alors que le CSC entrera en lice le 27 août à Constantine.

Le match retour aura lieu le 17 septembre à Manama. La 1^{re} édition de cette compétition sous sa nouvelle formule avait été remportée la saison dernière par l'Etoile du Sahel (Tunisie), vainqueur en finale d'Al Hilal d'Arabie saoudite (2-1), empochant au passage la somme de 6 millions \$.

Mercato des Verts

Baghdad Bounedjah dans la short liste l'AS Monaco

L'AS Monaco étudie la piste menant à l'attaquant international Baghdad Bounedjah, champion d'Afrique avec la sélection algérienne en Égypte et dont le profil intéresse les dirigeants monégasques qui veulent compenser d'éventuels départs, a rapporté, ce mardi, France Football.

«**I**mpressionné par le volume du joueur lors de la Coupe d'Afrique des nations, l'AS Monaco a couché le nom de Baghdad Bounedjah qui a été inscrit dans sa short list», écrit la même source, ajoutant qu'en interne, l'entraîneur Leonardo Jardim est séduit par les aptitudes de l'international algérien (27 ans) pour évoluer seul en pointe ou à deux». Selon le magazine français, les dirigeants monégasques s'intéressent à Bounedjah, tout comme à d'autres buteurs, afin de pallier l'éventuel départ de Radamel Falcao ou encore Stevan Jovetic. Auréolé du titre de champion d'Afrique avec l'Algérie et

buteur frénétique au Qatar, Baghdad Bounedjah reste ouvert à une expérience en Europe où il semble éveiller l'appétit de plusieurs clubs. Auteur du but du sacre continental face au Sénégal (1-0) en finale de la 32^e édition de la CAN, Bounedjah est lié avec Al Saad du Qatar jusqu'en juin 2024. L'attaquant entraîné par Xavi est estimé à 15 millions d'euros. La saison passée, le natif d'Oran avait tapé dans l'œil de Luis Campos qui avait, notamment pris des renseignements auprès du champion du monde espagnol pour l'enrôler à Lille, vice-champion de France.

Bessa N.



Boudebouz au quotidien régional «Le Progrès» :

«J'ai besoin de me sentir bien entouré pour briller»



L'international algérien, Ryad Boudebouz, est revenu sur son expérience en Espagne dans un entretien accordé au quotidien régional *Le Progrès*. L'attaquant stéphanois a déclaré : «Je suis un joueur qui aime qu'on lui donne des responsabilités. Je ne les ai pas eues en Espagne. «Ryad Boudebouz a enchaîné : «À partir du moment où tu ne me donnes pas ce que je sais faire, tu ne vas pas retrouver le même joueur». Au sujet de son coach au club du Forez, l'attaquant algérien dira : «Ghislain le sait. À Bastia et Montpellier, ça a très bien fonctionné. Le coach me connaît : je suis très affectif. J'ai besoin de me sentir bien entouré pour briller.» Concernant son passage de 2 saisons

en Liga, Ryad Boudebouz a ajouté : «En Espagne, je n'ai pas ressenti cela. À partir de là, je ne suis plus le même joueur. Si un jour je dois repartir, je ferai attention à cela. C'est certain.» Au sujet de cette nouvelle saison avec les Verts, l'ancien de Montpellier a annoncé : «Je ne dirais pas ça. Mais comme on dit dans le foot, j'ai la dalle, j'ai envie de tout casser. La saison que j'ai faite à Montpellier, où j'avais été décisif, a été ma meilleure dans le foot et j'étais heureux en dehors». L'attaquant de 29 ans a conclu : «À Saint-Étienne, toutes les conditions sont réunies donc je ne vois pas pourquoi ça ne marcherait pas comme quand j'ai évolué en France.»

Brest

Haris Belkebla bientôt prolongé

Le milieu de terrain défensif algérien Haris Belkebla devrait prolonger d'une année supplémentaire son contrat le liant avec le Stade brestois, a révélé, ce mardi, le site Francefootball.fr. Élément essentiel dans la montée de Brest en L1, Haris Belkebla (25 ans) est en discussion avec les dirigeants du club breton et un dénouement rapide est attendu dans les quelques jours à venir, a ajouté la même source. Arrivé l'été dernier à Brest avec lequel il est lié jusqu'en 2022, Haris Belkebla devrait parapher une prolongation de bail d'une saison. Belkebla est l'une des recrues qui ont donné le plus de satisfaction au cours du défunt exercice à Brest. Il est arrivé en provenance de Tours et

s'était rapidement imposé comme un élément indispensable du collectif breton. Le milieu algérien a disputé au total 36 rencontres sous le maillot brestois. En équipe nationale, Haris Belkebla avait honoré sa 1^{re} sélection en 2016 avec les espoirs, à l'occasion des jeux Olympiques de Rio. Le 30 mai dernier, Belkebla est retenu dans la liste des 23 joueurs convoqués pour représenter l'Algérie à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) en Égypte (21 juin-19 juillet), sous la coupe du sélectionneur Djamel Belmadi, mais le 11 juin, à quelques jours du coup d'envoi de la compétition, il est renvoyé de l'équipe et privé de CAN pour des raisons disciplinaires.

CAN-2019

L'arbitre Ghorbal honoré par le wali d'Oran après ses prestations en Égypte

L'arbitre international, Mustapha Ghorbal, a été honoré, ce mardi, par le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, pour avoir honoré le sifflet algérien lors de la Coupe d'Afrique des nations 2019 (CAN-2019) dénouée en Égypte et remportée par la sélection algérienne. Ghorbal, un enfant d'Oran, avait été également choisi comme meilleur referee africain au terme de la Coupe du monde des moins de 20 ans, organisée en juin dernier en Pologne, pays duquel il s'était envolé pour rallier l'Égypte afin de participer à la 32^e édition de la CAN. Lors du rendez-vous footballistique continental, Ghorbal, qui bouclera le 19 août prochain ses 34 ans, a été le seul, en compagnie de trois autres arbitres, à avoir officié quatre ren-

contres, rappelle-t-on. Il s'agissait également du seul arbitre principal algérien retenu par la Confédération africaine de football pour participer à cette compétition, dans laquelle le sifflet national a été également représenté par deux autres arbitres-assistants, en l'occurrence Abdelhak Etchiali et Mokrane Gourari. Le chef de l'exécutif d'Oran avait honoré, la semaine dernière, les deux joueurs de la sélection algérienne natifs d'El Bahja, Baghdad Bounedjah et Youcef Belaïli, pour avoir contribué au trophée de la CAN, remporté par la sélection nationale pour la 2^e fois de son histoire au terme de la CAN-2019, la 1^{re} à s'être déroulée en présence de 24 sélections.

Manchester City

Mahrez absent pour la finale de Community Shield

Selon des informations relayées par la presse britannique, le capitaine de la sélection nationale, Riyad Mahrez, a eu droit à 20 jours de repos de la part de son entraîneur à Manchester City, Pep Guardiola. L'ancien sociétaire de Leicester City est attendu à l'entraînement des Citizens le 8 août prochain. Par conséquent, il sera absent de la finale de Community Shield prévue le 4 août face à Liverpool et manquera à coup sûr le premier match de Premier League face à West-Ham, le 10 août.

Tutta Mercato Web

SPAL refuse 8 M€ pour Farès ?

La direction du club italien de SPAL aurait refusé une offre ferme de huit millions d'euros de la part des responsables du Torino pour l'international algérien, Mohamed Farès, selon les informations de Tutto Mercato Web. Les dirigeants de SPAL pourraient bien se montrer intransigeants dans ce dossier ; ils ne demanderaient pas moins de 15 millions d'euros pour se séparer de l'arrière gauche de 23 ans. La responsable du club de Turin aurait aussi proposé un échange avec défenseur central du Torino, Kevin Bonifazi. Ce dernier avait été prêté une année, la saison dernière, à SPAL, et les dirigeants du club veulent son transfert définitif. Mohamed Farès est dans le radar de plusieurs clubs de Serie A italienne à l'image du Napoli ou encore de Sassuolo.

Slimani

«Ma priorité est de rester à Leicester»

Le champion d'Afrique, Islam Slimani, s'est exprimé au sujet de son avenir dans une déclaration à la presse lors de la cérémonie organisée en son honneur par son ancien club, le CR Belouizdad et la commune d'Aïn Benian. L'attaquant algérien a déclaré : «Concernant mon avenir, je suis, pour l'instant, à Leicester City. Nous verrons ce qui se passera par la suite.», avant d'ajouter : «J'ai encore deux ans de contrat. Maintenant, le plus important c'est de retourner à Leicester. Ma priorité est d'y rester, c'est le meilleur championnat du monde.» L'ancien buteur du Sporting Lisbonne est toujours sous contrat avec le club de Premier League et un départ n'est donc pas d'actualité. Il a été prêté, la saison dernière, en direction du championnat turc où il n'a pas réussi à s'imposer.

Météo	Alger	Oran	Constantine	Adrar	Tamanrasset
Min° Max°	23°/31°	23°/29°	22°/38°	32°/48°	24°/37°
Horaires des prières	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
Alger	04:12	12:54	16:43	19:59	21:31

«Tlemcen, capitale de la culture islamique»

Khalida Toumi et Abdelwahab Nouri n'ont pas encore été auditionnés par la justice

L'ex-ministre de la Culture Khalida Toumi et l'ex-wali de Tlemcen, Abdelwahab Nouri, n'ont pas été entendus par la justice au sujet de l'affaire de la surfacturation de la tente géante et de sa disparition après l'ouverture de la manifestation «Tlemcen, capitale de la culture islamique», a-t-on appris, ce mardi, du procureur de la République près le tribunal de Tlemcen.

Le juge d'instruction du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) était dans l'impossibilité d'auditionner les deux parties du fait que Khalida Toumi se trouve en France et que Abdelwahab Nouri, malade, est dans l'incapacité de se rendre au dit tribunal», a indiqué le même magistrat. La même source a précisé que le tribunal de Tlemcen a auditionné dans le cadre de cette affaire plusieurs parties dont le directeur de la culture de la wilaya de Tlemcen, des membres du comité d'organisation de cette manifestation, le trésorier, le contrôleur financier, l'importateur de cette tente géante, le caissier des services des douanes du port de Ghazaouet. L'enquête menée auprès des mis en cause a montré que la tente géante a été importée d'Allemagne. Elle a été acheminée jusqu'au port de Ghazaouet pour être utilisée lors de la cérémonie d'ouverture de la manifestation «Tlemcen, capitale de la culture islamique» avant de disparaître, a précisé la même source. Par ailleurs, le procureur de la République près le tribunal de Tlemcen a indiqué

que le parquet a demandé une copie du rapport de la Cour des comptes établi en 2013 pour consultation et définition des dépassements enregistrés à cette époque. «Des parlementaires étaient au courant de ces dépassements et ont observé le silence en ne pas déposer plainte. Les enquêteurs poursuivent toujours leurs investigations auprès des services de la wilaya et financiers au sujet de cette affaire», a-t-il ajouté. Il est à rappeler que le parquet général de Tlemcen avait ordonné l'ouverture d'une enquête au sujet de l'affaire de surfacturation de la tente géante acquise pour les besoins de la cérémonie d'ouverture, en avril 2011, de la manifestation «Tlemcen, capitale de la culture musulmane» et sa disparition juste après son utilisation. Elle a coûté la somme de 200 millions de dinars. Selon la même source, l'enquête mettra à jour d'autres affaires et révélera des trous financiers et des transactions suspectes qui ont marqué cette manifestation culturelle et scientifique.

Saïd B.



Environnement

Une campagne nationale pour le tri des déchets plastiques lancée

Une campagne nationale pour le tri des déchets plastiques a été lancée par l'Agence nationale des déchets (AND). Lancée pour le compte du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelable, la campagne en question sous le hashtag : «# je- tri- pour la communauté» consiste en la sensibilisation des citoyens à déposer leurs déchets en plastique dans un sac à part et au niveau du point de collecte habituel. L'objectif étant de donner aux déchets plastiques une approche économique a fortes retombées sociales.

A rappeler que les Algériens produisent annuellement pas moins de 13 millions de tonnes de déchets, dont 17% de déchets plastiques, soit 2 200 000 tonnes. Une quantité d'une valeur économique très importante et pourvoyeuse de 760 emplois directs seulement dans la filière PET. Néanmoins, ces déchets plastiques ne représentent pas moins de 50% du volume global des déchets ménagers produits au quotidien. Ce volume s'il venait à être récupéré en amont, va permettre d'optimiser l'exploitation du foncier dédié à l'enfouissement technique.

• Oran

Les gardes-côtes récupèrent 399 kg de kif traité jetés à la mer

Une quantité de 399 kg de kif traité a été récupérée hier par les unités du groupement territorial des garde-côtes d'Oran, au large de la plage de Madagh, dans la daïra de Boutlélis, a-t-on appris de la cellule de communication de ce corps de sécurité. Cette quantité de drogue, emballée dans 11 colis recouverts de plastique flottait en mer, à 20 miles au nord-ouest de la plage de Madagh, relevant de la commune d'El Kerma. Les colis ont été récupérés par des unités du groupement territorial des gardes-côtes d'Oran, a indiqué la même source. La drogue a été remise à la brigade de gendarmerie d'Aïn El Turk, a indiqué la même source.

• Alerte météo

Jusqu'à 20 mm de pluie sur Tamanrasset et le Sud d'Adrar

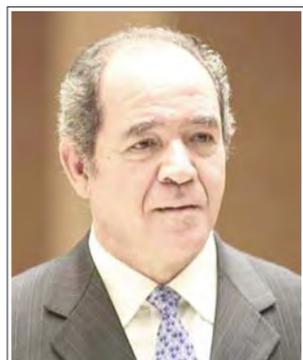


Une activité pluvio-orageuse accompagnée d'averses de pluie et de grêle a affecté les régions de Tamanrasset et du Sud d'Adrar, hier jusqu'en début de soirée, indique l'Office national de la météorologie (ONM) dans un bulletin météorologique spécial (BMS). Cette alerte aux pluies orageuses avec des cumuls estimés

qui ont dépassé localement 20 mm, précise la même source. Il est à rappeler, par ailleurs, qu'une alerte à des températures caniculaires pouvant dépasser localement les 48° C est valide sur les régions d'Adrar, le Nord de Tamanrasset et Ouargla.

Organisation arabe du développement de l'agriculture

Boukadoum s'entretient avec Adam Ahmed El Dekhairi



Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a reçu le directeur général de l'Organisation arabe du développement de l'agriculture (OADA), Adam Ahmed El Dekhairi, qui effectue une visite de travail en Algérie. El Dekhairi a présenté «un rapport détaillé sur ses activités lors de cette visite, remerciant le ministre pour le soutien de l'Algérie à son organisation, notamment en abritant le siège régional (Maghreb arabe) de l'OADA inauguré, dimanche dernier, espérant voir ce bureau jouer un rôle pionnier

dans le développement de l'action arabe commune dans le domaine agricole». Pour sa part, Boukadoum a affirmé que «l'Algérie œuvrera à faire aboutir les missions confiées au bureau régional afin qu'il s'acquitte d'un rôle efficace et efficient dans l'encadrement de la coopération et de la coordination entre les pays de la région du Maghreb arabe d'une part, et de la consolidation du partenariat arabo-africain dans le domaine agricole, à travers des programmes et des projets en faveur du citoyen, d'autre part.»

Secteur de la santé à Alger

Miraoui adresse des avertissements aux entreprises chargées des travaux

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui, a adressé, hier, à Alger, des avertissements aux entreprises en charge de la réalisation des projets relevant de son secteur et ce, pour le retard accusé dans l'avancement des travaux. Accompagné du wali d'Alger, Abdelkhalak Sayouda, Miraoui a indiqué en marge d'une visite de travail et d'inspection des projets de son secteur, avoir donné des instructions «fermes», consistant en des avertissements adressés à des entreprises étrangères, affirmant que des projets en cours de réalisation, tels que l'hôpital de Zeralda

et Baba Hassen, enregistrent un retard dans l'avancement des travaux, en raison de la lenteur de ces entreprises, en dépit de toutes les conditions disponibles, notamment financières». Dans le cas où les entreprises en question ne respectent pas les délais prévus pour la livraison des projets, le ministre a affirmé que les contrats seront «résiliés», notamment après sa visite au centre sanitaire pour les personnes âgées situé à Zeralda et au complexe mères-enfants de Baba Hassen, où il a constaté que les travaux n'avançaient pas selon le rythme prévu. Miraoui a cité également, d'autres polycliniques en cours

de réalisation, qui sont bénéfiques pour le citoyen, notamment la santé de proximité, après les opérations de relogement qu'a connue la capitale. Le ministre a rappelé le dégel de trois projets d'hôpitaux, d'une capacité d'accueil de 120 lits chacun, situés à Aïn Benian, Baraki et Reghaïa, en les qualifiant de «ceinture sécuritaire» pour la wilaya d'Alger. Accompagné du wali d'Alger, Miraoui a procédé à la pose des premières pierres pour la réalisation de polycliniques au niveau des communes de Mehalma (Zeralda), Ouled Fayet (Cheraga), Bir Touta (deux cliniques) et Dar El Beïda.





www.lechodalgerie-dz.com

 **L'ÉCHO**
D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information

**Pour votre publicité ou vos annonces,
veuillez contacter notre département
marketing - commercial**

Contactez :

Tél-Fax : 023 54 23 04

E-mail : echodalgerie@gmail.com

www.lechodalgerie-dz.com